

entre autres choses que le jour que nous partîmes de Malagon pour aller à Veas je me trouvai reduite en tel état, que considerant la longueur du chemin qui nous restoit encore à faire, les paroles du Prophete Elie nôtre Pere quand il fuioit la fureur de Jezabel me vinrent en l'esprit, & je dis à Dieu comme lui, *Je vous laisse à juger, Seigneur, si j'ai assez de force pour tant souffrir.* Sa divine Majesté voiant ma foiblesse me délivra comme en un moment de cette fièvre & de tous ces autres maux tant interieurs qu'exterieurs, dont j'attribuai la cause à un Saint Ecclesiastique qui survint. Lors que Dieu me donnoit ainsi de la santé je supportois avec joie les travaux corporels. Mais ce ne m'étoit pas une petite peine de m'accommoder aux différentes humeurs des personnes des lieux où nous allions, & à me séparer de mes Filles & de mes Sœurs quand je me trouvois obligée de les quitter pour aller ailleurs; la tendresse avec laquelle je les aime étant si grande que je puis dire avec verité que ces séparations n'étoient pas les moindres de mes croix, principalement lors que je pensois que je ne les reverrois plus. La douleur qu'elles ressentoient de leur côté leur faisoit répandre quantité de larmes: parce qu'encore qu'elles soient détachées de tout le reste, Dieu ne leur a pas fait la grace de l'être de moi, peut-être pour augmenter la peine que me faisoit souffrir ce que je n'étois pas non plus d'elles. Je faisois tous mes efforts pour ne le leur pas témoigner, & les reprenois même d'être en cela si imparfaites: mais leur veritable affection pour moi dont elles me donnoient des preuves en toutes rencontres étoit si grande, que mes remontrances leur servoient de peu.

Vous aurez vû aussi comme j'avois non seulement la permission de nôtre Reverendissime Pere General de faire ces fondations, mais un ordre particulier d'y travailler, & Dieu lui donnoit tant de zele pour ce bon œuvre que je n'en faisois aucune dont il ne me témoignât par ses lettres une extrême joie. J'avoie que rien ne m'a tant soulagée dans mes travaux, parce que je croiois servir

vir Dieu en le contentant, étant comme il est mon Supérieur, & que j'avois de plus une grande affection pour lui.

Enfin, soit que nôtre Seigneur voulût me donner quelque repos, ou que le diable ne pût souffrir l'établissement de tant de maisons consacrées au service de Dieu, le cours de ces fondations fut interrompu sans que l'on puisse en attribuer la cause à nôtre Reverendissime Pere General, puis que lui aiant écrit il n'y avoit pas long-temps pour le prier de me dispenser de fonder davantage de monasteres, il m'avoit répondu que bien loin de me l'accorder, il souhaitoit que leur nombre pût éгалer celui de ses cheveux.

Avant que je partisse de Seville on avoit tenu un Chapitre general dans lequel j'avois sujet de croire que l'on considereroit comme un service rendu à l'Ordre la fondation de ces nouveaux monasteres. Mais au lieu d'envisager cette affaire de la sorte, on m'envoia une défense des Définites de faire davantage de fondations, & un commandement de me retirer dans celle de nos maisons que je voudrois choisir, avec défense d'en sortir pour quelque cause ou occasion que ce fût, ce qui étoit comme me mettre en prison, puis qu'il n'y a point de Religieuse qu'un Provincial ne puisse envoyer d'un monastere en un autre lors que le bien de l'Ordre le desire. Mais ce qui étoit pis que tout le reste, & la seule chose qui m'étoit sensible, c'est que nôtre Pere General étoit mal satisfait de moi sur de faux rapports que des personnes passionnées lui avoient faits. Or pour vous faire voir, mes Soeurs, combien grande est la misericorde de Dieu, & qu'il n'abandonne jamais ceux qui desirerent de le servir, je puis assurer avec verité que non seulement cet ordre du Chapitre ne me donna point de peine, mais me causa tant de joie que je ne la pouvois dissimuler. Ainsi je ne m'étonne plus de ce que David dansa devant l'Arche, puis que si je l'eusse osé j'aurois fait la même chose en cette rencontre. Je ne sçai à quoi attribuer une joie si excessive, ne m'étant jamais trouvée en tant d'au-
tres

tres grandes traverses dans une semblable disposition, quoi que l'une des accusations que l'on me supposoit fût tres-notable. Et pour ce qui étoit de ne plus fonder de monasteres, si on en excepte le déplaisir que me donnoit le mécontentement de nôtre Reverend Pere General, ce m'étoit un grand soulagement, & j'avois souvent desiré de finir ma vie dans le repos & la retraite. Ce n'étoit pas néanmoins la pensée de ceux qui me rendoient ces mauvais offices. Ils croioient au contraire extrêmement m'affliger, & peut-être avoient-ils bonne intention. Il est vrai que j'ai quelquefois senti de la joie dans les grandes contradictions que j'ai eues dans ces fondations, & les discours qui se faisoient contre moi par diverses personnes dont quelques-unes n'avoient pas de mauvais dessein. Mais je ne me souviens point d'avoir jamais en toute ma vie eu un contentement semblable à celui que j'éprouvai en cette rencontre : En quoi ce qui me touchoit principalement étoit de penser qu'il falloit que mon Createur fût satisfait de moi, puis que les creatures me récompenseroient de la sorte des travaux que je souffrois. Car j'étois tres-persuadée que c'est se tromper que de chercher sa consolation dans les choses de la terre & les louanges des hommes. Ils sont aujourd'hui d'un sentiment, demain d'un autre : ce qui leur plaît le matin, leur déplaît le soir, & vous seul, mon Dieu, êtes toujours immuable : *Que soiez-vous benî à jamais, vous qui ferez jouir dans le Ciel d'une vie sans fin ceux qui vous serviront fidèlement jusques à la fin de leur vie.*

Je commençai, comme je l'ai dit, en l'année 1573. à écrire ces fondations par l'ordre du Pere Ripalda Religieux de la compagnie de J E S U S alors mon Confesseur & Recteur du College de Salamanque, où je demourois dans le monastere de Saint Joseph. Après en avoir écrit quelques-unes parmi plusieurs occupations je résolus d'en demeurer là, tant parce que je ne me confessois plus à ce Pere qui étoit allé demeurer ailleurs, qu'à cause que j'avois eu beaucoup de peine à les écrire

ainsi

ainsi que j'en ai toujours, sans néanmoins que j'y eusse regret l'ayant fait par obeissance. Mais le Pere Jerôme Gracien de la Mere de Dieu Commissaire Apostolique me commanda de continuer. Comme mon obeissance est fort imparfaite je lui representai pour m'en excuser mon peu de loisir, & les autres raisons qui me vinrent en l'esprit, tant j'apprehendois d'ajouter cette fatigue à celles que j'avois déjà. Ne l'ayant pû persuader il m'ordonna d'y travailler quand je le pourrois, & je l'ai fait par soumission dans le desir que l'on en retranche tout ce que l'on y trouvera de mauvais, qui sera peut-être ce qui m'y paroît le meilleur. J'ai achevé ce traité le quatorzième jour de Novembre 1576. veille de Saint Eugene dans le monastere de Saint Joseph de Toledé où je suis presentement, & par l'ordre de ce Pere qui n'est pas seulement Commissaire Apostolique des Carmes déchauffez & des Carmelites qui vivent selon la premiere regle; mais Visiteur de ceux de l'observance mitigée de l'Andalousie. Je prie nôtre Seigneur JESUS-CHRIST qui regne & regnera dans tous les siècles de faire que cet ouvrage réussisse à son honneur & à sa gloire.

- Je conjure mes Sœurs qui liront ceci de vouloir pour l'amour de nôtre Seigneur me recommander à lui, afin
- qu'il me fasse misericorde, & me délivre des peines du purgatoire que je puis avoir meritées, pour me faire jouir de sa divine presence; & que ne le lisant pas durant ma vie je reçoive quelque recompense au moins après ma mort de la peine que j'ai eüe à écrire ceci, & de mon extrême desir qu'il donne quelque consolation à celles à qui on permettra de le lire.

Etant une veille de Pentecôte dans l'hermitage de Nazareth du monastere de Saint Joseph d'Avila, & pensant à une tres-grande grace que Dieu m'avoit faite à pareil jour il y avoit environ vingt ans, j'en fus si touchée que je tombai en ravissement. Dans cette extase nôtre Seigneur me commanda de dire de sa part aux Peres de nôtre reforme, qu'elle iroit toujours en augmentant au lieu de se relâcher, pourvû qu'ils travaillassent

avec

vec grand soin à observer quatre choses. La première : Que les Superieurs s'accordassent dans leurs sentimens. La seconde : Qu'ayant plusieurs maisons il n'y eût que peu de Religieux en chacune. La troisième : D'avoir peu de commerce avec les seculiers, & ce peu même pour le bien de leurs ames. Et la quatrième : D'enseigner plus par leurs actions que par leurs paroles. Ceci arriva en l'année 1579. & pour témoigner qu'il est tres-veritable, je l'ai signe de ma main. Therese de Jesus.

SUITE DE CES FONDATIONS.

FONDATION DU MONASTERE
des Carmelites de Villeneuve de la Xare.

CHAPITRE XXVII.

Persecutions faites aux Peres Carmes déchaussez par ceux de l'observance mitigée soutenus par le Nonce Apostolique, & qui ne cessèrent qu'après que le Roi Philippe second eur donné à ce Nonce quatre Asses-seurs tres-gens de bien pour juger de cette affaire. La Sainte entreprend par l'ordre de Dieu de fonder un monastere de Carmelites à Villeneuve de la Xare où neuf Demoiselles qui vivoient en communauté d'une manière admirable souhaitoient avec ardeur d'être Carmelites. La Sainte ayant passé pour y aller par un monastere fondé par Sainte Catherine de Cardone elle parle fort au long de la vie & des vertus de cette grande Sainte.

A P R E's que la fondation de Seville fut achevée on demeura plus de quatre ans sans en faire d'autres, à cause des grandes persecutions qui s'éleverent tout à coup contre les Carmes dechaussez & les Carmelites. Il y en avoit eu d'autres auparavant; mais non pas si rudes que celles-ci qui pensèrent tout renverser. Le diable fit voir combien de si saints commencemens lui étoient insupportables, & Dieu fit connoître que c'étoit son ou-

vraie en le conduisant à sa perfection malgré les efforts de cet ennemi de toutes les bonnes œuvres. Les Peres Carmes dechaussez, & particulierement les Superieurs eurent beaucoup à souffrir par l'opposition des Peres Carmes mitigez & le témoignages si desavantageux que presque tous ces Peres leur rendirent auprès du Reverendissime Pere General. Car encore que ce soit un fort Saint Religieux, & que tous ces nouveaux monasteres de la Reforme n'eussent été fondez que par sa permission, excepté celui de S. Joseph d'Avila pour lequel le Pape l'avoit lui-même donnée, il lui représenterent tant de choses & le prévinrent de telle sorte, qu'il ne vouloit pas qu'on en fondât davantage de Religieux; & ils l'indisposèrent aussi contre moi sur ce que j'avois contribué à ceux qui étoient déjà établis. Mais pour ce qui est des nouveaux monasteres de Religieuses il y a toujours été favorable. La peine que je souffris peut passer pour la plus sensible de toutes celles que j'ai éprouvées dans ces fondations quoi que j'en aie eu de tres-grandes, à cause que d'un côté je ne pouvois me résoudre d'abandonner une entreprise que je voiois clairement regarder la gloire de Dieu & l'avantage de nôtre Ordre, & que mes Confesseurs qui étoient des personnes tres-capables me conseilloyent de poursuivre. Et que d'autre part ce m'étoit une mortelle douleur de ne pas déferer à la volonté de mon Superieur, parce qu'outre l'obligation que j'avois de le contenter je l'aimois extrêmement & lui étois fort obligée. Mais quelque desir que j'eusse de le satisfaire je ne le pouvois, à cause que nous avions des Visiteurs Apostoliques à qui nous estions contraintes d'obeir. Un Nonce du Pape qui étoit un homme fort saint, & qui par son affection pour la vertu estimoit beaucoup les Carmes dechaussez, mourut alors; & Dieu permit pour exercer ces Religieux que celui qui lui succéda & qui étoit un peu parent du Pape, leur fut tres-contraire. Je veux croire qu'il étoit homme de bien: mais se trouvant disposé à favoriser en toutes choses les Peres de l'observance mitigée, & se lais-

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 579
fant persuader de ce qu'ils lui disoient contre les reformez, il se mit dans l'esprit qu'il les devoit empêcher de se multiplier davantage, & commença d'agir contre eux avec une si extrême rigueur qu'il condamnoit au bannissement & à la prison ceux qu'il croioit pouvoir s'opposer à son dessein.

Le Pere Antoine de JESUS qui avoit le premier commencé la reforme, le Pere Jérôme Gracien que le Nonce precedent avoit établi Visiteur Apostolique des mitigez contre lequel ce nouveau Nonce étoit principalement aigri, & le Pere Marian de S. Benoît desquels j'ai parlé dans les precedentes fondations, furent ceux qui souffrirent le plus. Il imposa des penitences rigoureuses à d'autres tres-bons Religieux, & défendit particulièrement à ceux-ci sous de grandes peines de se plus mesler d'aucune affaire. En quoi il étoit facile de juger que Dieu ne permettoit cet orage que pour faire mieux connoître la vertu de ces excellens Religieux, comme la suite le fit voir. Ce même Nonce établit pour Visiteurs de nos monasteres tant de Religieux que de Religieuses un Pere de l'observance mitigée, ce qui nous auroit extrêmement fait souffrir si les choses eussent été comme ils se l'imaginoient, & ne laissa pas de nous faire beaucoup endurer, ainsi qu'on le pourra apprendre par ce qu'en écriront ceux qui le pourront mieux rapporter que moi. Je me contente de le toucher seulement en passant, afin de faire voir à celles qui nous succederont combien elles sont obligées d'aspirer de plus en plus à la perfection, puis qu'elles n'auront qu'à marcher dans un chemin que celles qui les ont precedées ont eu tant de peine à leur aplanir. On disoit contre quelques-unes d'elles mille choses fausses dont j'étois extrêmement touchée. Et quant à celles que l'on publioit contre moi, j'en avois au contraire de la joie, parce que me considerant comme la cause de cette tempeste j'aurois souhaité que l'on m'eût jettée dans la Mer ainsi que Jonas, afin de la faire cesser. Mais Dieu soit loué à jamais d'avoir protégé la justice. Le Roi Dom Philippes aiant été informé

de la pieté & de la maniere de vivre des Carmes déchauffez conçu de l'affection pour eux. Ainsi il ne voulut pas que le Nonce fût le seul juge de cette affaire. Il lui donna quatre Assesseurs tous grands personnages, & dont trois étoient Religieux. L'un d'eux se nommoit le Pere Pierre Fernandez homme de tres-grand esprit, tres-sçavant, & d'une fort sainte vie. Comme il avoit été Visiteur tant des Peres de l'observance mitigée de la province de Castille que des Carmes déchauffez, il étoit tres-informé de la maniere de vivre des uns & des autres; ce qu'il nous importoit de tout qui fût bien connu. Ainsi lors que je scus que sa Majesté l'avoit choisi je crus notre affaire terminée, comme elle l'est par la grace de Dieu. Je souhaite que ce soit pour son honneur & pour sa gloire. Il est certain qu'encore que plusieurs Evêques & des plus grands Seigneurs du royaume s'emploiasent avec chaleur pour informer ce Nonce de la verité, leurs efforts auroient été inutiles si Dieu n'eût permis que le Roi lui-même eût pris connoissance de l'affaire.

Quelle obligation n'avons-nous donc point, mes Sœurs, de prier extrêmement Dieu pour ce grand Prince, & pour ceux qui ont favorisé avec lui la cause de notre Seigneur & de la tres-sainte Vierge sa Mere: & scaurois-je trop vous le recommander, puis que vous voiez qu'autrement il auroit été impossible de continuer ces fondations? en quoi tout ce que nous pouvions contribuer étoit de demander à Dieu par des prieres & des penitences continuelles, qu'il lui plût que cette nouvelle reforme non seulement subsistât, mais fît un plus grand progrès s'il le jugeoit être de son service.

Comme je ne vous ai parlé qu'en passant de tant de travaux qu'on eut à souffrir ils vous paroîtront peut-être peu considerables. Je vous assure néanmoins qu'ils furent fort grands & fort longs.

Lors qu'en l'année 1576. j'étois à Toledé après être revenuë de la fondation de Seville, un Ecclesiastique de Villeneuve de la Xare m'apporta des lettres du Conseil de ce lieu-là, avec ordre de tâcher de me porter à y fonder

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 581
der un monastere, & à y recevoir neuf filles qui s'étoient
retirées il y avoit desja quelques années dans un hermi-
tage de Sainte Anne du même lieu. Elles vivoient en
communauté dans une si grande retraite & une si gran-
de perfection que toute la ville admirant leur vertu les
vouloit assister dans leur desir d'être Religieuses ; & un
Curé de ce lieu nommé Augustin de Ervias fort sçavant
& fort homme de bien touché du même sentiment
m'écrivit aussi en leur faveur. Je crus ne pouvoir entrer
dans cette proposition pour quatre raisons. La premiere:
qu'il étoit difficile que ce grand nombre de filles se pût
accommoder à nôtre manière de vivre après en avoir
pratiqué une autre. La seconde : qu'elles n'avoient pas
à beaucoup près de quoi subsister, & qu'encore que la
ville promit de les nourrir cela ne me paroissoit pas
pouvoir continuer & suffire pour vivre d'aumônes dans
un lieu qui n'étoit guere de plus de mille feux. La troi-
sième : qu'elles n'avoient point de maison. La quatri-
me : que ce lieu étoit fort éloigné de nos monasteres. Et
de plus, parce que ne les aiant jamais veües je ne pouvois
quoi que l'on me dit de leur vertu, m'assurer qu'elles
eussent toutes les qualitez necessaires pour embrasser
une vie semblable à la nôtre. Ainsi je me resoluois à un
refus. Mais comme je ne fais rien sans conseil de person-
nes sçavantes & vertueuses je voulus en parler au Doc-
teur Velasquez mon Confesseur alors Chanoine &
Theologal de Toledé & maintenant Evêque d'Osme
homme de grande capacité & pieté. Après qu'il eut vû
les lettres & été informé de l'affaire il me dit, que je de-
vois rendre une réponse favorable, à cause que lors que
Dieu unit ainsi dans un même dessein tant de personnes
vertueuses c'est une marque qu'il y va de son service. Je
lui obeis, & renvoiai celui qui m'avoit été dépêché sans
lui donner un entier refus. On continua ensuite à me
tant presser, & on employa tant de personnes pour m'en-
gager dans cette fondation que cela dura jusques en
l'année 1580. parce que d'un côté il me sembloit tou-
jours qu'il n'y avoit point d'apparence de s'y résoudre ;

& que de l'autre mes réponses n'étoient point si mauvaises qu'elles ne leur laissassent quelque esperance.

Il arriva que le Pere Antoine de JESUS se retira durant le temps qui restoit de son exil dans le monastere de nôtre Dame du secours distant de trois lieües de Villeneuve. Ainsi il y alloit quelquefois prêcher, & le Pere Gabriel de l'Assomption Prieur de ce monastere qui est un homme fort sage & de grande pieté l'y accompagnoit. Comme ils étoient tous deux amis du Docteur Ervias il eurent par lui la connoissance de ces saintes filles, & furent si touchez de leur vertu & des instances que ce Docteur & toute la ville faisoient en leur faveur, qu'ils embrasserent cette affaire comme si elle eût été la leur propre; & il n'y eut rien qu'ils ne fissent par leurs lettres pour tâcher à me persuader d'y entendre. J'étois alors dans le monastere de Saint Joseph de Malagon éloigné de plus de vingt-six lieües de Villeneuve: & ce Pere Prieur vint me trouver sur ce sujet. Il m'assura entre autres choses que lors que l'établissement seroit fait le Docteur Ervias donneroit à cette maison trois cens ducats de rente à prendre sur son benefice aussi-tôt que l'on en auroit obtenu la permission de Rome. Si c'eût été une chose presente j'aurois crû que cela joint avec le peu qu'avoient ces filles suffiroit pour leur subsistance: mais ne se devant faire qu'après la fondation je n'y trouvois pas assez de sûreté. Ainsi pour m'en excuser je representai au Pere Prieur diverses raisons qui me paroissent tres-fortes, le pria de bien considerer l'affaire avec le Pere Antoine de JESUS, & lui dis que je la remettois sur leur conscience, & ne croiois pas qu'elle se dût faire.

Après qu'il fut parti considerant combien il avoit cette affaire à cœur & qu'il ne manqueroit pas sans doute de faire tous ses efforts pour persuader au Pere Ange de Salazar maintenant nôtre Superieur d'approuver ce dessein, j'écrivis à l'heure même à ce dernier pour le prevenir, & le prier de ne point donner cette permission. Je lui en representois les raisons: & il m'a mandé
depuis

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 583
depuis qu'il ne l'auroit jamais accordée sans sçavoir si je
l'approuvois.

Six semaines après ou environ lors que je croiois l'affaire rompue je receus des lettres du Conseil de Villeneuve par lesquelles il s'obligeoit à donner tout ce qui seroit nécessaire pour la subsistance de ce monastere. Ces lettres étoient accompagnées de celles du Docteur Ervias qui confirmoient la promesse qu'il avoit faite, & d'autres lettres des deux Peres dont j'ai parlé, qui continuoient de me représenter avec beaucoup de force combien cette œuvre seroit agreable à Dieu. J'aprehendois tant néanmoins de recevoir ce grand nombre de Religieuses, qui pourroient, comme il arrive souvent, se liguier ensemble contre celles que je leur joindrois, que ne trouvant pas d'ailleurs ce qu'on offroit pour la subsistance de cette maison assez assuré je ne pouvois me déterminer. J'ai reconnu depuis que c'étoit le demon qui m'abattoit ainsi le courage, & me faisoit perdre par ses artifices presque toute la confiance que j'avois en Dieu. Mais les prieres de ces vertueuses filles triompherent enfin de la malice de cet ennemi de nôtre salut.

Comme dans l'extrême desir que j'ai toujours de voir augmenter le nombre de ceux qui loüent & qui servent Dieu, & que la crainte d'empêcher l'avancement de quelques ames avoit été la cause des réponses favorables que j'avois rendues touchant cette affaire, je ne cessois point de la recommander à nôtre Seigneur. Et un jour après avoir communiqué il me demanda d'une manière fort severe *avec quels tresors j'avois donc établi les monasteres que j'avois fondez*, & ajoûta : *Que je ne deliberasse point d'accepter celui-là : Qu'il y seroit bien servi ; & qu'il seroit utile à plusieurs.* La force toute-puissante de ces paroles d'un Dieu qui ne se font pas seulement entendre à l'esprit, mais qui l'éclairent pour le rendre capable de connoître la verité, & disposent la volonté à agir conformément à cette connoissance, me toucherent si vivement que je ne deliberai plus à accep-

ter cette maison, & reconnus la faute que j'avois faite d'avoir differé si long-temps par des considerations humaines après avoir vû tant d'effets si extraordinaires de la conduite de Dieu dans l'établissement de ces maisons saintes consacrées à son service. Ne mettant donc plus en doute d'entreprendre cette fondation je crus pour diverses raisons qu'il étoit necessaire d'y mener moi-même les Religieuses qui devoient y demeurer, quoi que je ne le pussé faire sans beaucoup de peine, parce que j'étois arrivée malade à Malagon, & l'étois encore. Mais jugeant qu'il y alloit du service de Dieu j'en écrivis à nôtre Superieur afin de sçavoir sa volonté. Il m'envoia la permission pour cette fondation, & m'ordonna de l'aller faire, & de mener avec moi telles Religieuses que je voudrois. Ce choix ne me mit pas peu en peine, à cause de ce que je voiois qu'il faudroit qu'elles demeurassent avec ce grand nombre de filles que je m'engageois de recevoir. Après avoir extrêmement recommandé l'affaire à Dieu je tirai du monastere S. Joseph de Toledé une Religieuse pour être Prieure, & deux de celui de Malagon dont l'une seroit Soupprieure. Comme on avoit beaucoup prié pour ce sujet ce choix réussit tres-bien, & je l'attribuai à une faveur particuliere de Dieu. Car quant aux fondations où il n'y a que de nos Religieuses qui les commencent sans se mesler avec d'autres, elles ne sont pas sujettes à rencontrer de grandes difficultez.

Le Pere Antoine de J E S U S & le Pere Gabriel de l'Assomption ce bon Prieur nous vinrent querir avec les ordres que la ville avoit donnez pour nôtre établissement; & nous partîmes de Malagon le treizième jour de Fevrier 1580. un Samedi avant le Carême. Je ne pus voir sans étonnement qu'étant auparavant si malade je me trouvai dans un moment en tel état que je ne me souvenois plus de l'avoir été. On voit par là combien il importe lors que Dieu demande quelque chose de nous, de ne point considerer nos infirmités ni les obstacles qui s'y rencontrent, puis qu'il peut quand il lui plaît chan-

changer la foiblesse en force, & la maladie en santé; & que s'il ne le fait pas c'est qu'il juge que la souffrance nous est plus avantageuse. Car à quoi nôtre santé & nôtre vie peuvent-elles être mieux employées qu'à les sacrifier pour le service d'un si grand Roi? Et ne devons-nous pas nous oublier nous-mêmes quand il s'agit de son honneur & de sa gloire? N'apprenez donc point, mes Sœurs, de pouvoir jamais vous égarer en marchant par ce chemin. J'avoué que ma lâcheté & ma foiblesse m'ont souvent fait douter & craindre. Mais il ne me souvient point que depuis que j'ai embrassé la réforme & même quelques années auparavant, nôtre Seigneur ne m'ait par sa miséricorde fait la grace de surmonter ces tentations pour embrasser ce qui regardoit son service, quelques difficultez qui s'y rencontraient. Car encore que je connusse clairement que ce que je pouvois y contribuer n'étoit rien, & que lui seul faisoit tout, je trouvois ma satisfaction dans l'assurance qu'il ne demande de nous qu'une ferme résolution de vouloir absolument tout ce qu'il veut. Qu'il soit benî à jamais. Ainsi soit-il.

Nôtre chemin se rencontrant par le monastere de nôtre Dame du secours dont j'ai parlé, nous devions nous y arrêter pour donner avis de nôtre arrivée à Villeneuve qui n'en est éloignée que de trois lieues, & cela avoit été ainsi resolu par ces Peres qui nous conduisoient & à qui nous estions obligées d'obeir. Ce monastere est assis dans un desert assez agreable. Les Religieux vinrent en bon ordre au devant de leur Prieur: & comme ils étoient pieds nus avec de pauvres manteaux de gros drap ils nous donnerent à tous de la devotion. Pour moi j'en fus fort attendrie, m'imaginant de revoir ce temps bienheureux de nos Saints Peres. Je les confiderois en cette solitude comme des fleurs odoriferantes dont la blancheur est une marque de leur pureté, & je les croi tels devant Dieu, parce que je suis persuadée qu'ils le servent tres-fidèlement. Ils entrèrent dans l'Eglise en chantant le *Te Deum* d'un ton qui témoignoît assez

combien ils étoient mortifiez. Cette entrée est sous terre comme seroit celle d'une caverne, & represente ainfi celle de nôtre Saint Pere Elie. Tant d'objets de pieté me donnoient une telle joie, que quand le chemin que nous avions fait pour venir dans une demeure si devote auroit été encore beaucoup plus long, le travail m'en auroit paru bien employé. Mais je ne pouvois penser sans douleur que je n'avois pas été digne de trouver encore en vie Sainte Catherine de Cardone dont Dieu s'étoit servi pour fonder ce monastere, quoi que j'eusse tant souhaité de la voir.

Je croi qu'il ne sera pas mal à propos de rapporter ici quelque chose de sa vie, & des moiens dont j'ai appris que Dieu s'est servi par elle pour fonder cette maison qui a été utile à plusieurs ames des lieux d'alentour, afin, mes Sœurs, que voiant quelle a été la penitence de cette Sainte, & combien nous sommes éloignées de lui ressembler, nous fassions de nouveaux efforts pour plaire à Dieu. Car comment pourrions-nous nous excuser de faire moins qu'elle, puis que la grandeur de sa naissance qu'elle tiroit des Ducs de Cardone & qui lui donnoit tant d'avantage sur nous, l'avoit fait élever d'une maniere plus delicate que nous ne l'avons été? Aiant reçu quelques lettres d'elle j'y ai remarqué qu'au lieu de signer son nom propre, elle signoit seulement la pecheresse. D'autres écriront les particularitez de sa vie avant & depuis que Dieu lui eut fait tant de graces. Je me contenterai de rapporter ce que j'en ai appris de plusieurs personnes dignes de foi qui avoient fort conversé avec elle.

Dés le temps que cette sainte fille vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité, elle veilloit tres-soigneusement sur elle-même, faisoit beaucoup d'austeritez, & desiroit toujours de plus en plus de se retirer en quelque lieu solitaire pour ne s'occuper que de Dieu seul & à des actions de penitence sans qu'on l'en pût détourner. Elle le disoit à ses Confesseurs, & ils le lui dévoient conseiller considerant cette pensée comme une folie,

lie, parce que le monde est si plein de discretion qu'à peine se souvient-on des faveurs si extraordinaires que Dieu a faites aux Saints & aux Saintes qui ont tout abandonné pour l'aller servir dans les deserts. Mais comme il ne manque jamais de favoriser les veritables desirs qu'on a de lui plaire, il permit que cette bienheureuse fille se confessà à un Religieux de S. François nommé le Pere François de Torrez. Je l'ai connu particulièrement, & le regarde comme un Saint. Il y a desja plusieurs années qu'il est tres-fervent dans l'oraison & dans la penitence; qu'il souffre une grande persecution, & qu'il sçait quelles sont les graces que Dieu fait à ceux qui s'efforcent de s'en rendre dignes. Ainsi il dit à cette Dame, qu'au lieu de perdre courage elle devoit répondre à la vocation de Dieu. Je ne sçai si ce furent ses propres paroles: mais on en vit bien-tôt l'effet par la resolution qu'elle prit.

Elle découvrit son dessein à un Hermite d'Alcala, le pria de l'accompagner pour l'executer, & le conjura de lui garder un secret inviolable. Ils s'en allerent ensemble au lieu où est maintenant bâti ce monastere; & y aiant trouvé une caverne si petite que cette grande servante de Dieu pouvoit à peine y tenir, ce bon Hermite l'y laissa & s'en retourna. *Quel devoit être, mon Sauveur, l'amour dont cette grande ame brûloit pour vous, puis qu'il lui faisoit ainsi oublier le soin de sa nourriture, les perils où elle s'exposoit, & le hazard où elle mettoit sa reputation lors que l'on ne sçauroit ce qu'elle seroit devenuë? Quelle devoit être cette sainte yvresse qui par l'apprehension de rencontrer quelque obstacle qui l'empêchât de jouir sans cesse de la presence de son divin Epoux lui faisoit ainsi renoncer pour jamais à tous les biens, à tous les plaisirs, & à tous les honneurs du monde!*

Considérez attentivement, mes Sœurs, je vous prie de quelle sorte cette pure & chaste colombe s'éleva dans un moment au dessus de toute, les creatures. Car encore que nous aions fait la même chose en entrant en Reli-

gion, & offert à Dieu nôtre liberté en faisant vœu d'une perpetuelle clôture, je ne ſçai ſi nous ne trouvons point dans quelques rencontres que nôtre amour propre eſt toujours le maître. Je prie Dieu de nous preſerver de ce malheur; & que nous faiſant la grace d'imiter cette Sainte en renonçant comme elle à tout ce qui eſt du ſiecle, il lui plaiſe d'en détacher entièrement nôtre cœur.

J'ai entendu dire des choſes extraordinaires de ſes austeritez, quoi que l'on n'ait ſans doute eu connoiſſance que des moindres, puis qu'ayant paſſé tant d'années en cette ſolitude dans un ſi ardent deſir de faire penitence & ſans que perſonne pût moderer ſa ferveur, il y a ſujet de croire qu'elle traitoit ſon corps d'une terrible maniere. J'en rapporterai ce que des perſonnes croiables ont appris de ſa propre bouche, & ce qu'elle en dit à nos Sœurs de Saint Joſeph de Toledé; lors que les conſiderant comme ſi elles euſſent été les ſiennes, elle leur parla dans la viſite qu'elle leur fit, avec cette ſincerité & cette ouverture de cœur qui lui étoient naturelles. A quoi je dois ajouter que cette profonde humilité qui lui faiſoit connoître qu'elle ne pouvoit rien par elle-même, la rendoit ſi incapable de vanité, qu'elle ne prenoit plaisir à raconter les grâces qu'elle recevoit de Dieu, qu'afin qu'on en rapportât à lui ſeul toute la gloire. Une maniere d'agir ſi franche pourroit être perilleuſe à des ames qui ne ſeroient pas arrivées à un auſſi haut degré de perfection que cette Sainte, parce qu'il ſe meſeroit peut-être parmi ces louanges quel'on donneroit à Dieu quelque ſentiment d'amour propre. Mais je ne doute point que la ſimplicité avec laquelle cette Bienheureuſe fille agiſſoit ne l'ait exemptée de ce défaut, & je n'ai jamais oïi dire qu'on l'en ait blaſmée.

Elle raconta donc à nos Sœurs, qu'après avoir mangé trois pains que l'Hermite qui la conduiſit dans cette caverne lui avoit laiſſez, elle y paſſa plus de huit ans ſans autre nourriture que des herbes & des racines qui croiſſoient dans ce deſert. Qu'enſuite un petit berger qui la rencontra lui apportoit du pain, & de la farine dont elle faiſoit

faisoit de petits tourteaux qu'elle mangeoit de trois jours en trois jours. Une preuve de cette verité est que des Religieux qui étoient presens lors qu'elle fonda ce monastere assurent qu'elle avoit tellement perdu le goût, que s'il arrivoit qu'on l'obligeât à manger quelque fardine ou quelque autre chose, elle lui faisoit plutôt du mal que du bien. Pour ce qui est du vin elle n'en bût jamais que je sçache. Les disciplines qu'elle se donnoit avec une grande chaîne duroient souvent une heure & demie, & quelquefois deux heures. Et ses cilices étoient si rudes qu'une femme m'a dit que revenant avec elle d'un pelerinage & aiant la nuit fait semblant de dormir, elle lui vit ôter & nettoier son cilice qui étoit tout plein de sang. Mais ce qu'elle souffroit de la part des demons étoit encore beaucoup plus penible. Car elle dit à nos Sœurs qu'ils lui apparoissoient comme de grands dogues qui lui sautoient sur les épaules, ou comme des couleuvres, sans que quelques tourmens qu'ils lui fissent elle en eût peur.

Après même avoir fondé le monastere elle ne laissoit pas de coucher dans sa caverne, excepté quand elle alloit au divin office. Auparavant qu'il fût bâti elle entendoit la Messe aux Religieux de la Merci à un quart de lieuë de là. Et faisoit quelquefois ce chemin à genoux. Son vestement que l'on auroit pris pour celui d'un homme, étoit de bure, & sa tunique de gros drap.

Quand elle eut passé quelques années dans une si étrange solitude Dieu permit que le bruit de sa vertu se répandit : & l'on commença d'avoir tant de veneration pour elle qu'elle ne pouvoit éviter qu'un tres-grand nombre de gens ne la vinssent voir. Elle parloit à tout le monde avec beaucoup de douceur & de charité, mais le concours du monde augmentant toujourns elle en étoit si lassé & si ennuiée qu'elle disoit qu'ils la faisoient mourir. Presque aussi-tôt que le monastere fut bâti il y avoit des jours que la campagne étoit toute couverte de chariots, & ces Religieux ne trouvoient autre moien de la soulager que de la faire monter sur un lieu élevé, d'où elle

elle leur donnoit la benediction & s'en delivroit ainsi ?
 Ensuite des huit années qu'elle avoit passées dans cette
 caverne que ceux qui y alloient avoient accrue, elle
 tomba dans une si grande maladie qu'il n'y avoit point
 d'apparence qu'elle en revinst, sans que néanmoins elle
 se pût refoudre à sortir d'une si affreuse demeure.

Elle commença alors à être touchée d'un grand desir
 de fonder proche de ce lieu un monastere de Religieux,
 Mais elle demeura assez long-temps sans sçavoir de quel
 ordre elle les choisiroit. Etant en oraison devant un Cru-
 cifix qu'elle portoit toujours sur elle, nôtre Seigneur lui
 fit voir un manteau blanc & connoître qu'elle devoit
 choisir l'ordre des Carmes déchauffez dont elle n'avoit
 point entendu parler, ni ne sçavoit pas seulement qu'il
 y en eût dans le monde, & il n'y avoit encore que ceux
 de Mançera & de Pastrane. Elle s'en informa, & aiant
 appris qu'il y en avoit un à Pastrane dont la ville appar-
 tenoit à la Princesse d'Eboli femme du Prince Rui de
 Gomez de Silva son ancienne amie, elle s'y en alla pour
 travailler à executer sa resolution. Y étant arrivée elle
 prit l'habit de la Sainte Vierge dans l'Eglise de Saint
 Pierre, mais sans dessein de se faire Religieuse n'y aiant
 jamais eu d'inclination, parce que Dieu la conduisoit
 par une autre voie, & qu'elle apprehendoit qu'on ne l'o-
 bligeât par obeissance à moderer ses austeritez, & à a-
 bandonner sa solitude.

Elle prit ce saint habit en presence de tous les Reli-
 gieux, du nombre desquels étoit le Pere Marian dont
 j'ai parlé, & il m'a dit, qu'étant entré alore dans un ra-
 vissement il eut une vision en laquelle il lui sembla qu'il
 voioit plusieurs Religieux & Religieuses à qui l'on avoit
 fait souffrir le martire, dont les uns avoient eu la tête
 trenchée, & les autres les jambes & les bras coupez. Et
 ce n'est pas un homme capable de rien rapporter que de
 veritable, ni qui soit accoutumé d'avoir des ravisse-
 mens, nôtre Seigneur ne le conduisant pas par ce che-
 min, Priez Dieu, mes Sœurs, qu'il nous fasse la grace de
 meriter d'être du nombre de ces bienheureux martirs.

Ce

Ce fut donc en ce lieu de Pastrane que cette sainte fille commença à traiter de la fondation de son monastere. Et elle alla ensuite pour ce sujet à la Cour qu'elle avoit quittée avec tant de joie. Ce ne lui fut pas une petite mortification, parce qu'elle ne sortoit pas plutôt du logis qu'elle se trouvoit environnée d'une grande multitude de gens, dont les uns coupoient des morceaux de son habit, & les autres des morceaux de son manteau. De là elle fut à Toledé où elle vit nos Religieuses: & toutes m'ont assurée qu'il sortoit d'elle une odeur si agreable & si grande qu'il n'y avoit pas jusques à son habit & à sa ceinture, qu'elles lui ôterent pour lui en donner une autre, qui n'en fussent parfumez: & que plus on s'approchoit d'elles plus on sentoit cette bonne odeur, quoi que l'étoffe de ses vestemens & l'extrême chaleur qu'il faisoit alors dûssent produire un effet contraire. Cette marque qui paroissoit en son corps de la grace que Dieu répandoit dans son ame leur donna une grande devotion, & je suis tres-assurée que ces bonnes filles ne voudroient pour rien du monde dire un mensonge. Cette Sainte obtint à la Cour & ailleurs tout ce qu'elle desiroit pour l'établissement de ce monastere; & il fut fondé ensuite de la permission qu'elle en eut.

L'Eglise fut bâtie au même lieu où étoit sa caverne, & on lui en fit une autre assez proche où il y avoit une sepulcre. Elle y passoit la plus grande partie du jour & de la nuit durant les cinq ans & demi qu'elle vécut encore. Et l'on a considéré comme une chose surnaturelle que des austerez aussi extraordinaires qu'étoient les siennes n'aient pas plutôt fini ses jours. Elle mourut en l'année 1577. & on l'enterra avec une tres-grande solennité; un Gentilhomme nommé Dom Jôüan de Leon n'y aiant rien épargné. Son corps est maintenant en dépôt dans une Chapelle de la sainte Vierge pour qui elle avoit tant de devotion, en attendant que l'on bâtit une Eglise pour y conserver un si grand tresor. La veneration que l'on a à cause d'elle pour ce monastere & pour tous les lieux d'alentour est si grande, qu'il semble qu'elle

le ait imprimé des marques de sa sainteté dans cette heureuse solitude, & particulièrement dans cette caverne où elle a passé tant d'années avant la fondation du monastere. On m'a assuré que cette Sainte souffroit avec une telle peine l'incroyable multitude de ceux qui venoient pour la voir, qu'elle vouloit s'en aller en quelque autre lieu où elle ne fût connue de personne, & qu'elle fit chercher l'Hermite qui l'avoit conduite en celui-là, afin qu'il la menât en un autre. Mais il étoit déjà mort, & nôtre Seigneur ne permit pas qu'elle executât ce dessein, parce qu'il vouloit que l'on consacrat à l'honneur de sa Sainte Mere la maison où on le sert aujourd'hui si fidèlement. Il ne faut que voir ces Religieux pour connoître quelle est leur joie d'avoir renoncé au monde, & principalement le Prieur, qui est passé des delices du siecle dans une vie si penitente. Dieu les a bien recompensez d'avoir ainsi tout abandonné pour l'amour de lui, en les élevant si fort au dessus de toutes les choses de la terre. Ils nous reçurent avec beaucoup de charité, & nous donnerent des ornemens pour le monastere que nous allions fonder; le respect & l'affection que l'on a pour la memoire de la Sainte faisant qu'on leur en donne beaucoup. Je ne vis rien en ce lieu qui ne m'édifiât extrêmement. Mais la satisfaction que j'en avois étoit meslée d'une confusion qui me dure encore lors que je pense, que cette grande Sainte qui a passé sa vie dans une si aspre penitence étoit une fille comme moi, plus delicatement élevée à cause de sa condition, moins pecheresse sans comparaison que je ne suis, & qui n'a pas reçu de nôtre Seigneur tant de faveurs qu'il m'en a fait en toutes manieres, dont celle de ne m'avoir pas precipitée dans l'enfer comme mes pechez le meritoient, en est une toute extraordinaire. Ma seule consolation est le desir que j'ai de mieux faire à l'avenir, mais cette consolation est foible, parce que toute ma vie s'est passée dans de semblables desirs sans y avoir répondu par mes actions. Dieu veuille, s'il lui plaît, m'assister par son infinie misericorde. J'y ai toujous mis ma confiance en m'ap-

puant

puant sur les merites de son Fils & sur l'intercession de la Sainte Vierge dont il me fait la grace de porter l'habit.

Après avoir communiqué dans cette Eglise j'entrai dans un ravissement, & cette sainte fille accompagnée de quelques Anges m'apparut d'une maniere intellectuelle telle qu'un corps glorieux. Elle me dit de ne me point lasser de fonder des monasteres : & je compris, quoi qu'elle ne me le dit pas : qu'elle m'assistoit auprès de Dieu. Elle ajoûta d'autres choses qui ne se peuvent écrire, dont je demeurai fort consolée & avec un grand desir de travailler pour le service de Dieu. Ainsi j'espere de sa bonté & des prieres de cette Sainte que je pourrai y réussir en quelque sorte.

Vous voiez, mes Sœurs par ce que je viens de rapporter, que les souffrances & les travaux de cette grande servante de Dieu sont finis avec sa vie ; mais que la gloire dont elle jouit maintenant ne finira point. Puis donc que nous la pouvons considerer comme aiant été l'une de nos Sœurs, efforçons-nous de l'imiter, & je vous en conjure au nom de nôtre Seigneur. Aions pour nos miserables corps cette sainte horreur qu'elle avoit d'elle-même, & n'y aiant rien ici bas de permanent, achevons ce qui nous reste à passer de la durée si courte de cette vie comme elle a achevé la sienne.



Nous arrivâmes à Villeneuve de la Xare le premier Dimanche de Carême de l'année 1580. le jour de la fête de Saint Barbacien, & la veille de celle que l'on celebre en l'honneur de la chaire de S. Pierre. Tout le Conseil de la ville & le Docteur Ervias accompagnez de plusieurs autres vinrent au devant de nous, & nous allâmes descendre à l'Eglise de la ville qui est fort éloignée de celle de Sainte Anne.

Je ne pouvois voir sans en ressentir une grande consolation avec quelle joie tout ce peuple recevoit des Religieuses de l'Ordre de la tres-sainte Vierge. Nous entendîmes de loin le son des cloches, & aussi-tôt que nous fûmes

fûmes entrées dans l'Eglise on chanta le *Te Deum* en musique & au son des orgues. On mit le tres-saint Sacrement sur une machine faite pour ce sujet, & l'image de la Vierge sur une autre moindre. La Procession précédée par plusieurs croix & bannieres commença de marcher avec grande pompe, & nous estions proches du Saint Sacrement avec nos voiles baissés & nos manteaux blancs.

Les Carmes déchaussés qui étoient venus en bon nombre de leurs monasteres étoient près de nous. Les Religieux de S. François du Convent de la ville y assisterent. Et il s'y rencontra un Pere Dominiquain dont je fus fort aise, quoi qu'il fût seul.

Comme l'Eglise d'où nous partions & celle où nous allions étoient assez éloignées, on avoit dressé plusieurs reposoirs sur le chemin. On s'y arrêtoit, & l'on y recitoit des vers sur le sujet de nôtre Ordre qui me donnoient beaucoup de consolation, parce qu'ils étoient pleins des loüanges de ce Dieu tout-puissant qui nous honoroit de sa présence, & pour l'amour duquel on faisoit tout de cas de sept pauvres Carmelites que nous estions. Mais en même temps ce m'étoit une grande confusion de me voir parmi ces servantes de Dieu, & de sçavoir que si l'on m'eût traitée comme je le méritois on n'auroit pû me souffrir. Je ne vous ai, mes Filles, rapporté si au long cet honneur que l'on rendit à l'habit de la Sainte Vierge, qu'afin que vous en remerciez nôtre Seigneur, & le priez de vouloir rendre cette fondation utile à son service. Car pour moi je vous avoué que je ne suis jamais si contente que lors que ces établissemens se font après beaucoup de persecutions & de travaux, & que ce sont ceux que je vous raconte plus volontiers. Il est vrai néanmoins que ces bonnes filles qui étoient dans cette maison ont extrêmement souffert durant les cinq ou six ans qu'il y avoit qu'elles s'y étoient enfermées, tant par d'autres travaux que parce que leur pauvreté étoit si grande qu'elles n'avoient pas peu de peine à gagner de quoi vivre. Car elles ne purent jamais se resou-

dre à demander des aumônes, à cause qu'elles ne croient pas le devoir faire. Elles jeûnoient beaucoup, mangeoient peu lors qu'elles ne jeûnoient pas, étoient fort mal couchées, & logées fort étroitement. Mais leur principale peine venoit à ce qu'elles me dirent, de leur extrême desir de se voir revêtues de ce saint habit. Elles ne pensoient jour & nuit à autre chose tant elles apprehendoient de ne l'avoir point. C'étoit le sujet de leurs prieres. Elles demandoient sans cesse à Dieu en pleurant en sa presence de leur vouloir faire cette grace. Et dans l'extrême affliction que leur donnoient les obstacles qui s'y rencontroient elles redoubloient leurs penitences, & retranchoient de leur nourriture pour épargner sur ce qu'elles gagnoient du travail de leurs mains, afin d'avoir moien de m'envoier des messagers, & donner quelque chose à ceux qui les pouvoient assister dans leur dessein. Depuis avoir communiqué avec elles & reconnu leur sainteté je n'ai pû douter que ce qu'elles ont été reçues dans nôtre Ordre ne soit un effet de leurs oraisons & de leurs larmes. Ainsi je croi avoir rencontré en ces ames un beaucoup plus riche tresor que si elles avoient un grand revenu; & j'espère que cela ira toujours en augmentant.

Lors que nous entrâmes dans la maison ces bonnes filles nous reçurent avec les mêmes habits qu'elles y avoient apportez, parce qu'elles n'avoient point voulu prendre celui des devotes que l'on nommes beates, à cause qu'elles esperoient toujours que Dieu leur feroit la grace de recevoir le nôtre. Le leur étoit fort honnête, quoi qu'il fût facile d'y remarquer le peu de soin qu'elles avoient de leurs personnes, & il ne faloit point de meilleures preuves de l'austerité de leur vie & de leurs penitences, que les marques qui en paroissoient sur leurs visages. L'abondance des larmes qu'elles répandirent en nous voiant & qu'il étoit facile de juger n'être pas feintes, faisoit connoître leur joie: & cette joie jointe à leur humilité, à leur obeissance pour la Prieure, & à ce qu'il n'y avoit rien qu'elles ne fissent pour nous contenter, étoient

toient des témoignages de leur vertu. Leur seule apprehension étoit que leur pauvreté & la petitesse de leur maison ne nous portassent à nous en retourner. Nulle d'elles n'avoit jamais commandé. Chacune travailloit avec grande humilité à ce dont elle étoit capable. Deux des plus âgées traitoient de leurs affaires lors qu'il en étoit besoin, & les autres ne parloient ni ne vouloient parler à personne. Il n'y avoit point de serrure à leur porte, mais seulement un verrouil, & la plus ancienne qui rendoit les réponses étoit la seule qui osât s'en approcher. Elles dormoient fort peu afin d'avoir assez de temps pour travailler à gagner leur vie, & pour prier; car elles y emploioient plusieurs heures, & les journées entieres aux jours de fêtes. Les ouvrages du Pere Louïs de Grenade & du Pere Pierre d'Alcantara étoient les livres d'où elles tiroient les regles de leur conduite. Elles s'occupoient la plupart du temps à reciter l'office divin qu'elles lisoient le mieux qu'elles pouvoient, n'y en ayant qu'une qui sceût bien lire. Leurs Breviaires n'étoient pas semblables, & quelques-uns qui étoient du vieil stile Romain leur avoient été donnez par des Prêtres qui ne pouvoient plus s'en servir. Comme à peine sçavoient-elles lire elles y emploioient beaucoup de temps, & ne le recitoient pas en lieu d'où ceux du dehors les pûssent entendre. Il y a sujet de croire qu'elles y faisoient plusieurs fautes; mais je ne doute point que Dieu qui connoissoit leur bonne intention ne les excusât. Lors que le Pere Antoine de J E S U S commença de communiquer avec elles il fit qu'elles ne reciterent plus que l'office de la Sainte Vierge. Elles avoient un four où elles faisoient cuire leur pain, & se conduisoient en toutes choses avec autant de regularité que si elles eussent eu une Superieure. Plus je conversois avec elles, plus je loüois Dieu des graces qu'il leur faisoit, & me réjouissois d'être venuë; n'y ayant point de travaux que je ne voulusse souffrir pour consoler de telles ames. Celles de mes compagnes destinées pour demeurer avec elles me dirent qu'elles avoient eu quelque peine durant les pre-

miers jours; mais qu'ayant connu leur vertu elles avoient conceu tant d'affection pour elles qu'elles demeureroient avec joie: & l'on voit par cet exemple quel est le pouvoir de la sainteté. Il est vrai que ces Religieuses étoient telles, que quand cela leur eût été fort penible elles n'auroient pas laissé de s'y engager volontiers avec l'assistance de nôtre Seigneur par le desir qu'elles ont de souffrir pour son service. Celles qui ne sentent pas être dans cette disposition ne se doivent point croire de véritables Carmelites; puis que ce n'est pas le repos, mais la souffrance que nous sommes obligées de rechercher, afin d'imiter en quelque chose nôtre divin Epoux. Je le prie de vouloir par son infinie bonté nous en faire la grace.

Je dois maintenant vous dire, mes Sœurs, quel a été le commencement de cet hermitage de Sainte Anne. Un Prêtre fort vertueux & fort recueilli nommé Jacques de Guadalajara natif de Zamore & qui avoit été Religieux de nôtre Dame du Carmel, aiant une devotion particuliere pour la glorieuse Sainte Anne fit bâtir en ce lieu un hermitage tout proche de sa maison, d'où il pouvoit entendre la Messe. L'ardeur de son zele lui fit entreprendre le voiage de Rome, & il en rapporta des bulles avec de grandes indulgences pour cette Chapelle. En mourant il ordonna par son testament que cette maison & tout son bien seroient employez pour fonder un monastere de Religieuses de nôtre Dame du Mont Carmel: & que si cela ne se pouvoit executer il y auroit un Chapelain qui diroit quelques Messes toutes les semaines: mais que cette obligation cesseroit aussi-tôt qu'il y auroit un monastere fondé. Ces lieux demeurèrent ainsi entre les mains d'un Chapelain durant vingt ans pendant lesquels le bien diminua beaucoup: & ces Demoiselles ne jouïssent que de la maison. Car le Chapelain qui demeure dans un autre lieu dépendant de la même Chapelle ne veut pas la leur ceder ni ce peu qui reste du bien. Néanmoins la bonté de nôtre Seigneur est si grande qu'elle n'abandonnera point la maison de sa glorieuse

glorieuse aieul. Plaise à sa div. ne Majesté qu'il y soit toujours servi, & que toutes les creatures ne cessent jamais de lui donner des loüanges qui lui sont deües. Ainsi soit-il.

FONDATION DU MONASTERE des Carmelites de Palence.

CHAPITRE XXVIII.

Dans la repugnance qu'avoit la Sainte de s'engager à cette fondation Dieu lui commande de l'entreprendre, & lui ordonne ensuite de s'établir auprès d'une Eglise de la Vierge, quoi qu'elle eût des ja fait le marché d'une autre maison. La Sainte rapporte aussi de quelle sorte l'affaire d'entre les Carmes Déchaussez & les Mitigez fut accommodée; & qu'ils eurent chacun un Provincial.

A Mon retour de la fondation de Villeneuve de la Xare je receus un ordre de mon Superieur d'aller à Vailladolid pour satisfaire au desir de l'Evêque de Palence Dom Alvarez de Mendocce. C'étoit ce Prelat qui étant Evêque d'Avila nous avoit permis d'y fonder nôtre monastere de Saint Joseph. Et comme il ne se peut rien ajoûter à son affection pour nôtre Ordre Dieu lui inspira depuis qu'il fut passé de cet Evêché à celui de Palence, ce desir d'y fonder une autre maison.

Je ne fus pas plutôt arrivée à Vailladolid que je tombai dans une si grande maladie que l'on ne croioit pas que j'en pûsse relever. J'en revins toutefois; mais avec un tel dégoût, une telle foiblesse, & apparemment si incapable d'agir, que quelque desir qu'eût la Superieure que cette fondation se fît, & quoi qu'elle me presât de l'entreprendre, je ne pouvois me persuader d'avoir pour cela assez de force, ni quand même je m'y emploierois d'y réussir, parce que ce monastere devoit être fondé sans revenu, & qu'on me disoit que ce lieu étoit si pauvre que les Religieuses n'y pourroient vivre.

Il y avoit déjà près d'un an que je traitois de la fondation

tion

tion de ce monastere & de celui de Burgos, & il ne me paroilloit pas y avoir de grandes difficultez. Mais alors il s'en presentoit plusieurs à mon esprit; quoi que je ne fusse venue à Vailladolid que pour ce sujet. Je ne sçai si la foiblesse qui me restoit de ma maladie en étoit la cause: ou si c'étoit que le diable s'efforçoit d'empêcher le bien qui en est arrivé. En verité je ne puis voir qu'avec étonnement & un sensible déplaisir, ni même sans m'en plaindre souvent à nôtre Seigneur, de quelle sorte nôtre ame participe tellement aux infirmités de nôtre corps qu'il semble qu'elle ne puisse éviter d'entrer dans les sentimens qui le font souffrir. C'est à mon avis l'une des plus grandes miseres de cette vie quand l'esprit n'est pas assez fort pour s'élever au dessus des sens, & s'en rendre le maître. Car quelque difficile à supporter que soit la peine de sentir de violentes douleurs, je la trouve peu considerable lors que l'ame demeure si attentive à Dieu qu'elle lui rend graces de ces maux qu'elle considere comme venant de sa main. Mais souffrir beaucoup d'un côté, & ne rien faire de l'autre pour lui témoigner nôtre amour, c'est une chose terrible, principalement à une ame qui s'est veüe dans de si grands desirs de ne chercher sur la terre aucun repos interieur ni exterieur, afin de s'employer toute entiere au service de ce divin maître. Ainsi quand cela arrive je n'y voi autre remede que la patience, la connoissance de nôtre misere, & la soumission à la volonté de Dieu, qui font que nous nous abandonnons à lui pour se servir de nous en ce qu'il lui plaît, & comme il lui plaît. C'est l'état où j'étois alors. Et quoi que convalescente ma foiblesse étoit telle que je n'avois plus cette confiance en Dieu dont il me favorisoit dans le commencement de ces fondations. Tout me paroilloit impossible: & j'avois besoin de rencontrer quelqu'un qui me redonnât du courage. Mais les uns augmentoient mes craintes au lieu de les diminuer: & les esperances dont les autres me flatoient me paroisoient si foibles qu'elles ne suffisoient pas pour me fortifier dans le découragement où je me trouvois.

Le Pere Ripalda Religieux de la compagnie de Jesus arriva alors. Et parce que c'étoit un homme fort sçavant, de grande pieté, & à qui je m'étois long-temps confessée, je lui déclarai l'état où j'étois, & lui parlai comme je parlerois à Dieu. Il fit ce qu'il pût pour me fortifier, & me dit que cette lâcheté étoit une marque que je vieillissois. Je vois néanmoins, ce me sembloit, que ce n'en étoit pas la cause, & il paroît que j'avois raison, puis qu'encore que je sois maintenant plus avancée en âge je n'ai plus cette lâcheté. Mais je croi que ce qui le faisoit parler ainsi n'étoit que pour me reprendre, parce qu'il n'estimoit pas que ce découragement me vint de la part de Dieu.

Les fondations de Palence & de Burgos se traitoient donc en même temps; & il n'y avoit rien dont je pûsse faire état ni pour l'une ni pour l'autre. Ce n'étoit pas néanmoins ce qui m'arrêtoit, car il m'est ordinaire de commencer de la sorte: & ce Pere m'avoit dit que je ne devois point abandonner cette entreprise. Un Provincial de sa compagnie nommé le Pere Baltazar Alvarez m'avoit confirmé la même chose à Toledo: & comme je me trouvois avoir de la santé, je n'avois point craint de l'entreprendre: au lieu qu'alors, encore que je différasse beaucoup aux sentimens de ces deux Peres j'avois peine à me refoudre, parce que ma maladie, ou le demon me tenoient comme liée: mais je me trouvai depuis avec plus de force & de santé. La Prieure de Vailladolid qui affectionnoit si extrêmement la fondation de Palence faisoit aussi de son côté tout ce qu'elle pouvoit pour m'encourager, & auroit fait encore davantage si ma froideur ne l'eût point un peu refroidie. La suite fit voir que les conseils des hommes, ni même des plus grands serviteurs de Dieu, ne sont pas capables d'échauffer nôtre cœur. Il faut que cette chaleur vienne d'en-haut. Et ainsi quand je fais quelque bien c'est à Dieu tout-puissant qui me fait agir, & non pas à moi qu'on le doit attribuer.

Lors que j'étois dans ces doutes sans pouvoir me refoudre

Soudre à entreprendre ces fondations, & que je priois nôtre Seigneur de me donner lumiere pour connoître sa volonté, (ce qui étoit une disposition dont ma tiédeur n'étoit pas telle qu'elle pût me faire départir) un jour après avoir communiqué nôtre Seigneur me dit d'une manière sévère: *Qu'appréhendez-vous? Vous ai-je jamais manqué? Et ne suis-je pas toujours le même? Ne craignez point de faire ces fondations.*

Seigneur mon Dieu, Dieu éternel, que vos paroles soient différentes de celles des hommes! Je demeurai si animée & si résolue à exécuter votre commandement, que quand tout le monde ensemble s'y seroit opposé il n'auroit pû me faire changer. Je commençai aussi-tôt de travailler à cette affaire, & nôtre Seigneur me donna des moiens pour y réussir. Je pris deux Religieuses avec dessein d'acheter une maison: & bien que l'on me dit qu'il étoit impossible de vivre d'aumône dans Palence je ne l'écoutois pas seulement, par que je vois bien que je n'avois nul lieu d'esperer l'établissement d'un monastere avec du revenu, & que je ne doutois point que puis que Dieu m'avoit assurée qu'il se feroit il y pourvoiroit. Ainsi quoi que je n'eusse pas repris toutes mes forces & que le temps fût fâcheux je ne laissai pas de partir de Vailladolid le jour des Innocens, à cause qu'un Gentilhomme qui étoit allés'établir ailleurs nous prestoit une maison qu'il avoit louée jusques au terme de la S. Jean de l'année suivante. Il y avoit dans cette ville un Chanoine que je ne connoissois point; mais qu'un de ses amis m'avoit dit être un grand serviteur de Dieu. Et comme nôtre Seigneur qui voit le peu que je puis par moi-même avoit dans toutes les autres fondations suscité quelqu'un pour m'assister, je me persuadaï que ce bon Ecclesiastique m'aideroit en celle-là. Je lui écrivis pour le prier de travailler à faire sortir un homme qui étoit demeuré dans cette maison, afin que je la trouvasse libre, sans neanmoins lui en dire la raison, parce qu'encore que des personnes des plus qualifiées de la ville, & particulièrement l'Evêque témoignassent de

nous beaucoup affectionner, il importoit de tenir l'affaire secrète.

Ce Chanoine nommé Reynoso ne se contenta pas de nous rendre ce bon office : il nous fit préparer des lits & plusieurs autres commoditez dont nous avions grand besoin, à cause qu'il faisoit fort froid ; que nous avions marché durant tout le jour précédent par un broüillard si épais qu'à peine pouvions-nous nous voir, & que nous nous estions fort peu reposées à cause qu'il nous falloit tout accommoder pour mettre les choses en état d'y pouvoir dire la Messe le lendemain avant que personne sceût nôtre arrivée. C'est une chose que j'ai reconnu dans ces fondations se devoir toujourns faire, parce que si l'on attend que le bruit s'en répande, le demon y fufcite des obstacles qui bien qu'on les surmonte ne laissent pas d'inquieter. Ainsi la Messe fut dite dès le lendemain au point du jour par un Ecclesiastique fort vertueux nommé Porras qui étoit venu avec nous, & par un autre encore nommé Augustin de la Victoire fort ami des Carmelites de Vailladolid, qui nous avoit beaucoup assistées par le chemin, & nous avoit presté de l'argent pour accommoder la maison.

J'avois alors cinq Religieuses, dont l'une étoit une Converse qu'il y a déjà assez long-temps que je mene avec moi, à cause que c'est une personne d'une telle pieté, & si discrete que j'en tire plus d'assistance que je ne pourrois faire de quelqu'une du cœur. Nous reposâmes peu cette nuit, quoi que les eaux qui étoient grandes nous eussent beaucoup fait souffrir par le chemin. Mais je desirois extrêmement que la fondation se fist ce jour-là, parce que l'on faisoit l'office de David ce grand Roi & ce grand Prophete pour qui j'ai une particuliere devotion.

Aussi-tôt que la Messe fut achevée j'envoiai donner avis de nôtre arrivée à l'illustrissime Evêque qui ne nous attendoit pas encore. Il vint à l'instant nous voir avec cette grande charité qu'il lui a toujourns plû de nous témoigner. Il me promit de nous fournir de pain, & com-

manda à son Maître d'hôtel d'y ajoûter aussi plusieurs autres choses. Les obligations dont nôtre Ordre est redevable à ce Prelat font telles, que celles qui liront ces fondations ne pourroient sans ingratitude ne le point recommander à Dieu durant sa vie & après sa mort ; & je les conjure de s'acquitter de ce devoir.

Le contentement que tout le peuple témoignoît de nôtre établissement étoit si extraordinaire & si general qu'il n'y en avoit un seul qui n'en fist paroître de la joie. Et ce qu'ils sçavoient que leur Evêque l'avoit desiré y contribuoit sans doute beaucoup, parce qu'ils ont pour lui une affection tres-particuliere : outre que ce peuple a par lui-même plus de bonté & de sincerité que je n'en ai remarqué en aucun autre. Ainsi il n'y a point de jour que je ne me réjouissois de l'établissement de ce monastere.

Comme la maison où nous demeurions n'étoit que d'emprunt, & que bien qu'elle fût à vendre l'assiete en étoit fort incommode, nous pensâmes aussi-tôt à en acheter une autre dans l'esperance que les Religieuses que nous recevrons nous pourroient assister, parce qu'encore que ce fût peu, ce peu seroit beaucoup en ce lieu-là. Mais j'aurois pris de fausses mesures sans le secours des amis que Dieu nous donna en la personne de ce bon Chanoine Reinoso, & d'un autre Chanoine nommé Salinas homme de grand esprit & de grande charité qu'il nous acquit aussi pour moi. Ils embrassèrent tous deux nos affaires avec plus de chaleur qu'ils n'auroient fait les leurs propres, & ils ont toujours continué.

Il y a une Eglise en forme d'hermitage nommée nôtre Dame du Chemin pour laquelle toute la ville & les environs ont tant de devotion que l'on y vient de toutes parts. Ces Messieurs & nos autres amis jugerent que nous ne pouvions mieux faire que de nous établir auprès de cette Eglise, & d'acheter des maisons qui y touchoient, qui bien que petites nous pourroient suffire. Nous nous adressâmes pour ce sujet au Chapitre, & à

une Confrairie de qui cette Eglise dépendoit. Le Chapitre nous accorda aussi-tôt ce que nous lui demandions. Et quoi qu'il y eût quelque peine à obtenir la même grace des administrateurs de cette Confrairie, ils nous la firent aussi, parce comme je l'ai dit, que je n'ai point vû de peuple si traitable, si honnête, & si porté à toutes fortes de bonnes œuvres.

Lors que ceux à qui ces maisons appartenoient sceurent que nous en avions envie ils les turfirent de beaucoup, & il n'y a pas sujet de s'en étonner. Je voulus les aller voir : & elles me déplurent tellement & à tous ceux qui vinrent avec nous que je n'aurois voulu pour rien du monde les acheter. Mais on a reconnu depuis que le démon agissoit beaucoup en cela par l'apprehension que nous ne nous y établissions. Les deux Chanoines trouvoient aussi qu'encore qu'elles fussent dans le quartier le plus peuplé de la ville elles étoient trop éloignées de la grande Eglise : & ainsi nous résolûmes d'en chercher d'autres. Ces Messieurs s'y emploierent avec tant de soin que je ne pouvois me lasser d'en louer nôtre Seigneur. Enfin ils en trouverent une qui appartenoit à un nommé Tamaio qu'ils crurent nous être propre, parce qu'il y avoit quelques logemens que nous pouvions habiter à l'heure même, & qu'elle étoit proche de la maison d'un Gentilhomme fort qualifié nommé Suéro de Vega qui nous affectionne beaucoup & qui desiroit que nous nous y établissions, comme aussi plusieurs autres personnes de ce même quartier. Cette maison n'étoit pas assez grande pour nous. Et quoi qu'on nous en offrît encore une autre, les deux ensemble ne suffisoient pas pour nous bien loger.

Toutefois sur le rapport que l'on m'en fit j'aurois désiré que le marché en eût desja été arrêté : mais ces deux Messieurs vouloient que je visse auparavant la maison ; & j'avois tant de confiance en eux & tant de repugnance d'aller par la ville, que j'avois peine à me résoudre de sortir. Je ne pûs néanmoins m'en défendre, & j'allai aussi voir ces deux maisons proches de nôtre Dame du chemin

chemin fans dessein de les acheter, mais seulement pour faire connoître au propriétaire de celle que nous voulions avoir, qu'elle n'étoit pas la seule dont nous pouvions traiter. Je ne sçauois maintenant assez m'étonner de ce que les deux qui étoient proches de nôtre Dame du chemin me déplurent autant qu'elles avoient fait aux autres. Nous fûmes de là à celle que nous avions envie d'avoir, & nous nous affermîmes dans ce dessein, quoi qu'outre plusieurs incommoditez qui s'y rencontroient, & auxquelles il étoit difficile de remédier, il faisoit pour y faire une Eglise, même fort petite, abattre tout ce qui se trouvoit dans le logis de plus propre à nous y établir. Il faut avoier que c'est une chose étrange que de se mettre fortement une pensée dans l'esprit : & rien ne me retira de ce mauvais pas que la défiance que j'ai de moi-même, bien que je ne fusse pas en cela la seule trompée. Nous résolûmes donc de traiter de cette maison, d'en donner ce qu'on en demandoit, quoi que le prix fût excessif, & d'en écrire au propriétaire qui étoit alors dans une autre proche de la ville.

Vous vous étonnerez peut-être, mes Sœurs, de voir que je me sois tant arrêtée sur l'achapt d'une maison. Mais vous connoîtrez par la suite les efforts que faisoit le demon pour nous empêcher de nous établir auprès de l'Eglise de la Sainte Vierge, & je n'y puis penser sans quelque fraieur.

Les choses étant en cet état j'entrai au commencement de la Messe dans un grand doute si nous faisions bien ; & en fus inquietée durant presque tout le temps qu'on la dit. Lors que j'allai communier & que je receus la Sainte Hostie j'entendis une voix qui me fit résoudre absolument à ne point acheter cette maison ; mais de traiter de celle qui étoit proche de l'Eglise de la Sainte Vierge. Et voici quelles furent ces paroles : *Celle-ci vous est propre.* Comme il me paroissoit bien difficile de rompre une affaire desja concluë & si approuvée par ceux qui l'avoient negociée avec tant de soin, nôtre Seigneur répondit à ma pensée : *Ils ne sçavent pas com-*

bien je suis offensé en ce lieu ; & cet établissement y apportera un grand remède. Il me vint dans l'esprit si ce n'étoit point une illusion ; & j'avois peine à le croire , parce que l'effet que ces paroles operoient en mon ame me faisoit connoître qu'elles venoient de l'esprit de Dieu. Alors nôtre Seigneur me dit : *C'est moi*. Ces deux derniers mots dissipèrent tous mes doutes, & me mirent dans le calme. Mais je ne sçavois comment remedier à ce qui étoit déjà fait , & au dégoût que j'avois donné à mes Sœurs de la maison proche de l'Eglise de la Sainte Vierge , en leur disant que je n'aurois voulu pour rien du monde ne l'avoir pas été voir. Ce n'étoit pas néanmoins ce qui me donnoit le plus de peine , à cause que j'étois assurée qu'elles approuveroient tout ce que je ferois. C'étoit ces autres personnes de nos amis que j'ap-prehendois , sçachant qu'ils se portoient entierement à acheter l'autre maison , & qu'ils pourroient attribuer à legereté ce changement si soudain & si contraire à mon humeur qu'ils verroient en moi. Ces diverses pensées n'ébranloient point toutefois ma resolution de choisir la maison de la Sainte Vierge ; & j'avois même perdu le souvenir des incommoditez que j'y avois remarquées. Car je contois pour rien tout le reste quand il ne se feroit agi que de faire que nos Sœurs empêchassent qu'on ne commit un peché veniel : & que j'étois persuadée qu'il n'y avoit une seule d'elles qui n'eût été de mon sentiment si elle eût sçû ce que je sçavois.

Je me confessois alors au Chanoine Reinoso qui étoit l'un des deux qui nous assistoient avec tant d'affection , & je ne lui avois encore rien dit de ces choses surnaturelles que Dieu opere dans les ames , à cause qu'il ne s'étoit point rencontré d'occasion qui m'eût obligée à lui en parler. Néanmoins parce que pour marcher dans un chemin plus assuré j'ai toujours accoûtumé de suivre les conseils de mon Confesseur , je me résolus de lui dire sous le sceau du secret , que je ne pourrois sans une tres-grande peine ne pas executer ce que j'avois entendu : Que j'étois toutefois prête d'obeir à ce qu'il m'ordonneroit,

neroit. Mais que j'esperois que nôtre Seigneur feroit comme il avoit fait en d'autres occasions, qu'encore que mon Confesseur fût d'une opinion contraire, il le porteroit à suivre sa divine volonté. Avant que de lui parler ainsi je lui avois dit de quelle maniere Dieu m'avoit souvent fait sçavoir en la même sorte ses intentions, & que l'on avoit connu par les effets que cela procedoit de son esprit. Je l'assurai toujourns neanmoins que quelque peine que j'en eusse je ferois ce qu'il m'ordonneroit. Comme ce vertueux Ecclesiastique bien qu'il ne soit pas fort âgé est tres-prudent, quoi qu'il jugeât assez que ce changement donneroit sujet de parler, il ne me défendit point d'obeir à ce que j'avois entendu. Je lui proposai d'attendre le retour de celui que nous avions envoieé vers le propriétaire de la maison dont nous avions traité. Il l'approuva; & j'avois une grande confiance que Dieu remedieroit à tout; ainsi qu'il le fit. Car bien que l'on eût donné au maître de cette maison tout ce qu'il avoit voulu & au delà de ce qu'elle valoit, il demanda encore trois cens ducats: ce qui étoit d'autant plus extravagant qu'il avoit besoin de vendre. Nous connûmes par là que Dieu vouloit nous tirer de cette affaire, & nous nous laissâmes entendre que nous n'y penserions jamais plus, quoi que sans le declarer si precisément, parce qu'il sembloit qu'il n'auroit pas falu pour trois cens ducats rompre le marché d'une maison qui paroissoit nous être si propre pour en faire un monastere. Je dis à mon Confesseur que puis que c'étoit son sentiment on n'en donneroit pas davantage que ce dont on étoit convenu, & le priaï de le faire sçavoir à ce Chanoine son Collegue, & que j'étois resoluë d'acheter celle de la Sainte Vierge à quelque prix que ce fût. Il le lui dit. Et comme il a l'esprit extrêmement penetrant, quoi qu'il ne s'en expliquât pas davantage, un changement si soudain lui fit assez comprendre que je ne m'y étois portée que par quelque grande raison. Ainsi il ne me pressa point de penser encore à la maison de ce Gentilhomme.

Nous avons depuis tous vû clairement que nous aurions fait une grande faute de l'acheter, tant nous trouvons de commodité dans celle que nous avons maintenant, sans parler du principal qui est que Dieu & sa glorieuse Mere y sont bien servis; au lieu que durant que c'étoit un hermitage il pouvoit s'y commettre de grands desordres dans des veilles qui s'y faisoient la nuit; ce que le demon n'avoit pas moins de peine de voir abolir que nous ressentions de joie de rendre ce service à nôtre tres-sainte Patrone. Ainsi nous avons mal fait sans doute de ne nous y être pas plutôt résoluës, sans nous arrêter à tant de vaines considerations. Et il paroît bien que le demon nous aveugloit puis que nous avons trouvé en cette maison plusieurs avantages qui ne se rencontrent point ailleurs, & que non seulement tout le peuple qui le desiroit en témoigne une tres-grande joie; mais que ceux-là même qui avoient tant d'envie que nous prissions l'autre maison demeurent d'accord aujourd'hui que nous avons beaucoup mieux fait d'acquiescer celle-ci. Beni soit à jamais celui qui m'a donné lumiere dans cette affaire, & qui me la donne dans tout ce que je fais de bien, n'y ayant point de jour que je ne voie avec étonnement quelle est mon incapacité en toutes choses. Je ne le dis point par humilité. Il n'y a rien de plus veritable. Il semble que Dieu veuille que je connoisse & que chacun connoisse aussi de plus en plus que c'est lui seul qui agit en tout ceci; & que comme il rendit la vûe à l'aveugle nai, il éclaire de même mes tenebres. Elles étoient si grandes dans cette rencontre que toutes les fois que je m'en souviens je voudrois en rendre de nouvelles graces à nôtre Seigneur, & je n'en ai pas seulement la force. Ainsi je ne sçai comment il peut me souffrir: & je ne sçauois trop admirer sa bonté & sa misericorde.

Ces deux Chanoines si affectionnez à la Sainte Vierge ne perdirent point de temps pour faire le marché de ces maisons qui étoient proches de sa Chapelle, & ils n'y eurent pas peu de peine; Dieu permettant que ceux
qui

qui nous assistent dans ces fondations en aient toujours afin d'augmenter leur merite. Je suis la seule qui ne fais rien comme je l'ai déjà dit & ne sçauois trop le redire, parce que rien n'est plus vrai. Ils travaillerent aussi extrêmement à accommoder la maison, nous presterent même de l'argent dans le besoin que nous en avions, & répondirent pour nous. En quoi ils me firent une faveur d'autant plus grande que j'avois eu mille peines dans les autres fondations à trouver une caution, pour des sommes beaucoup moindres, & il n'y a point de sujet de s'en étonner, puis que n'ayant pas un quart d'écu il falloit que ceux qui répondoient pour nous ne cherchassent autre sûreté que leur confiance en Dieu. Mais il m'a fait la grace dont je ne sçauois trop le remercier, qu'ils n'y ont jamais rien perdu. Les propriétaires des maisons ne se contentant pas de la caution de ces deux Chanoines, ces Messieurs eurent recours à l'Oeconome de l'Evêché qui se nommoit ce me semble Prudent, & qui a tant de charité pour nous que nous ne sçaurions trop la reconnoître. Il leur demanda ce qu'ils desiroient : & lui ayant répondu qu'ils venoient le prier de vouloir être caution avec eux & de signer le contract, il leur repartit en riant : Quoi ? vous voudriez me rendre caution d'une telle somme ? & il signa à l'instant même : ce qui doit passer pour une tres-grande obligation. Je voudrois pouvoir rapporter ici & donner toutes les loüanges qui sont dûes à l'extrême charité que j'ai trouvée à Palence. Je pensois être dans les premiers siècles de l'Eglise lors que je voiois que n'ayant point de revenu, ces habitans par une maniere d'agir si contraire à celle de ce temps, non seulement ne refusoient pas de nous nourrir ; mais consideroient cette action comme une tres-grande grace que Dieu leur faisoit. Il est certain que regardant les choses avec les yeux de la foi cela étoit veritable. Car quand il n'y en auroit point eu d'autre raison que ce qu'ils avoient une Eglise de plus où étoit le tres-saint Sacrement, elle suffisoit pour leur donner ce sentiment. Qu'il soit beni à jamais.

Il n'y a personne qui ne voie à cette heure que nôtre établissement en ce lieu-là a été agreable à Dieu, puis qu'il en a banni les desordres qui s'y commettoient ; tous ceux qui alloient en grand nombre veiller dans cet hermitage assis en un lieu écarté n'y allant pas par devotion, & l'image de la Sainte Vierge n'y étant pas tenue avec le respect qu'elle l'auroit dû être : au lieu qu'aujourd'hui l'Evêque Dom Alvarez de Mendoza y a fait bâtir une Chapelle où il l'a mise, & que l'on embellit toujours en l'honneur & pour la gloire de son divin Fils.

Lors que la maison fut en état de nous recevoir l'Evêque voulut que cela se fît avec grande solemnité. Ainsi un jour de l'octave du tres-saint Sacrement il vint exprés de Vailladolid, & accompagné du Chapitre, de tous les Ordres, & de presque tous les habitans avec une bonne musique, il commença la ceremonie par une Procession à laquelle nous assistâmes toutes depuis nôtre maison avec nos voiles baiffiez, nos manteaux blancs, & des cierges à la main. On alla premierement à une paroisse où l'on avoit apporté l'image de la Sainte Vierge. Et après y avoir pris le tres-saint Sacrement on le porta en ceremonie & avec grande devotion dans nôtre Eglise. Nous estions en assez bon nombre, parce qu'outre Jes Religieuses que j'avois amenées il en étoit venu d'autres pour faire la fondation de Sorie. Je croi que nôtre Seigneur fut beaucoup loué en ce jour, & je souhaite qu'il le soit à jamais de toutes les creatures.

Durant que j'étois en ce lieu de Palence la separation des Carmes déchauffez & des mitigez se fit, & ils eurent chacun un Provincial, qui étoit tout ce que nous pouvions desirer pour vivre en paix. Ce fut à l'instance de nôtre Roi Catholique Dom Philippes que l'on obtint pour ce sujet un bref de Rome fort ample, & sa Majesté continuë toujours de nous favoriser. On assambla un Chapitre dans Alcalá par l'ordre du Reverend Pere Jean de las Cuévas alors Prieur de Talavere de l'ordre de Saint Dominique deputé du Saint Siege & nommé par

sa Majesté, qui étoit un homme dont la sainteté & la prudence répondoient à un emploi de si grand poids. Le Roi paia la dépense faite pour le Chapitre, & toute l'Université lui fut favorable par son ordre. Il se tint avec beaucoup de tranquillité dans le College des Carmes déchaussés qui porte le nom de Saint Cyrille; & le Pere Jérôme Gracien de la Mere de Dieu fut élu Provincial. Comme ces Peres ont écrit ce qui se passa dans ce Chapitre il seroit inutile d'en parler ici davantage, & ce que j'en rapporte n'est qu'à cause que nôtre Seigneur permit que ce fut dans le temps de la fondation dont il s'agit que se fit une action si importante à sa gloire & à l'honneur de sa tres-sainte Mere nôtre Patrone. La joie que j'en ressentis fut l'une des plus grandes que je pouvois recevoir en cette vie. Car les peines, les persecutions, & les travaux que j'avois soufferts durant plus de vingt-cinq ans & que Dieu seul connoît avoient été tels que je n'aurois jamais fait si j'entreprendois de les écrire; & qu'ainsi il faudroit les avoir éprouvez pour comprendre quel fut alors mon contentement. J'aurois souhaité que tout le monde m'eût aidé à en rendre graces à nôtre Seigneur & à lui offrir des prieres pour nôtre Saint Roi. Il parut visiblement qu'il s'étoit servi de lui pour terminer cette grande affaire malgré les efforts & les artifices du demon, qui l'auroit entierement renversée si elle n'eût été soutenue par la pieté & l'autorité de ce grand Prince.

Maintenant qu'ayant plû à Dieu d'exaucer nos prieres nous jouissons tous, tant mitigez que reformez, d'une paix qui leve tous les obstacles qui pouvoient nous empêcher de le bien servir, je vous conjure, mes Freres & mes Sœurs, de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de vous pour vous acquitter de ce devoir. Ceux qui sont encore au monde sont témoins des peines & des travaux dont il nous a délivrez, & des graces qu'il nous a faites. Et ceux qui viendront après nous & qui trouveront les voies applanies & toutes les difficultez levées, ne doivent-ils pas s'efforcer de maintenir les

choses dans cette perfection ? Je les prie au nom de nôtre Seigneur de ne donner pas sujet de dire d'eux ce que l'on dit de quelques Ordres, que les commencemens en étoient louïables. Nous commençons : & ils ne doivent pas seulement s'efforcer d'entretenir ces commencemens : il faut qu'ils tâchent de les pousser encore plus avant. Qu'ils considerent que le diable fait de grandes plaies dans les ames par des choses qui ne paroissent que de petites égratignures, & qu'ainsi ils se gardent bien de dire : Cela importe de peu, & ne merite pas que l'on s'y arrête. Tout est important, mes Filles, pour peu qu'il nous empêche de nous avancer dans le service de Dieu. N'oubliez jamais, je vous prie, avec quelle promptitude tout passe : combien grande est la grace que Dieu nous a faite de nous appeller dans ce Saint Ordre, & quelle sera la punition de ceux qui commenceront d'y introduire du relâchement. Aions toujours devant les yeux ces Saints Prophetes qui sont nos Peres ; comme aussi ce grand nombre d'autres Saints qui après avoir porté l'habit que nous portons sont à present dans le Ciel, & ne craignons point de nous assurer par une louïable & sainte presumption que Dieu nous fera la grace d'avoir un jour part à leur gloire. Ce combat, mes Sœurs, que nous avons à soutenir durera peu : & il sera suivi d'une éternité. Méprisons tout ce qui ne subsiste point par soi-même, & ne pensons qu'à aimer & à servir Dieu afin d'arriver à ce bonheur qui ne finira jamais. Ainsi soit-il.

FONDATION DU MONASTERE
des Carmelites de la tres-sainte Trinité de Sorie.

CHAPITRE XXIX.

La Sainte parle dans le recit de cette fondation des éminentes vertus de l'Evêque d'Osme qui la porta principalement à l'entreprendre.

LORS que j'étois encore à Palence pour la fondation dont je viens de parler on m'apporta une lettere de l'Evêque d'Osme auparavant nommé le Docteur

teur Velasquez. J'avois communiqué avec lui lors qu'il étoit Chanoine & Theologal de la grande Eglise de Tolède, parce que sçachant qu'il étoit fort sçavant & grand serviteur de Dieu, & aiant toujours quelques craintes, je l'avois tant pressé de prendre soin de ma conduite, qu'encore qu'il fût extrêmement occupé, néanmoins voyant le besoin que j'en avois il m'avoit fait cette charité d'une maniere tres-obligeante. Ainsi il me confessa durant tout le temps que je demurai à Tolède qui fut assez long, & lui aiant découvert avec ma sincerité ordinaire le fond de mon ame, ses conseils me furent si utiles que ces craintes qui me donnoient tant de peine commencerent à se dissiper, à cause qu'il me rassuroit par des passages de l'Ecriture Sainte qui est ce qui me touche le plus lors que je sçai que celui qui les rapporte est capable & homme de bien. Il m'écrivoit cette lettre de Sorie, & me mandoit qu'une Dame qu'il confessoit lui avoit parlé de faire une fondation de Religieuses de nôtre Ordre; qu'il avoit approuvé son dessein, & lui avoit dit qu'il feroit en sorte que j'irois établir ce monastere. Il ajoûtoit que si j'entrois dans son sentiment je le lui fisse sçavoir afin qu'il m'envoîât querir. Cette nouvelle me donna de la joie, parce qu'outre que cette fondation me paroissoit avantageuse, j'avois un si grand respect & une si grande affection pour ce Prelat & m'étois si bien trouvée de ses avis, que je desirois de le voir pour lui communiquer des choses qui regardoient ma conscience. Cette Dame se nommoit Beatrix de Veamont de Navarre à cause qu'elle descendoit des Rois de Navarre, & elle étoit fille de François de Veamont illustre par le rang que lui donnoit sa naissance. Après avoir passé quelques années dans le mariage elle étoit demeurée Veuve sans enfans, & avec beaucoup de bien, & il y avoit desja long-temps qu'elle desiroit de fonder un monastere de Religieuses. En aiant parlé à ce bon Evêque, il lui apprit qu'il y avoit des Carmelites déchauffées de l'Ordre de la Sainte Vierge: & cette religion lui plût tellement qu'elle le pressa avec grande instance de
lui

lui donner moyen d'exécuter promptement son dessein. C'étoit une personne de fort douce humeur, genereuse, penitente, & pour dire tout en un mot qui avoit beaucoup de piété. Elle avoit dans Sorie une maison bien bâtie & en belle assiete. Elle promit de nous la donner avec ce qui seroit nécessaire pour nous y établir. Et non seulement elle l'exécuta; mais elle y ajouta une rente de cinq cens ducats rachetable au denier vingt. L'Evêque de son côté offrit de nous donner une assez belle Eglise voutée qui étoit une paroisse proche du logis de cette Dame, d'où l'on pourroit y aller aisément en faisant un petit passage. Et il lui étoit facile de nous accorder cette grace, parce que cette paroisse étoit fort pauvre, & qu'y en aiant plusieurs dans la ville il la pouvoit joindre à quelque autre. Sa lettre portoit tout ce que je viens de dire : & nôtre Pere Provincial s'étant rencontré à Palence je lui en parlai & à plusieurs de nos amis. Tous jugerent à propos que puis que la fondation de Palence étoit achevée j'écrivisse que je me tiendrois prête pour partir : & j'avoué que cette affaire me donna beaucoup de joie pour les raisons que j'ai dites.

On ne perdit point de temps à m'envoier querir par un homme qui étoit fort propre pour nous conduire. Et comme cette Dame desiroit que l'on menât plutôt plus que moins de Religieuses, j'en fis venir sept, & j'avois aussi ma compagne & un Sœur converse. Je menai aussi ensuite de l'avis que j'en avois donné, deux Religieux Carmes déchaussés de nôtre reforme, dont l'un étoit le Pere Nicolas de J E S U S Maria Genoï, qui est une personne tres-sage. Il avoit à mon avis plus de quarante ans lors qu'il prit l'habit, ou au moins il les a à cette heure, & il n'y a pas long-temps qu'il l'a pris; mais il a tant profité en ce peu de temps qu'il paroît que Dieu l'a choisi pour rendre de grands services à l'Ordre. Car il a extrêmement agi durant les persecutions lors que les autres qui en auroient été capables ne le pouvoient; les uns étant exilés, & les autres prisonniers, sans que l'on pensât à lui, parce que ne faisant presque que d'entrer
dans

dans l'Ordre il n'avoit point encore eu de charge : & Dieu le permettoit ainsi sans doute, afin que ce secours me restât. Il est si discret qu'étant à Madrid dans la maison des mitigez comme pour d'autres affaires, il ne parloit jamais des nôtres : & ainsi on le laissoit en repos. J'étois alors au monastere de S. Joseph d'Avila. Nous nous écrivions souvent dans le besoin qu'il y avoit de se communiquer l'état des choses, & je lui donnois, à ce qu'il disoit, beaucoup de consolation. On peut juger par là dans quelle extremité nôtre Ordre se trouvoit réduit manque de bons sujets qui pussent agir, puis que l'on me comptoit pour quelque chose. Je reconnus en tant de rencontres dans ces temps si fâcheux la grande vertu & la prudence de ce bon Pere, que c'est l'un de tous ceux de nôtre Ordre que j'estime & aime le plus en nôtre Seigneur.

Lui & un Frere lai nous accompagnerent dans ce voiage, & nous n'y souffrîmes pas de grandes incommoditez, parce que celui que l'Evêque avoit envoieé pour nous conduire prenoit un grand soin de nous bien loger, & qu'il ne nous manquoit rien. Joint que ce Prelat est tellement aimé dans son diocese, que pour être bien reçu par tout il suffisoit que l'on scût l'affection qu'il nous porte. Le temps étoit aussi fort favorable, les journées petites, & je ne pouvois sans en ressentir une extrême joie entendre de quelle maniere chacun parloit de la sainteté de leur Evêque.

Nous arrivâmes à Osme le mercredi veille de l'octave du Saint Sacrement. Nous y communiâmes le lendemain, & fûmes contraintes de nous y arrêter le reste du jour, parce qu'il n'en restoit pas assez pour pouvoir arriver à Sorie. Comme il n'y avoit point de logement nous passâmes la nuit dans une Eglise : & cela ne nous fut point penible. Le lendemain après avoir entendu la Messe nous continuâmes nôtre voiage, & arrivâmes à Sorie sur les cinq heures du soir. Le logis du Saint Evêque se rencontrant sur nôtre chemin il nous donna sa benediction de sa fenêtré, d'où il nous voioit passer, &

cette

cette benediction venant d'un si excellent Prelat, j'en reçus une grande joie.

Nôtre fondatrice nous attendoit à la porte de son logis qu'elle destinoit pour la fondation du monastere, & la multitude du peuple étoit si grande qu'à peine pûmes-nous y entrer. Mais cette incommodité nous est ordinaire, parce que le monde est si curieux de voir des choses nouvelles, qu'en quelque lieu que nous allions il s'assemble tant de gens pour nous regarder, que si nous n'avions nos voiles baissées cela nous seroit penible. Cette Dame avoit tres-bien fait preparer une grande salle pour y dire la Messe en attendant qu'on eût fait le passage qui nous donneroit moien de l'aller entendre à l'Eglise que l'Evêque nous avoit accordée. Et dès le lendemain qui étoit le jour de la fête de nôtre Saint Pere Elisee, on la dit dans cette salle. Cette même Dame avoit aussi tellement pourvû à tout ce qui nous étoit necessaire que nous ne manquions de rien, & elle nous donna un appartement séparé où nous demeurâmes retirées jusques à la fête de la Transfiguration que le passage fut fait. Ce même jour on dit la premiere Messe dans l'Eglise avec beaucoup de solemnité. Il y eut un grand concours de peuple, & un Pere de la compagnie de J E S U S y prêcha. L'Evêque ne s'y trouva pas, parce que ne se passant pas un seul jour qu'il n'emploie dans les fonctions de sa charge il avoit été obligé d'aller au bourg d'Osme quoi qu'il ne se portât pas bien & qu'il vint de perdre un œil. Cet accident me fut tres-sensible considerant combien precieuse est une veuë toute employée comme la sienne au service de l'Eglise. Mais ce sont de ces secrets jugemens de Dieu qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, par lesquels il augmente le merite de ses serviteurs en leur donnant des occasions de conformer leur volonté à la sienne. Ainsi ce Saint Prelat ne laissoit pas de continuer à travailler comme auparavant. Il m'a dit qu'il n'avoit pas été plus touché de la perte de cet œil qu'il l'auroit été d'avoir vû arriver cet accident à un autre, & qu'il pensoit quelquefois que quand il seroit

aveugle,

Dés é-
minen-
tes ver-
tus de
l'Evê-
que
d'Os-
me.

aveugle, il ne s'en affligeroit point, parce qu'il se retireroit dans quelque hermitage où rien ne le pourroit détourner de servir Dieu. Il avoit une si grande inclination pour cette sorte de vie, qu'avant qu'il fût Evêque je le voiois souvent presque resolu de tout quitter pour l'embrasser; & j'en avois de la peine, à cause que le croiant capable de rendre de grands services à l'Eglise je le souhaitois dans la dignité où il est aujourd'hui. Neanmoins lors que j'appris qu'il avoit été fait Evêque, cette nouvelle me troubla si fort dans la vûe de la pesanteur d'une telle charge, que je ne pouvois m'en consoler. Je m'en allai dans le cœur recommander l'affaire à Dieu. Il rendit le calme à mon esprit en me disant : *Qu'il seroit tres-utilement servi de lui* : & les effets ont fait connoître la verité de ces paroles. Cette incommodité de la vûe & d'autres fort penibles jointes à un travail continuel & à une tres-grande simplicité dans sa nourriture, n'empêchent pas ce Saint Prelat de jeûner quatre fois la semaine & d'y ajouter plusieurs autres penitences. Il fait ses visites à pied, & va si vite que quelques-uns de ses domestiques m'ont dit ne le pouvoir suivre. Il ne souffre dans sa maison que des personnes vertueuses. Il ne commet guere d'affaires importantes à ses Provisseurs, & je croi qu'il n'y en a point dans lesquelles il n'agisse lui-même. Durant les deux premieres années de son Episcopat il s'éleva contre lui de tres-grandes persecutions, & je ne pouvois assez m'étonner que l'on osât l'accuser si faussement, sachant avec quelle exactitude il rend la justice. Cet orage est maintenant cessé. Car encore qu'il n'y ait rien que ses ennemis n'aient dit contre lui dans les voïages qu'ils ont faits exprés à la Cour, sa vertu est si connue dans tout son diocèse que l'on n'a point eu d'égard à leurs calomnies. Il les a souffertes d'une maniere si Chrétienne qu'il les a couverts de confusion en leur rendant le bien pour le mal. Et je ne dois pas oublier que ses occupations continuelles ne l'empêchent pas de prendre toujours du temps pour faire oraison.

Quoi

Quoi qu'il semble, mes Sœurs, que je me sois laissée emporter au plaisir de parler des vertus de ce Saint Evêque, j'en aurois pû dire avec verité beaucoup davantage. Ce que j'en ai rapporté n'est que pour faire connoître quelle a été la principale cause de la fondation du monastere de la tres-sainte Trinité de Sorie, & afin que comme les Religieuses qui y sont maintenant en ont de la joie, celles qui leur succederont en aient aussi. Ce grand Prelat qui est fort vertueux, fort charitable, & fort penitent ne nous a pas donné la rente; mais il nous a donné nôtre Eglise, & a inspiré à cette Dame le desir de faire cette fondation.



Après avoir pris possession de l'Eglise, & que nous eûmes achevé ce qui étoit nécessaire pour nôtre clôture je me trouvai obligée d'aller en diligence au monastere d'Avila, quoi que la chaleur fût tres-grande & le chemin fort mauvais pour des chariots. Un Prebendier de Palence nommé Ribera, qui m'avoit extrêmement assistée dans le passage pour aller à l'Eglise & en d'autres choses, vint avec nous, parce que le Pere Nicolas de J E S U S Maria s'en étoit retourné aussi-tôt que tous les actes nécessaires pour la fondation que nous venions de faire furent passés, & que l'on avoit ailleurs grand besoin de lui. Ce Prebendier avoit quelques affaires à Sorie qui furent cause qu'il nous y accompagna, & Dieu lui donna depuis tant d'affection pour nous qu'elle nous oblige de le mettre au nombre des bienfauteurs de nôtre Ordre, & de le recommander à sa divine Majesté. Je ne voulus être accompagnée à mon retour que de lui & de ma compagne, parce qu'il est si soigneux que cela me suffisoit, & que je ne me trouve jamais mieux dans les voyages que lors qu'on les fait avec peu de gens, & par consequent avec peu de bruit. Je paiai bien à ce retour la facilité que j'avois trouvée en allant. Car encore que celui qui nous conduisoit sçût assez bien le chemin ordinaire de Segovie il ignoroit celui des chariots. Ainsi il nous menoit par des lieux où nous estions souvent contraintes

traintes de descendre, & par des precipices où nôtre chariot étoit quelquefois comme suspendu en l'air. Que si nous prenions des guides, lors qu'ils nous avoient conduits jusq'au lieu dont ils sçavoient le chemin, pour peu qu'ils en rencontraissent de mauvais ils nous quittoient en disant qu'ils avoient affaire ailleurs. La chaleur étoit si violente que nous avions beaucoup à souffrir avant que d'arriver où nous devions nous arrêter; & souvent après avoir bien marché il nous falloit retourner sur nos pas, parce que nous nous estions égarés. Tant de traverses me donnoient une grande peine pour le bon Ribera. Mais quant à lui il ne me parut jamais en avoir. Je ne pouvois assez m'en étonner, assez louer Dieu de faire voir ainsi en ce vertueux Ecclesiastique, que lors que la vertu a jetté de fortes racines dans une ame elle ne trouve rien de difficile; ni assez remercier son éternelle Majesté de nous avoir tirées de ces mauvais chemins.

Nous arrivâmes la veille de Saint Barthelemi à Saint Joseph de Segovie où nos Sœurs nous attendoient & étoient en grande peine de nôtre retardement. Il ne se peut rien ajouter à la joie avec laquelle elles nous reçurent; Dieu ne me faisant jamais rien souffrir qu'il ne m'en recompense aussi-tôt. Je m'y reposai plus de huit jours, & cette fondation se fit avec toute la facilité imaginable. Ainsi j'en revins tres-contente, parce que Dieu y est bien servi, & qu'il y a sujet d'esperer de son assistance que ce bonheur continuëra. Qu'il en soit benî & loué à jamais. Ainsi soit-il.



FONDATION DU MONASTERE
des Carmelites de S. Joseph de Sainte Anne à Burgos.

CHAPITRE XXX.

Extrêmes peines qu'eut la Sainte dans cette fondation par les difficultez continuelles que l'Archevêque de Burgos y apportoit, quoi qu'il eût témoigné d'abord de l'avoir tres-agreable, & qu'il n'y eût rien que l'Evêque de Palence ne fist pour le presser de tenir la parole qu'il avoit donnée. Le monastere des Carmelites de Saint Joseph d'Avila se trouvant alors le seul qui ne fût pas soumis à l'Ordre, la Sainte obtint de l'Evêque de cette ville à qui il étoit soumis, qu'il le seroit désormais à l'Ordre comme les autres.

I Ly avoit desja plus de six ans que quelques Religieux de la compagnie de J E S U S des plus anciens, des plus sçavans, & des plus habiles m'avoient dit qu'il seroit avantageux pour le service de Dieu de fonder dans la ville de Burgos un monastere de nôtre reforme, & m'en avoient allegué des raisons qui m'avoient portée à le desirer. Mais les agitations arrivées dans nôtre Ordre, & tant de fondations que j'avois été obligée de faire m'avoient empêchée d'y travailler.

Lors qu'en l'année 1580. j'étois à Vailladolid, l'Archevêque de Burgos, qui avoit été Evêque des Canaries, passant par là, je priai Dom Alvarez de Mendoza Evêque de Palence, qui l'étant auparavant d'Avila avoit permis l'établissement du monastere de S. Joseph de cette ville qui étoit la premiere de nos fondations, & qui n'affectionne pas moins les affaires de nôtre Ordre que les siennes propres, de vouloir avec sa bonté ordinaire pour moi demander à cet Archevêque la permission d'établir un monastere dans Burgos; ce qu'il me promit de faire avec bien de la bonté, parce que voiant que Nôtre Seigneur est servi dans ces maisons, il a beaucoup de joie quand il en voit fonder quelqu'une. L'Archevêque n'ayant pas voulu entrer dans Vailladolid; mais s'étant
retiré

retiré dans un monastere de S. Jerôme, l'Evêque l'y alla visiter avec une grande demonstration de joie de son arrivée, dina avec lui, lui donna une ceinture, ou je ne sçai quelle autre chose, avec une ceremonie qui devoit être faite par un Evêque, & lui demanda ensuite la permission de fonder ce monastere. Il lui répondit, que non seulement il l'accorderoit tres-volontiers; mais que lors qu'il étoit encore dans les Canaries il avoit desiré d'y en avoir un, parce qu'y en ayant dans le lieu de sa naissance il sçavoit que nous servions fidèlement Dieu, & que même il me connoissoit particulièrement. Ainsi l'Evêque me rapporta que l'Archevêque avoit eu la demande qu'il lui avoit fait fort agreable, & que rien ne me pouvoit empêcher de faire cette fondation, puis qu'il suffit d'obtenir le consentement de l'Evêque, sans que le Concile oblige de l'avoir par écrit. J'ai dit dans la fondation de Palence la repugnance que j'avois alors à faire des fondations, parce que je n'étois pas encore bien remise d'une maladie dont l'on avoit crû que je ne guerirois point, quoi que je n'aie pas accoutumé d'avoir si peu de courage quand il s'agit du service de Dieu. Je ne sçai d'où me pouvoit venir cette lâcheté, puis que si c'étoit des obstacles qui se rencontroient dans cette fondation j'en avois trouvé de plus grands en d'autres. Et depuis avoir vû qu'elle a si bien reüssi je ne sçauerois en attribuer la cause qu'au demon. Car il m'arrive d'ordinaire que lors qu'il y a plus de difficultez à surmonter dans de semblables entreprises, Dieu qui connoît ma foiblesse m'assiste & me fortifie, soit par des paroles qu'il me fait entendre, ou par des rencontres favorables qu'il fait naître: au lieu que dans les fondations qui ne sont point traversées il ne me dit rien. C'est ainsi que voiant les peines que j'aurois à surmonter dans celle-ci dont je traitois en même temps que de celle de Palence, il m'encouragea par cette severe reprehension qu'il me fit en me disant: *Que craignez-vous? Vous ai-je jamais manqué? & ne suis-je pas toujours le même? Que rien ne vous empêche de faire ces deux fondations.* Sur
C'est le Pallium

quoi

quoi il feroit inutile de repeter ce que j'ai dit du courage que ces paroles me donnerent. Il fut tel que ma lâchetés'évanoüit, & que je ne craignis point d'entreprendre ces deux fondations en même temps. Il parut donc que ce n'étoit ni de ma maladie, ni de mon âge que procedoit mon découragement; & il me sembla qu'il étoit plus à propos de commencer par celle de Palence, tant à cause qu'elle étoit plus proche & que la saison commençant d'être tres-rude Burgos étoit dans un pais encore plus froid, que pour contenter le bon Evêque de Palence. Mais après que cette fondation fut achevée celle de Sorie m'ayant été proposée & toutes choses étant préparées pour l'executer, je crus qu'il valoit mieux terminer cette affaire pour aller ensuite à Burgos. L'Evêque de Palence jugea à propos, & je l'en suppliai aussi, d'informer l'Archevêque de Burgos du sujet de mon retardement; & lors que je fus partie pour Sorie il lui envoya exprés un Chanoine nommé Jean Alphonse. L'Archevêque après avoir conféré avec ce Chanoine m'écrivit qu'il desiroit de tout son cœur que la fondation se fît, & manda par une autre lettre à l'Evêque de Palence qu'il se remettoit à lui de la conduite de cette affaire; qu'il connoissoit Burgos: qu'il étoit besoin d'avoir le consentement de la ville; & que lors que je serois arrivée je travaillasse à l'obtenir. Que si elle le refusoit elle ne pouvoit pas lui lier les mains pour l'empêcher de me donner le sien. Que ce qui le faisoit parler ainsi étoit, que s'étant trouvé à Avila dans le temps de la fondation du premier monastere, & aiant vû les oppositions qui s'y étoient rencontrées & le trouble qu'elles avoient excité, il desiroit de les prévenir. Mais qu'à moins d'avoir ce consentement de la ville il falloit necessairement que ce monastere fût renté.

L'Evêque de Palence tint alors l'affaire pour faite & avec raison, puis que l'Archevêque me mandoit d'aller; & m'avoit fait dire que je n'avois point de temps à perdre. Pour moi il me paroissoit que l'Archevêque n'agissoit pas avec assez de fermeté. Je lui écrivis pour le re-

mercier

mercier de la faveur qu'il me faisoit, & lui mandai que je prenois la liberté de lui dire, que je croiois que si la ville ne vouloit point donner son consentement il valoit mieux faire cette fondation sans le lui demander, que de commettre sa Seigneurie avec elle. Il sembloit qu'en parlant ainsi je pressentisse le peu d'appui que nous pouvions tirer de ce Prelat si l'affaire eût reçu quelque contradiction. Et j'y trouvois d'ailleurs de la difficulté à cause de la contrariété de sentimens qui se rencontre en de semblables occasions. J'écrivis aussi à l'Evêque de Palence pour le supplier de trouver bon que l'été étant si avancé & mes maladies si grandes, je différassé pour quelque temps d'aller en un pais si froid. Mais je ne lui parlai point de ce qui m'étoit passé dans l'esprit touchant l'Archevêque, tant parce qu'il étoit desja assez fâché de voir qu'ayant témoigné d'abord tant de bonne volonté, il alleguoit alors des difficultez, que parce qu'étant amis je ne voulois pas causer du refroidissement entre eux. Ainsi comme je ne pensois plus à me rendre si tôt à Burgos je m'en allai à Saint Joseph d'Avila, où par de certaines rencontres ma présence se trouva être assez nécessaire.

Il y avoit à Burgos une Sainte Veuve nommée Catherine de Toloze qui étoit de Biscaie. Et que n'aurois-je point à dire sur son sujet si je voulois rapporter quelles sont ses vertus, tant pour ce qui regarde la penitence, que l'oraison, l'aumône, & la charité, & qui a de plus l'esprit excellent? Elle avoit quatre ans auparavant, ce me semble, mis deux de ses filles Religieuses dans le monastere de la Conception de Vailladolid qui est de nôtre Ordre, & avoit mené les deux autres à Palence pour y attendre que nôtre monastere y fût fondé: & elle les y fit aussi-tôt entrer. Toutes ces quatre sœurs élevées de la main d'une telle Mere ont si bien réussi qu'elles me paroissent des Anges. Elle les dota tres-bien. Et comme elle est riche & liberale, elle agit aussi tres-honorablement dans tout le reste. Lors que j'étois encore à Palence & me tenois assurée de la permission de l'Archevêque

vêque de Burgos je la priaï d'y chercher une maison à louer afin d'en prendre possession, & d'y faire faire un tour & des grilles dont je lui ferois rendre l'argent, ne prétendant pas que ce fût à ses dépens. Le retardement de cette fondation qu'elle desiroit avec ardeur lui donnoit tant de peine, que dans le temps que j'étois de retour à Avila & n'y pensois pas, la connoissance qu'elle avoit que nôtre établissement dépendoit du consentement de la ville la fit résoudre sans m'en rien mander, de travailler à l'obtenir. Elle avoit pour voisines & pour amies une Mere & une fille personnes de condition & de grande vertu, dont la Mere se nommoit Madame Marie Manriquez qui avoit pour fils Dom Alphonse de S. Dominique Manriquez Intendant de la Police; & sa fille se nommoit Madame Catherine. Toutes deux prièrent cet Intendant de s'employer pour obtenir du Conseil de la ville ce consentement. Il en conféra avec Catherine de Toloze & lui demanda quelle subsistance ce monastere pourroit avoir, parce qu'autrement il n'y avoit pas lieu d'esperer que le Conseil accordât cette demande. Elle lui répondit qu'elle s'obligeroit à nous donner une maison si nous n'en avions point, & de quoi vivre: & elle signa la requeste qui portoit ces conditions. Dom Alphonse s'y employa avec tant d'affection qu'il obtint ce consentement par écrit, & le porta à l'Archevêque. Dès que cette vertueuse femme eut commencé à traiter ce que je viens de dire, elle m'en donna avis. Mais je l'avois considéré comme une chimere, à cause que je n'ignore pas la difficulté que l'on fait de recevoir des monasteres sans revenu, & que je ne sçavois ni n'aurois jamais crû qu'elle eût voulu s'obliger de la sorte. Neanmoins recommandant l'affaire à nôtre Seigneur un jour de l'octave de Saint Martin je pensois en moi-même ce que je devois faire si j'obtenois ce consentement, parce qu'il me sembloit qu'étant travaillée de tant de maux auxquels le froid qui étoit alors tres-grand étoit si contraire, il n'y avoit point d'apparence que ne faisant presque que d'arriver d'un si penible voiage, je

m'enga-

m'engageassé dans un autre si grand que celui de Burgos : Que quand même je le voudrois, le Pere Provincial ne me le permettroit pas : & que l'affaire étant sans difficulté, la Prieure de Palence l'acheveroit aussi bien que moi. Lors que j'étois dans ces pensées & resoluë de ne point aller, nôtre Seigneur me dit ces propres paroles qui me firent connoître que le consentement de la ville étoit desja accordé. *Que ce grand froid ne vous mette point en peine. Je suis la chaleur veritable. Le demon fait tous ses efforts pour empêcher cette fondation. Faites tous les vôtres pour la faire reüssir ; & que rien ne vous arrête. Votre voiage sera tres-utile.* Ces paroles me firent changer de sentiment malgré la répugnance de la nature, qui encore qu'elle resiste quelquefois quand il s'agit de souffrir, ne scauroit ébranler ma resolution de tout endurer pour l'amour de Dieu. Ainsi je lui répondis : Qu'il pouvoit sans s'arrêter à ma foiblesse me commander tout ce qu'il voudroit, & qu'avec son assistance rien ne m'empêcheroit de l'exécuter.

Outre que le froid étoit desja grand & la terre couverte de neige, mon peu de santé étoit ce qui me rendoit si paresseuse ; & il me sembloit que si je me fusse bien portée j'aurois méprisé tout le reste. Il est vrai aussi que ce fut cette mauvaise santé qui me donna le plus de peine dans cette fondation : Car quant au froid j'en ressentis si peu d'incommodité qu'elle n'auroit pas été moindre à Toléde. Ainsi nôtre Seigneur fit bien connoître que ses promesses sont toujours suivies des effets.

Peu de jours après je reçus le consentement de la ville avec des lettres de Catherine de Toloze & de Madame Catherine, qui me pressoient extrêmement de me hâter de peur qu'il n'arrivât quelque traverse, parce que des Religieux de S. François de Paule, des Carmes mitigés, & des Religieux de Saint Bazile étoient venus pour s'établir à Burgos. Cette nouvelle qui nous étoit sans doute un obstacle tres-considerable ne me donna pas moins de sujet de m'étonner que tant de divers Ordres eussent conçu comme de concert un même des-

sein, que de loüer la charité de cette ville qui les recevoit tous si volontiers dans un temps qu'elle n'étoit plus si opulente. Et quoi qu'on m'eût toujours fort exalté sa charité j'avouë que je ne la croiois pas si grande. Les uns favorisoient un Ordre : les autres un autre. Mais l'Archevêque considerant les inconveniens qui en pouvoient naître s'y opposoit, parce qu'il lui sembloit que c'étoit faire tort aux autres Ordres de mendians qui avoient desja de la peine à subsister. Peut-être étoit-ce ces Peres qui lui inspiroient ce sentiment, ou le demon qui vouloit empêcher le grand bien que produisent les monasteres dans les lieux où ils s'établissent, & que Dieu peut aussi facilement faire subsister en grand nombre qu'en petit nombre.

Me voiant donc si pressée par ces saintes femmes, je croi que sans quelques affaires qu'il me falut terminer je serois partie à l'heure même, parce que les voiant agir avec tant d'affection je me trouvois plus obligée qu'elles à ne point perdre de temps dans une conjoncture si importante, & qu'encore que je ne pussé douter du succès puis que nôtre Seigneur m'en avoit assurée, je n'avois pas oublié qu'il m'avoit dit que le demon feroit tous ses efforts pour traverser cette affaire. Mais je ne pouvois m'imaginer d'où viendroit la difficulté, Catherine de Toloze m'ayant mandé que sa maison étoit prête pour prendre possession, & que l'Archevêque & la ville avoient accordé leur consentement. Il parut en cette occasion que Dieu donne lumiere aux Superieurs. Car aiant écrit au Pere Jérôme Gracien de la Mere de Dieu nôtre Provincial pour sçavoir si je devois m'engager dans ce voiage que nôtre Seigneur m'avoit fait connoître vouloir que je fisse, il me témoigna de l'approuver; mais me demanda si j'avois la permission par écrit de l'Archevêque. Je lui répondis que l'on m'avoit mandé de Burgos que l'affaire avoit été résoluë avec lui; que la ville avoit donné son consentement; qu'il avoit fait paroître d'en être bien aisé; & que tout cela joint à la maniere dont il avoit toujours parlé me faisoit croire qu'il n'y avoit pas lieu de douter.

Ce Pere voulut venir avec nous, tant à cause qu'ayant achevé de prêcher l'Avent il avoit alors plus de loisir, que pour aller visiter le monastere de Sorie qu'il n'avoit point vû depuis son établissement; comme aussi parce que me croiant encore bonne à quelque chose & me voyant vieille, si infirme, & le temps si rude, il desiroit de prendre soin de ma santé. Je pense que Dieu le permit. Car les chemins étoient si mauvais & les eaux si grandes, que son assistance & celle de ses compagnons nous fut necessaire pour nous empêcher de nous égarer, & pour dégager nos chariots des borbiers qu'ils rencontroient à toute heure, sur tout depuis Palence jusques à Burgos, dont le chemin étoit tel qu'il faloit être bien hardi pour l'entreprendre: mais il est vrai que nôtre Seigneur me dit: *Que nous pouvions aller sans crainte puis qu'il seroit avec nous.* Je ne le dis point alors au Pere Provincial. Je me contentai d'en tirer ma consolation dans les grands travaux que nous souffrîmes, & les perils que nous courûmes, particulièrement en un lieu proche de Burgos nommé les Ponts. L'eau répandue dans toute la campagne étoit si haute qu'elle la couvroit entierement, & l'on ne pouvoit sans temerité tenter ce passage, principalement dans des chariots, parce que pour peu qu'ils s'écartassent d'un côté ou d'autre il faloit perir: & en effet il y en eut un qui courut fortune. Nous prîmes dans une hostellerie un guide qui connoissoit ce passage, & nos journées se trouverent rompuës à cause de ces mauvais chemins, où nos chariots s'enfonçoient de telle sorte que l'on étoit obligé pour les en tirer de prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre: en quoi nos Peres eurent d'autant plus de peines que nous n'avions que de jeunes chartiers peu soigneux. La presence du Pere Provincial me soulageoit beaucoup. Ses soins s'étendoient à tout: & son humeur si égale & si tranquille qu'il ne s'inquietoit de rien, lui faisoit trouver facile ce qui auroit paru tres-difficile à un autre. Il ne laisse pas néanmoins de craindre au passage de ces ponts lors qu'il se vit au milieu de l'eau sans

Sçavoir le chemin que l'on devoit prendre, & sans le secours d'aucun bateau. Je ne fus pas moi-même exemte de crainte quelque assurance que nôtre Seigneur m'eût donnée de nous assister : & l'on peut juger par là quelle pouvoit être l'apprehension de mes compagnes. Nous étions huit, dont deux devoient retourner avec moi, & les cinq autres y compris une Converse, demeurer à Burgos. Un tres-grand mal de gorge qui m'avoit pris en chemin en arrivant à Vailladolid & faisoit que je ne pouvois manger sans beaucoup de douleur, joint à la fièvre qui ne me quittoit point, m'empêchoit de tant ressentir les incommoditez de nôtre voiage : & ces maux me durent encore maintenant que nous sommes au mois de Juin ; mais avec moins de violence. Mes compagnes oublierent aisement les fatigues de ce voiage, parce qu'aussi-tôt que le peril est passé on en parle avec plaisir, & que souffrir par obeissance est une chose douce & agreable pour ceux qui aiment autant cette vertu que ces bonnes Religieuses l'aiment.

Nous arrivâmes à Burgos le lendemain de la conversion de Saint Paul un vendredi vingt-fixième jour de Janvier, & nôtre Pere Provincial nous ordonna d'aller à l'Eglise devant le Saint Crucifix, tant pour recommander l'affaire à nôtre Seigneur, que pour y attendre l'entrée de la nuit, étant alors encore grand jour. Il avoit resolu que nous ne perdrons point de temps pour faire cette fondation, & j'avois apporté plusieurs lettres du Chanoine Salinas dont j'ai parlé dans celle de Palence, & qui n'a pas eu moins de part en celle-ci ; comme aussi d'autres personnes de qualité qui écrivoient avec grande affection à leurs parens & à leurs amis pour les prier de nous assister. Ils n'y manquerent pas, & vinrent tous nous voir dès le lendemain. Des deputez de la ville vinrent aussi me témoigner leur joie de mon arrivée, & me prier de leur dire en quoi ils me pourroient favoriser. Comme nôtre seule apprehension n'étoit que de ce côté-là, nous ne craignîmes plus alors de recontrer quelque obstacle, & aussi-tôt que nous fûmes arrivées chez
la

la bonne Catherine de Tolose sans que personne en eût connoissance à cause que nous y allâmes par une tres-grande pluie, nous résolûmes de faire sçavoir l'état des choses à l'Archevêque, afin qu'il lui plût de donner la permission de faire dire la Messé comme j'avois accoustumé de le pratiquer. Mais le succès ne répondit pas à mon esperance.

N'y aiant point de bons traitemens que cette sainte femme ne nous fît, nous nous délassâmes cette nuit, & je n'eus pas néanmoins peu à souffrir, parce qu'ayant fait faire un grand feu pour nous secher après avoir été si mouillées, quoi que ce fût dans une cheminée, je ne pouvois le lendemain lever la tête ni parler qu'étant couchée à ceux qui me venoient voir au travers d'une petite fenêtré treillissée sur laquelle on avoit tendu une voile, ce qui me donnoit beaucoup de peine, à cause qu'il me falloit necessairement traiter de nos affaires.

Nôtre Pere Provincial alla dès le lendemain demander la benediction à l'Archevêque dans la creance qu'il ne restoit plus aucune difficulté: & il le trouva en aussi mauvaise humeur de ce que j'étois venuë sans la permission, que s'il ne me l'eût point accordée, & qu'il n'eût jamais entendu parler de l'affaire. Il témoigna à ce Pere d'être mécontent de moi, & fut contraint néanmoins de demeurer d'accord qu'il m'avoit mandé de venir: mais il dit qu'il entendoit que ce fût seulement pour traiter l'affaire, & non pas avec ce grand nombre de Religieuses. Le Pere Provincial lui répondit que nous avions crû qu'il n'y avoit plus rien à negocier, & qu'il ne restoit qu'à nous établir, puis que nous avions obtenu de la ville le consentement qu'il avoit jugé à propos d'avoir, & qu'ayant demandé à l'Evêque de Palence s'il seroit bon que j'allasse sans le lui faire sçavoir il m'avoit dit que je n'en devois point faire difficulté, parce que cette fondation lui étoit tres-agreable. Cette réponse le surprit extrêmement; mais ne le fit point changer: & si Dieu qui vouloit cet établissement n'eût permis que nous nous fussions conduites de la sorte, il ne se seroit

point fait ; l'Archevêque aiant avoiié depuis que si nous lui eussions demandé la permission de venir il nous l'auroit refusée. La conclusion fut, qu'à moins que d'avoir une maison en propre & du revenu il ne souffriroit point nôtre établissement ; que nous n'avions qu'à nous en retourner ; & que le temps & les chemins n'étoient plus mauvais. *Seigneur mon Dieu, qu'il paroît bien que l'on ne vous rend point de service sans en être récompensé par quelque grande peine, & que cette peine seroit agreable à ceux qui vous aiment veritablement s'ils connoissoient d'abord quel en est le prix.* Mais nous n'estions pas alors capables de le comprendre, parce qu'il nous paroissoit impossible de faire ce que proposoit ce Prelat, à cause qu'il ne vouloit pas que l'achat de la maison & nôtre revenu se prissent sur ce qu'apporteroient les Religieuses que nous recevriens, & quel moien dans un temps tel que celui où nous sommes de trouver du remede à une si grande difficulté ? Je ne desespérois néanmoins de rien, tant j'étois persuadée que tout ce qui nous arrivoit étoit pour nôtre avantage ; que c'étoient des artifices du demon pour traverser une si bonne œuvre ; & que Dieu ne manqueroit pas de la faire réussir. Comme le Pere Provincial ne s'étoit point troublé de cette réponse il me la rapporta avec un visage guai, & Dieu le permit pour m'épargner la peine que j'aurois eüe s'il m'eût témoigné être mal satisfait de ce que je n'avois pas demandé par écrit la permission de l'Archevêque ainsi qu'il me l'avoit conseillé.

Le Chanoine Salinas qui ne s'étoit pas contenté de nous donner comme les autres des lettres de recommandation, mais avoit voulu venir avec nous, fut d'avis lui & ses parens que nous demandassions permission à l'Archevêque de faire dire la Messe dans la maison où nous estions, tant parce qu'étant nus pieds ç'auroit été une chose indecente de nous voir aller ainsi par les rues au travers des boües, qu'à cause qu'il se rencontroit y avoir dans cette maison un lieu qui avoit durant plus de dix ans servi d'Eglise aux Peres de la compagnie de

JESUS lors qu'ils étoient venus pour s'établir à Burgos; & que nous aurions pû même par cette raison prendre possession avant que d'avoir acheté une maison. Mais quoi que deux Chanoines fussent allez demander cette permission à ce Prelat il ne voulut jamais l'accorder. Tout ce qu'ils purent obtenir de lui fut que quand nous aurions un revenu assuré il consentiroit à la fondation quoi que nous n'eussions point encore de maison en propre, pourveu que nous nous obligeassions d'en acheter une, & donnassions pour cela des cautions. Ensuite de cette réponse les amis du Chanoine Salinas s'offrirent de nous cautionner, & Catherine de Tolose de nous donner du revenu.

Plus de trois semaines se passerent dans ces negociations pendant lesquelles nous n'entendions la Messe que les fêtes de grand matin, & j'étois toujours malade & avec la fièvre: mais il ne se pouvoit rien ajoûter au bon traitement que nous faisoit Catherine de Tolose. Elle nous nourrit durant un mois dans un appartement de sa maison où nous vivions retirées, & prenoit tant de soin de nous, que quand nous aurions été ses propres filles elle n'auroit pû nous témoigner plus d'affection. Le Pere Provincial & ses compagnons logeoient chez un de ses amis avec qui il avoit fait connoissance dès le College nommé le Docteur Manso Chanoine & Theologal de la grande Eglise, & il étoit assez ennuié de ce long retardement; mais il ne se pouvoit résoudre à nous quitter.

Ce qui regardoit les cautions & le revenu étant résolu, l'Archevêque nous renvoia au Proviseur pour expedier l'affaire; mais le demon nous suscita de nouvelles traverses: car lors que nous ne pensions plus qu'il pût y avoir de difficulté ce Proviseur nous manda, que l'on ne donneroit point de permission qu'après avoir acheté une maison, parce que l'Archevêque ne vouloit pas que la fondation se fît dans celle où nous estions alors, à cause qu'elle étoit trop humide & dans une rue trop exposée au bruit, comme aussi parce que la seureté pour le

revenu

revenu n'étoit pas entiere, & autres choses semblables. Ainsi il sembloit que l'on ne fist que commencer à negocier l'affaire, quoi qu'il y eût plus d'un mois qu'elle se traitât, & ce Proviseur ajoûtoit qu'il n'y avoit point à repliquer, puis qu'il falloit que la maison fût agreable à l'Archevêque.

Nôtre Pere Provincial ne pût non plus que nous toutes entendre sans émotion des propositions si déraisonnables : car quel temps n'auroit-il point falu pour acheter une maison propre à y bâtir un monastere ? & il ne pouvoit souffrir aussi la peine que ce nous étoit d'être obligées de sortir pour aller à la Messe, quoi que l'Eglise ne fût pas fort éloignée, & que nous l'entendissions dans une Chapelle où nous n'estions veuës de personne. Il fut d'avis s'il m'en souvient bien que nous nous en retournerions : mais me souvenant du commandement que nôtre Seigneur m'avoit fait de travailler à cette affaire je me tenois si assurée qu'elle s'acheveroit, que je ne pouvois consentir à ce retour, & ne me tourmentoie point de ce retardement. J'avois seulement beaucoup de déplaisir de ce que ce bon Pere étoit venu avec nous, ne sçachant pas combien ses amis nous devoient servir ainsi qu'on le verra dans la suite. Lors que j'étois dans cette peine, & qu'encore que celle de mes compagnes fût beaucoup plus grande, je la considerois peu en comparaison de celle du Pere Provincial. Dieu me dit sans que je fusse en oraison : *Therese, c'est maintenant qu'il faut tenir ferme.* J'exhortai alors plus hardiment que jamais le Pere Provincial de partir pour aller prêcher le carême au lieu où il s'étoit engagé, & nôtre Seigneur le disposa sans doute à s'y resoudre. Avant que de partir il fit en sorte par le moien de ses amis que l'on nous donna un petit logement dans l'Hospital de la Conception où étoit le tres-saint Sacrement, & où nous pouvions tous les jours entendre la Messe. Cela le satisfit un peu, mais non pas entierement : car une Veuve qui avoit loué une bonne chambre dans cet Hospital non seulement ne voulut pas nous la prêter, quoi qu'elle n'y dût aller de

fix mois, mais elle fut si fâchée de ce que l'on nous avoit donné quelque petit galletas par où l'on pouvoit passer à son quartier, qu'elle ne se contenta pas de fermer ce passage à la clef, elle le fit encore cloier par dedans. Dieu permit de plus pour nous faire meriter davantage par tant de traverses que les Confreres de cet Hospital s'imaginant que nous avions dessein de nous l'approprier, nous obligerent le Pere Provincial & moi à promettre par devant Notaires d'en déloger à la premiere signification qu'ils nous en feroient. Cela me fit plus de peine que tout le reste, parce que cette Veuve étant riche & bien apparentée j'apprehendois qu'à la premiere fantaisie qui lui prendroit elle nous obligéât à sortir. Le Pere Provincial qui étoit plus sage que moi fut d'avis au contraire de faire tout ce qu'elle desiroit afin d'y entrer plus promptement. On ne nous donna qu'une chambre & une cuisine : mais l'administrateur de l'Hospital nommé Ferdinand de Mantança qui étoit un tres-homme de bien, nous en donna encore deux autres, dont l'une nous servoit de parloir : & comme il étoit tres-charitable & grand aumônier il nous fit outre cela beaucoup de bien. François de Cuévas maître des postes de la ville qui avoit grand soin de cet Hospital ne nous en fit pas moins, & il continuë de nous assister en toutes rencontres. Je nomme ici ceux à qui nous sommes si obligées afin que les Religieuses qui sont vivantes & celles qui leur succéderont se souviennent d'eux dans leurs prieres, & elles doivent avec encore plus de raison s'acquitter de ce devoir envers nos fondatrices. Quoi que je ne crûsse pas d'abord que Catherine de Tolosé seroit de ce nombre, sa pieté l'a renduë digne devant Dieu d'en être, puis qu'elle s'est conduite de telle sorte dans toute cette affaire que l'on ne pourroit l'en-exclure sans injustice. Car outre qu'elle acheta la maison que nous ne pouvions avoir sans elle, on ne scauroit croire combien toutes ces difficultez de l'Archevêque lui ont donné de peine par l'extrême affliction que ce lui étoit de penser que l'affaire pourroit ne pas réussir, & elle ne s'est jamais lassée de

nous obliger. Encore que cet Hospital fût fort éloigné de son logis il ne se passoit presque point de jour qu'elle ne nous vint voir, & elle nous envoioit tout ce dont nous avions besoin, quoi qu'on lui en fist sans cesse tant de railleries qu'à moins que d'avoir autant de bonté & de courage qu'elle en avoit, elle nous auroit abandonnées. Ces peines qu'on lui faisoit m'en donnoient une tres-grande : car bien qu'elles s'efforçât de les cacher elle ne pouvoit quelquefois les dissimuler, principalement lors qu'elles touchoient sa conscience. Elle l'avoit si bonne, que quelque sujet que ces personnes lui donnassent de s'aigrir contre elles je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une seule parole qui pût offenser Dieu. Ils lui disoient qu'elle se damnoit, & qu'ils ne comprenoient pas comment aiant des enfans elle croioit pouvoir sans péché en user de la sorte : mais elle ne faisoit rien que par le conseil de gens sçavans & habiles ; & encore qu'elle ne l'eût pas voulu je n'aurois jamais souffert qu'elle y eût manqué quand cela auroit empêché la fondation non seulement de ce monastere, mais de mille monasteres. Je ne m'étonne pas néanmoins que la maniere dont cette affaire se traitoit n'étant point sceuë on en portât des jugemens si desavantageux ni qu'ils le fussent même encore davantage. Comme c'étoit une personne extrêmement prudente & discrete elle leur répondoit si sagement qu'il paroissoit que nôtre Seigneur la conduisoit pour la rendre capable de contenter les uns, de souffrir des autres, & de ne se point décourager dans la suite de cette entreprise, ce qui montre combien lors que l'on est veritablement à Dieu on est plus propre à traiter des affaires importantes que ceux qui ne sont considerables que par la grandeur de leur naissance, quoi que cette vertueuse femme dont je parle fût tres-bien Demoiselle.

Le Pere Provincial nous aiant donc procuré une maison où nous pouvions sans rompre nôtre clôture entendre tous les jours la Messe, il reprit courage & s'en alla à Vailladolid où il étoit obligé de prêcher. Il avoit de la

peine

peine néanmoins de voir l'Archevêque peu disposé à nous accorder la permission qui nous étoit nécessaire, & il ne me pouvoit croire lors que je tâchois à lui persuader de bien esperer.

Nos amis qui esperoient encore moins que lui le fortifioient dans sa défiance, & il ne faut pas s'en étonner veu le sujet qu'ils en avoient. Ainsi son absence me soulagea, parce comme je l'ai dit, que ma plus grande peine venoit de la sienne. Il nous ordonna en partant de travailler à acheter une maison : mais cela n'étoit pas facile à cause qu'on n'avoit pas encore pû en trouver qui nous fût propre, & que nous eussions moi en d'acquérir. Nos amis & particulièrement les deux qui restoient des siens redoublèrent durant son éloignement les soins qu'ils avoient de nous, & résolurent de ne point faire parler à l'Archevêque jusques à ce que nous eussions une maison. Ce Prelat disoit toujours qu'il desiroit plus que personne que la fondation se fît; & il est si homme de bien que je ne sçaurois croire qu'il ne dit pas vrai. Ses actions néanmoins témoignoient le contraire, puisqu'il ne nous proposoit que des choses impossibles : & c'étoit sans doute par un artifice du demon qu'il agissoit de la sorte. *Mais comme vous êtes tout-puissant, mon Dieu, vous fistes réussir cette affaire par le même moi en dont cet esprit de tenebres se servoit pour la ruiner. Que soyez vous benî à jamais.*

Nous demeurâmes dans cet Hospital depuis la veille de S. Mathias jusques à la veille de S. Joseph travaillant toujours à acheter une maison, sans que l'on en pût trouver qui nous fût propre. On me donna avis d'une qu'un Gentilhomme vouloit vendre, & que plusieurs Religieux qui en cherchoient aussi bien que nous avoient veüe sans qu'elle leur eût plû. Je croi que Dieu le permit ainsi : car ils s'en étonnent maintenant, & quelques-uns même s'en repentent. Deux personnes m'en avoient parlé avantageusement : maïs tant d'autres m'en avoient dégoûtée que je n'y pensois plus du tout. Etant un jour avec le Licentié Aguiar que j'ai dit ailleurs être

tant des amis de nôtre Pere Provincial & qui s'employoit pour nous avec une extrême *soin*, il me dit qu'après en avoir tant cherché il ne croioit pas possible d'en trouver une qui nous fût propre. Celle de ce Gentilhomme me vint alors dans l'esprit, & je pensai qu'encore qu'elle fût telle qu'on me l'avoit représentée nous pourrions nous en servir dans un si pressant besoin, & ensuite la revendre. Je la lui proposai, & parce qu'il ne l'avoit point encore veüe je le priaï d'y aller. Il partit à l'heure même quoi qu'il fît le plus mauvais temps du monde, & celui qui l'avoit loüée n'ayant point d'envie qu'on la vendît refusa de la lui montrer: mais l'affiette & tout ce qu'il en pût voir le satisfit tellement que sur son rapport nous résolûmes de l'acheter. Le Gentilhomme à qui elle appartenoit étoit absent; & il avoit donné pouvoir de la vendre à un Ecclesiastique fort homme de bien. Dieu inspira à ce bon Prêtre le desir d'en traiter avec nous & il y agit fort franchement. On trouva à propos que je la vissè; j'y allai, & la trouvai si à mon gré, que quand on l'auroit voulu vendre deux fois autant j'aurois crû l'avoir à bon marché; y a-t-il sujet de s'en étonner puis que deux ans auparavant ce Gentilhomme en avoit refusé le prix qu'on en demandoit alors? Le lendemain cet Ecclesiastique me vint trouver avec le Licentié, qui n'étant pas moins satisfait que moi de la maison vouloit que l'on conclût à l'heure même: & sur ce que je lui dis que quelques-uns de nos amis croioient que ce seroit l'acheter cinq cens ducats plus qu'elle ne valoit, il me répondit qu'il étoit tres-perluadé du contraire: & mon sentiment étoit si conforme au sien, qu'il me sembloit que c'étoit l'avoir pour rien: mais parce que cette somme se devoit paier de l'argent de l'Ordre je marchois avec retenuë. Ce fut la veille de la feste du glorieux Saint Joseph que nous commençâmes de traiter avant la Messè; & je priaï ces Messieurs qu'aussi-tôt qu'elle seroit dite nous nous rassemblâssions pour terminer cette affaire. Comme le Licentié est un homme de fort bon esprit & qu'il jugeoit bien qu'il n'y avoit point de temps

temps à perdre, puis que si la chose se diviugnoit il nous en coûteroit beaucoup davantage, il tira parole de l'Ecclesiastique de revenir après la Meffe. Nous recommandâmes cette affaire à Dieu, & il me dit : *Vous arrêtez-vous à de l'argent ?* Me faisant connoître par ces paroles que la maison nous'étoit propre : Nos Sœurs avoient extrêmement prié S. Joseph qu'elles pussent en avoir une au jour de la feste ; & lors qu'il y avoit le moins de sujet d'esperer que cela se fist si-tôt, il se trouva fait. Le Licentié rencontra au sortir du logis un Notaire si à propos qu'il sembloit que nôtre Seigneur l'eût envoieé pour ce sujet. Il l'amena & me dit qu'il falloit conclure à l'heure même. Il fit venir des témoins, ferma la porte de la salle de peur que quelqu'un n'apprit ce qui se passoit, & ce traité s'acheva avec toutes les seuretez nécessaires par le soin & la diligence d'un si excellent ami.

Personne ne se fût imaginé que l'on eût donné cette maison à si bon marché, & le bruit n'en fut pas plutôt répandu que ceux qui avoient envie de l'acheter dirent que cet Ecclesiastique l'avoit donnée pour rien, & que le marché étant frauduleux il le falloit rompre. Ainsi ce bon Prêtre n'eut pas peu à souffrir. Il en donna avis à ce Gentilhomme & à sa femme qui étoit aussi de fort bonne maison ; & au lieu d'en être mécontents, ils témoignèrent de la joie de voir leur logis converti en un monastere. Ainsi ils ratifierent le contract, & n'auroient pû quand ils auroient voulu le refuser. Le lendemain on acheva de passer les actes nécessaires, on paia le tiers du prix, & l'on demeura d'accord de quelques conditions plus avantageuses pour le vendeur que ne portoit le contract ; mais ce bon Ecclesiastique le desira, & on ne pût le lui refuser.

Quoi qu'il puisse paroître ridicule de m'être tant arrêtée sur l'achapt de cette maison, je croi que si l'on considère la maniere dont cette affaire se passa on jugera qu'il y a eu du miracle, tant en ce qui regarde le prix, l'ayant eue à si bon marché, qu'en ce qu'il semble que tous ces Religieux qui l'avoient veuë aient été aveuglez
d'avoir

d'avoir manqué à l'acquérir. Car tous ceux qui la virent ensuite ne s'en étonnoient pas seulement, mais disoient qu'ils avoient perdu l'esprit. Ainsi une communauté de Religieuses qui cherchoit une maison à acheter, deux autres communautés de l'une desquelles le monastere avoit été brûlé, & une personne riche qui en vouloit fonder un, aiant tous vû cette maison, pas un n'en voulut, & aujourd'hui tous s'en repentent. Nous connûmes par le bruit que cela fit dans la ville que ce bon Licentié Aguiar avoit eu raison de tenir la chose secrète & de n'y perdre pas un moment, puis que nous pouvons dire avec verité qu'après Dieu nous lui sommes obligées d'une acquisition qui nous est si avantageuse. Il faut avoier qu'un esprit capable de tout comme étoit le sien, joint à une aussi grande affection que celle que Dieu lui avoit donnée pour nous, étoient nécessaires pour faire réussir une telle affaire. Il travailla ensuite plus d'un mois à nous aider à tout accommoder pour nous loger, ce qui se fit avec peu de dépense, & il paroît que nôtre Seigneur avoit jetté les yeux sur cette maison pour l'employer à son service, tant nous y trouvâmes toutes choses si disposées qu'elles sembloient avoir été faites pour ce dessein. Il me paroissoit que c'étoit un songe de voir en si peu de temps tout en état de nous recevoir, & que Dieu nous récompensât ainsi avec usure de ce que nous avions souffert, en nous mettant dans un lieu que le jardin, la venë, & les eaux rendoient si extrêmement agreable.

L'Archevêque en eut aussi-tôt avis & parut être fort aise de ce que nous avions si bien rencontré dans la creance que son opiniâreté en avoit été la cause: en quoi il avoit raison. Je lui écrivis pour lui témoigner ma joie de ce qu'il étoit satisfait, & l'assurai que je ne perdrois point de temps pour mettre la maison en état que nous y pussions aller, afin qu'il lui plût d'achever la faveur qu'il avoit commencé de nous faire. Je me hâtai d'autant plus d'executer ce que je lui promettois que je sceus que l'on nous vouloit retarder sous prétexte de je ne sçai quels autres actes. Ainsi quoi qu'il se passât quel-
que

que temps avant que de pouvoir faire sortir un locataire qui y demouroit, nous ne laissons pas d'y aller, & de nous loger dans une autre partie de cette maison. On me dit aussi-tôt après que l'Archevêque n'en étoit pas content. Je l'adoucis le mieux que je pus; & comme il est bon, sa colere passe aisément. Il se fâcha encore lors qu'il apprit que sans sçavoir s'il l'approuvoit nous avions fait mettre des grilles & un tour. Je lui écrivis & lui mandai que les Religieuses en avoient toujours; mais que je n'avois osé rien faire dans la maison qui marquât que ce fût un monastere, ni seulement par cette raison y mettre une croix; & il étoit vrai. Cependant quelque affection qu'il témoignât nous porter nous ne pouvions obtenir de lui la permission.

Il vint voir nôtre maison; me dit qu'il en étoit fort content, & nous fit paroître beaucoup de bonne volonté; mais sans nous promettre de donner la permission. Il nous la fit seulement esperer, & l'on devoit passer certains actes avec Catherine de Tolose dont l'on apprehendoit qu'il ne fût pas satisfait. Le Docteur Manso cet autre ami du Pere Provincial qui étoit fort bien auprès de lui, tâchoit de prendre le temps à propos pour avoir son consentement, parce qu'il ne pouvoit souffrir la peine que ce nous étoit d'être obligées de sortir pour aller à la Messe: car encore qu'il y eût une Chapelle dans la maison où on la disoit avant que nous l'eussions achetée, ce Prelat n'avoit point voulu le permettre. Ainsi nous estions contraintes les dimanches & les fêtes de l'entendre dans une Eglise qui se trouva par bonheur être assez proche, & cela dura environ un mois depuis le temps que nous entrâmes dans cette maison jusques à l'établissement du monastere. Comme toutes les personnes sçavantes croioient que ce que l'on disoit auparavant la Messe chez nous suffisoit pour nous faire accorder la même permission & que l'Archevêque étoit trop habile pour l'ignorer, il ne paroissoit point d'autre cause de son refus sinon que Dieu vouloit nous faire souffrir. Je le supportois assez patiemment: mais une de

nos Religieuses en avoit tant de peine qu'elle ne mettoit pas plutôt le pied dans la rue qu'il lui prenoit un grand tremblement.

Nous ne trouvâmes pas peu de difficulté à achever de passer tous ces actes, parce que tantôt l'Archevêque se contentoit des cautions que nous lui presentions, tantôt il vouloit que nous donnassions de l'argent comptant, & nous faisoit ainsi mille peines. Il n'y avoit pas néanmoins tant de sa faute que de celle de son Proviseur qui ne se laissoit point de nous tourmenter : & si Dieu ne lui eût enfin changé le cœur je croi que l'affaire ne se seroit jamais achevée. C'est une chose incroyable que ce que souffrit la bonne Catherine de Tolose. Je ne pouvois assez admirer sa patience, & le plaisir qu'elle continuoit de prendre à nous assister. Elle ne nous donna pas seulement des lits : elle nous donna aussi les autres meubles qui nous étoient nécessaires, & généralement tout ce dont nous avions besoin pour nous établir : & quand elle ne l'auroit pas trouvé chez elle, je ne doute point qu'elle ne l'eût acheté plutôt que de nous en laisser manquer. D'autres fondatrices de nos monasteres nous ont donné beaucoup plus de bien : mais nulle n'a eu pour ce sujet la dixième partie de tant de peine ; & si elle n'eût point eu d'enfans elle nous auroit sans doute donné tout son bien ; son ardeur pour l'établissement de ce monastere étant si grande qu'elle croioit même ne rien faire.

Voiant un si long retardement j'écrivis à l'Evêque de Palence pour le supplier, qu'encore que par son extrême affection pour nous il fût mal satisfait de l'Archevêque, il voulût bien lui écrire pour lui représenter, que puis que nous avions une maison & qu'on avoit fait ce qu'il avoit voulu, rien ne devoit plus l'empêcher d'achever l'affaire. Il m'envoia une lettre outre conçue en des termes si forts que ç'auroit été tout perdre que de la rendre. Ainsi le Docteur Manso à qui je me confessois & sans le conseil duquel je ne faisois rien, ne jugea pas à propos de la donner. Ce n'est pas qu'elle ne fût fort civile, mais il y avoit de certaines veritez qui de l'humeur
qu'é-

qu'étoit l'Archevêque auroient été capables de l'irriter, étant déjà aigri par des choses qu'il lui avoit mandées, & qui l'avoient porté à me dire que la mort de nôtre Seigneur avoit rendu amis ceux qui auparavant étoient ennemis: mais que d'amis qu'ils étoient l'Evêque de Palence & lui je les avois rendus ennemis: à quoi je lui avois répondu, que le temps lui feroit connoître la vérité, & qu'il n'y avoit point de soin que je ne priffé pour les empêcher d'être mal ensemble. J'écrivis ensuite à l'Evêque pour le supplier de m'envoyer une lettre plus douce, & lui représentai les raisons qui me faisoient croire qu'il rendroit en cela un service agreable à Dieu. Cette consideration jointe au plaisir qu'il prenoit à m'obliger le fit résoudre à me l'accorder, & il m'écrivit en même temps que tout ce qu'il avoit jamais fait en faveur de nôtre Ordre n'étoit rien en comparaison de ce que lui avoit coûté cette lettre. Elle vint si à propos que l'Archevêque après l'avoir reçûe par le Docteur Manso nous envoya cette permission si long-temps poursuivie & attendûe par le bon Ferdinand de Matança qui fut ravi d'en être le porteur. Il se rencontra que ce même jour nos Sœurs & la bonne Catherine de Tolose étoient plus découragées qu'elles ne l'avoient encore été, & que moi-même qui avois toujours eu tant de confiance l'avois perduë la nuit precedente comme si nôtre Seigneur eût pris plaisir à nous voir dans une plus grande peine que jamais lors qu'il étoit prêt de nous consoler. Que son saint nom soit loüé dans tous les siècles.

L'Archevêque permit ensuite au Docteur Manso de faire dire le lendemain la Messe chez nous, & que l'on y mît le tres-saint Sacrement. Ce bon Docteur dit la premiere, & le Pere Prieur de Saint Paul Dominiquain à qui nôtre Ordre est fort obligé aussi bien qu'aux Peres de la compagnie de J E S U S, dit la grande Messe. Elle fut chantée avec beaucoup de solemnité par des musiciens que l'on n'en avoit point priez: tous nos amis y assisterent avec une grande joie, & presque toute la ville qui n'avoit pû voir sans compassion ce que nous avions souffert,

souffert, & sans blâmer tellement la conduite de l'Archevêque que j'étois souvent plus touchée de la manière dont on en parloit que de ce que nous endurions. Le contentement de la bonne Catherine de Tolose & de nos Sœurs étoit si grand qu'il me donnoit de la dévotion, & je disois à notre Seigneur : *Qu'est-ce mon Dieu que vos servantes sçauroient souhaiter davantage que d'employer toute leur vie à vôtre service dans un lieu d'où elles ne sortent jamais afin de ne s'occuper que de vous ?* Il faut l'avoir éprouvé pour comprendre quelle étoit nôtre joie en ces fondations quand nous nous trouvions dans une clôture où les personnes seculieres ne pouvoient entrer, parce qu'encore que nous les aimions beaucoup, nulle consolation n'égalé celle que nous avons d'être seules. Il me semble qu'on peut alors nous comparer à des poissons qui rentrent dans l'eau d'où on les avoit tirez, car les âmes nourries dans les eaux vives des faveurs de Dieu se voient comme prises en des filets quand on les engage dans le commerce du monde, peuvent à peine respirer jusques à ce qu'elles rentrent dans leur sainte solitude. Je l'ai remarqué en toutes nos Sœurs : & sçai par experience que les Religieuses qui desirerent de sortir pour converser avec les seculiers, ou de communiquer beaucoup avec eux, n'ont jamais goûté de cette eau vive dont nôtre Seigneur parla à la Samaritaine, & que cet Epoux celeste s'éloigne d'elles avec justice quand il voit qu'elles ne connoissoit pas l'extrême bonheur que ce leur est de demeurer avec lui. J'appréhende que ce malheur ne leur arrive de l'une de ces deux causes, ou de n'avoir pas embrassé purement pour son amour la profession Religieuse, ou de ne connoître pas assez la faveur qu'il leur a faite de les appeler à son service, & de les empêcher par ce moien d'être assujetties à un homme qui est souvent cause de leur mort non seulement temporelle, mais éternelle. O JESUS-CHRIST mon Sauveur & mon Saint Epoux, qui êtes tout ensemble véritablement Dieu & véritablement homme, une si grande faveur doit-elle donc être si peu estimée ?

5^{es}imée ? Rendons-lui graces, mes Sœurs, de nous l'avoir faite, & ne cessons point de louer le puissant Roi, qui pour nous recompenser de quelques petits travaux qui ont si peu duré & qui ont même été mêlez de diverses consolations, nous prepare un Roiaume qui n'aura jamais de fin.

Quelques jours après cette fondation il nous sembla au Pere Provincial & à moi que se rencontrant des circonstances dans le revenu que Catherine de Tolose nous avoit donné qui seroient capables de nous causer des procès, & à elle du déplaisir, il valoit mieux mettre toute nôtre confiance en Dieu que de laisser des sujets de contestation dont elle pût recevoir la moindre peine. Ainsi étant toutes assemblées dans le Chapitre nous renonçâmes avec la permission de ce Pere à tout le bien que nous tenions d'elle, & lui remîmes entre les mains tous les contrats qui en avoient été passéz. Cela se fit tres-secretement de peur que l'Archevêque ne le sçût, parce qu'il l'auroit trouvé fort mauvais, quoi que nous seules en reçussions du préjudice. Car quand une maison ne possède rien, elle ne peut manquer de bien à cause que chacun l'assiste; au lieu que lors que l'on croit qu'elle a du revenu elle court fortune de beaucoup souffrir, ainsi que celle-là fait maintenant; mais après la mort de Catherine de Tolose elle ne fera pas en cette peine, parce que deux de ses filles qui avoient en cette même année fait profession dans le monastere de Palence aiant renoncé à leur bien, cette renonciation a été déclarée nulle & ordonné qu'elle tournera au profit de celui de Burgos; ce qui joint à ce qu'une troisiéme de ses filles qui a pris l'habit à Burgos & qui étoit en liberté de disposer de ce qui lui appartenoit de la succession de son Pere & de sa Mere, a voulu aussi le donner à cette maison, égale le revenu que leur Mere nous avoit donné. La seule difficulté est que ce monastere n'en jouit pas dès à present: mais je ne sçaurois apprehender que rien lui manque, puis que Dieu qui fait subsister ceux qui ne vivent que d'aumônes suscitera sans doute quelqu'un
qui

qui assistera ces bonnes Religieuses, on y pourvoiera par d'autres voies. Néanmoins parce que nous n'avions encore fondé aucun monastere qui se trouvât en cet état je demandois quelquefois à Dieu, que puis qu'il l'avoit permis, il lui plût de considerer ses besoins & je n'avois point d'envie de m'en aller que je ne vissé des effets de ma priere par l'entrée de quelque fille qui y auroit apporté du bien : mais un jour que j'y pensois après avoir communiqué nôtre Seigneur me dit : *De quoi vous inquietez-vous ? Cela est déjà fait, & rien ne vous doit empêcher de partir*, me taisant connoître par ces paroles que l'on pourroit y subsister : car tout se passa de telle sorte que je n'en fus depuis non plus en peine que si je les eusse laissées avec un revenu suffisant & tres-assuré. Ainsi je ne pensai plus qu'à m'en retourner comme n'ayant plus affaire dans cette maison qu'à jouir du contentement d'y être parce qu'elle me plaît fort, au lieu que je pourrois par mes travaux profiter à d'autres.

La fondation de ce monastere réchauffa l'amitié de l'Archevêque & de l'Evêque de Palence, & ce premier nous a toujours depuis témoigné beaucoup d'affection. Il a donné l'habit à la fille de Catherine de Tolose & à une autre ; & quelques personnes jusques ici nous font sentir des effets de leur charité. Ainsi j'espere que nôtre Seigneur ne permettra pas que ses Epouses souffrent, pourvû qu'elles continuent à le servir comme elles y sont obligées : je le prie par son infinie miséricorde de leur en faire la grace.

J'ai écrit ailleurs de quelle sorte S. Joseph d'Avila qui a été le premier de nos monasteres, fut fondé dans la dépendance de l'Ordinaire ; & je croi devoir dire maintenant comment il passa dans celle de nôtre Ordre.

Dom Alvarez de Mendoçe maintenant Evêque de Palence l'étoit d'Avila quand ce monastere y fut fondé. Il ne se pouvoit rien ajouter à l'affection dont il nous favorisoit ; & lors que nous lui promîmes obeïssance nôtre Seigneur me dit : *Que nous ne pouvions mieux faire*. Les suites l'ont bien fait voir, n'y ayant point d'assistance

stance que nôtre Ordre n'ait reçûe de lui dans toutes les occasions qui s'en sont présentées. Il voulut être lui-même nôtre Visiteur sans permettre que nul autre s'en mêlât ; & il n'ordonnoit rien dans nôtre monastere que sur ce que je lui representois, & à ma priere. Dix-sept ans ou environ, car je ne me souviens pas précisément du temps, se passerent de la sorte : mais quand il fut fait Evêque de Palence nôtre Seigneur me dit dans le monastere de Toledé, où j'étois alors : *Qu'il falloit que celui de S. Joseph fût soumis à l'Ordre, & que j'y travaillasse parce qu'autrement cette maison pourroit bien-tôt se relâcher.* Cette contrariété entre ce que Dieu m'avoit dit dans ces divers temps me mit en peine. J'en parlai à mon Confesseur maintenant Evêque d'Oline tres sçavant & tres capable. Il me dit que cela ne devoit point m'embarasser, puis que des choses sont avantageuses en des temps qui ne le sont pas en d'autres (ce que j'ai éprouvé en plusieurs rencontres être tres-veritable) & qu'il trouvoit qu'en effet il étoit plus à propos que ce monastere fût soumis à l'Ordre comme les autres que d'être le seul qui ne le fût pas. J'allai pour lui obeir à Avila traiter de cette affaire avec l'Evêque, & l'y trouvai fort opposé : mais lui ayant représenté de quelle importance cela étoit pour les Religieuses qu'il avoit la bonté de tant affectionner, il considéra mes raisons & comme il est tres-habile & que Dieu nous assistoit, il lui en vint encore d'autres dans l'esprit qui le firent resoudre à m'accorder ma demande, quoi que quelques-uns de ses Ecclesiastiques firent tout ce qu'ils purent pour l'en détourner. Le consentement des Religieuses étant nécessaire aussi, quelques-unes avoient peine à le donner ; mais parce qu'elles m'aimoient beaucoup elles se rendirent à mes raisons dont celle qui leur fit le plus d'impression fut, que l'Evêque à qui l'Ordre étoit si obligé & pour qui j'avois tant de respect & d'affection venant à manquer, elles ne m'auroient plus avec elles. Ainsi cette importante affaire fut terminée, & l'on a vû clairement depuis qu'il y alloit de la conservation de cette maison.

Que

Que nôtre Seigneur soit beni & loué à jamais de prendre tant de soin de ses servantes. Ainsi soit-il.

Toutes les susdites fondations sont écrites de la main de Sainte Therese dans le livre qui avec les autres traitez aussi écrits de sa main est dans la Bibliotheque du Roi Dom Philippe du monastere roial de S. Laurens de l'Escorial: Et ce qui suit qui est écrit de la main de la Mere Anne de JESUS étant sur le même sujet & si conforme au stile de la Sainte, on a crû l'y devoir ajouter.

FONDATION DU MONASTERE
des Carmelites de S. Joseph de Grenade,

Faite par la Mere Anne de JESUS.

Et qu'elle a écrite par l'Ordre du Pere Ferôme Gracian de la Mere de Dieu.

CHAPITRE XXXI.

De quelle maniere la fondation de ce monastere fut entreprise, & avec combien de difficultez elle fut enfin achevée.

VOUS me commandez, mon Pere d'écrire la fondation du monastere de Grenade; & je ne sçai comment je pourrai m'en acquitter aiant si peu de memoire & de si grands maux de tête. Je dirai neanmoins pour vous obeir ce dont il me souviendra. Avant le mois d'Octobre de l'année 1581. le Pere Jacques de la Trinité vôtre Vicaire dans la charge de Provincial que Dieu veüille avoir en sa gloire, vint visiter le monastere de Veas dont il y avoit quatre mois que je n'étois plus Prieure, & m'y trouva malade. Il me parla fort serieusement de fonder une maison dans Grenade, disant que plusieurs personnes tres-considerables & fort riches & des principales Dames de la ville le desiroient extrêmement, & offroient d'y faire de grandes charitez. J'attribuai à sa facilité cette opinion qu'il avoit & lui répondis
que

que je ne considerois que comme des complimens ces belles protestations de nous assister. Que l'Archevêque ne nous accorderoit point la permission d'établir un monastere pauvre en un lieu où il y avoit déjà tant de Religieuses qui n'avoient pas moien de vivre, Grenade étant toute ruinée, & les deux dernieres années aiant été si steriles. Il voioit bien que je disois vrai, mais l'affection qu'il avoit pour cette fondation le confirmoit dans ses esperances. Il m'assura que le Licentié Laguna Conseiller en cette Cour lui avoit promis beaucoup d'assistance, & que le Pere Salazar de la compagnie de Jesus lui avoit aussi dit sous le secret qu'il s'obtiendroient la permission de l'Archevêque. Tout cela me parut peu solide comme il l'étoit en effet; mais voiant que ce Pere en avoit un si grand desir je recommandai beaucoup l'affaire à Dieu, & priai mes Sœurs de lui demander la lumiere qui nous étoit necessaire. Il nous l'accorda en nous faisant entendre bien clairement : *Que nous ne pouvions esperer aucune assistance de ces personnes qui nous en promettoient tant; mais que nous ne devions pas laisser de fonder ce monastere comme nous en avions fondé d'autres en nous appuyant seulement sur sa providence; qu'il prendroit soin de nous, & seroit fidellement servi dans cette maison.* Ce fut après avoir communiqué que cela me fut dit, & il y avoit alors trois semaines que le Pere Visiteur étoit venu & qu'il me pressoit d'entreprendre cette fondation. Ainsi nonobstant mes défiances je me resolus d'obeir; & ensuite de ma communion je dis à la Sœur Beatrix de Saint Michel portiere qui avoit communiqué en même temps que moi: Ne doutez point ma Sœur que Dieu ne veuille que cette fondation de Grenade s'execute. C'est pourquoi faites venir, s'il vous plaît le Pere Jean de la Croix, afin que je lui dise ce que Dieu m'a fait entendre sur ce sujet: Elle le fit, & apres que je le lui eus dit en Confession il fut d'avis que nous le fissions sçavoir au Pere Visiteur afin qu'il l'écrivit aussi-tôt à vôtre Reverence, & qu'ainsi on ne perdît point de temps à y travailler avec vôtre permission. On

donna

donna ordre dès le même jour à tout ce qui étoit neces-
 faire, & les Peres & toute la communauté l'ayant scû en
 témoignerent beaucoup de joie. Nous écrivîmes à vô-
 tre Reverence pour la prier d'agréer cette fondation &
 de nous donner pour ce sujet quatre Religieuses de Ca-
 stille: Nous écrivîmes aussi en même temps à nôtre Sain-
 te Mere Therese de J E S U S de la venir faire, tant nous
 avions une ferme confiance qu'elle s'acheveroit, & nous
 priâmes le Pere Jean de la Croix de donner ordre avec
 un autre Religieux à tout ce qu'il falloit pour la condui-
 te des Religieuses. Etant parti de Veas il alla trouver à
 Avila nôtre Sainte Mere & ils vous envoierent un mes-
 sager à Salamanque. Après que vôtre Reverence eut vû
 les lettres elle nous accorda ce que nous lui demandions;
 & quant aux Religieuses vous vous remîtes à nôtre
 Sainte Mere de choisir celles qu'elle jugeroit à propos.
 Elle en prit deux de la maison d'Avila, la Mere Marie de
 J E S U S - C H R I S T qui en avoit été cinq ans Prieure, &
 la sœur Antoinette du Saint Esprit qui étoit l'une des
 quatre premières qui avoient fait profession, & de la
 maison de Toledo la sœur Beatrix de J E S U S, aussi l'une
 des plus anciennes, & Niece de nôtre Sainte Mere.
 Quant à elle, elle n'y put venir parce qu'elle se trouvoit
 obligée d'aller à la fondation de Burgos qui se faisoit en
 ce même temps. Elle m'avoit écrit quelque temps au-
 paravant que ce ne seroit point elle qui feroit cette fon-
 dation de Grenade; & qu'elle croioit que Dieu vouloit
 que ce fût moi qui la fist: & comme il me paroissoit im-
 possible d'en faire aucune qu'avec elle, je fus fort sur-
 prisé de voir le jour de la Conception de la Sainte Vier-
 ge ces filles arriver sans elle à Veas. Elles me rendirent
 une de ses lettres par laquelle elle me mandoit qu'elle
 auroit par ma seule considération desiré de venir; mais
 que Dieu l'envoioit ailleurs, qu'elle étoit assurée qu'il
 m'assisteroit, & que tout me réussiroit heureusement à
 Grenade, ce que l'on commença bien-tôt à connoître
 être veritable.

Pendant que l'on étoit allé en Castille pour en ame-

ner des Religieuses, le Pere Jacques de la Trinité Vicaire Provincial alla à Grenade pour y preparer les choses dont nous avions besoin qu'il ne doutoit point qu'on ne lui donnât & nous écrire ensuite de partir. Ce saint homme n'eut pas peu de peine à recevoir quelque partie de ce qu'on lui avoit offert, & il ne put jamais obtenir la permission de l'Archevêque. Il ne laissoit pas néanmoins de nous écrire que tout alloit bien & j'y faisois si peu de fondement que je lui mandois de se contenter de nous louer une maison que nous pussions trouver prête, parce que les Religieuses de Castille étoient déjà arrivées : mais quelque peine qu'il se donnât il ne pouvoit en trouver. Et pour le regard de l'Archevêque, ce bon homme l'ayant été voir avec Dom Louïs de Marcado & le Licentié Laguna deux des plus anciens Conseillers pour lui demander la permission de nous établir, il ne se contenta pas de la refuser, il y ajouta des paroles fort aigres disant entre autres choses qu'au lieu de recevoir de nouveaux monasteres de Religieuses il vaudroit mieux abolir ceux qui étoient déjà établis, tant il y avoit peu d'apparence d'en multiplier le nombre dans le temps d'une si grande sterilité. Ces Conseillers furent d'autant plus fâchez de cette réponse que nous continuions de les presser en leur représentant le peu qu'il falloit pour la subsistance de dix Religieuses, car nous ne prétendions pas d'en avoir un plus grand nombre. Ils assisterent en secret ce bon Pere pour faire en sorte qu'un Echevin lui louât une maison, & après qu'il en fut assuré il nous écrivit de venir, fort affligé de n'avoir pû faire davantage. Nous attendions à Veas & estions prêtes de partir aussitôt qu'il nous le manderoit, l'ayant ainsi résolu avec le Pere Jean de la Croix & les Religieuses qui étoient arrivées le 13. jour de Janvier.

Lors que les choses étoient en cet état j'allai à l'oraison du soir ; où étant fort recueillie & pensant à ces paroles de JESUS-CHRIST à S. Jean quand il voulut être Baptisé par lui : *C'est à nous d'accomplir toute justice* : sans que je pensasse en nulle maniere à cette fon-

dation, j'entendis le bruit d'un tres-grand nombre de cris confus, & il me vint en l'esprit, que c'étoient les demons qui le faisoient à cause qu'il devoit arriver quelqu'un qui nous apporteroit l'ordre d'aller à Grenade. Comme j'étois dans cette pensée ces cris & ce bruit augmentèrent d'une maniere si terrible que me sentant tomber en défaillance je m'approchai encore plus près de la Mere Prieure qui étoit tout contre moi. Elle crut que c'étoit une foiblesse, & dit qu'on apportât quelque chose pour me faire revenir. Je fis entendre par signes que ce n'étoit point cela, & que l'on allât voir qui heurtoit au tour. On y alla, & il se trouva que c'étoit le messager qui nous apportoit les lettres qui nous obligeoient de partir. Il s'éleva aussi-tôt une si horrible tempête meslée de pluie & de gresle qu'il sembloit que le monde allât finir, & je me trouvai en tel état que l'on croioit que j'allois rendre l'esprit. Ainsi les medecins & toutes mes Sœurs consideroient comme une chose impossible que je fisse ce voiage, tant les douleurs que je souffrois étoient violentes & mes agitations surnaturelles. Mais au lieu de m'en étonner je me fortifiai dans la resolution de partir, & je pressai encore davantage que l'on arrêât des voitures & tout ce qui étoit nécessaire pour nous mettre en chemin le lendemain qui étoit un lundi, quoi que je me trouvasse si mal qu'encore que ma cellule fût proche du cœur je ne pûs entendre la Messe.

Nous partîmes donc le lundi à trois heures du matin avec une grande satisfaction de toutes les Sœurs que je menois, à cause de l'esperance qu'elles avoient que ce voiage réussiroit à la gloire de nôtre Seigneur. Le temps étoit beau, mais ce grand orage avoit rendu les chemins si mauvais que nos mules pouvoient à peine s'en tirer. Lors que nous fûmes arrivées à Day fontaines, & que nous conferions avec le Pere Jean de la Croix & le Pere Pierre des Anges qui nous accompagnoient des moiens d'obtenir la permission de l'Archevêque qui nous étoit si contraire, nous entendîmes un tonnerre épouventable. Il tomba sur la maison de ce Prelat tout

contre la chambre où il étoit couché, brûla une partie de la bibliothèque ; tua quelques-uns de ses chevaux, & l'épouventa de telle sorte qu'il en fut malade. On m'a assuré que l'on ne se souvient point d'avoir vû en cette saison le tonnerre tomber à Grenade.

Ce même jour celui qui avoit loué la maison au Pere Vicairé retracta la parole qu'il avoit donnée par écrit à Dom Louïs Marcado & au Licentié Laguna, disant qu'il ne sçavoit pas que ce fût pour un monastère, & qu'il n'en délogeroit point ni tous ceux qui y demeuroient, sans que ces Messieurs qui nous assitoient secrètement pussent jamais lui faire changer de resolution, quoi qu'ils lui offrissent de lui donner caution de cinquante mille ducats. Ainsi voiant que nous arriverions dans deux jours & ne sçachant comment ils feroient, Dom Louïs de Marcado dit à Madame Anne de Pegnaloza sa Sœur à qui le Pere Vicairé ne s'étoit point ouvert de ce qui se passoit : Ma sœur puis que ces Religieuses sont en chemin n'aurez-vous pas agreable qu'elles vinssent descendre ici, & de leur donner quelque chambre où elles puissent demeurer jusques à ce qu'elles aient trouvé un logis ? Cette vertueuse femme qui depuis quelques années passoit presque les jours entiers en son oratoire dans une douleur continuelle de la mort de son mari & de sa fille unique, commença, à ce qu'elle m'a dit depuis, à respirer, & sans perdre un seul moment travailla pour accommoder une Chapelle, & nous loger assez commodément, quoi qu'étroitement parce que la maison étoit petite. Nous arrivâmes le jour de S. Fabien & de S. Sebastien à trois heures du matin, le besoin de tenir la chose secrète nous aiant obligées d'en user ainsi. Cette vertueuse Dame nous reçut à la porte de la rue avec une extrême affection & beaucoup de larmes. Nous n'en répandîmes pas moins de nôtre côté, & chantâmes un *Laudate Dominum* avec une grande consolation de voir la Chapelle qu'elle avoit si pratiquée dans le porche du logis. Mais comme nous n'avions pas la permission de l'Archevêque je fus d'avis de

la fermer & priaï les Peres qui étoient venus avec nous & le Pere Vicairé, que l'on ne sonnât point de cloche, & que l'on ne dit point de Messe ni publique ni privée jusques à ce que nous eussions le consentement de ce Prelat que j'esperois qu'avec la grace de Dieu il nous accorderoit bien-tôt. Je l'envoiai saluër en lui donnant avis de nôtre arrivée, & le fis supplier de nous faire l'honneur de nous venir voir pour nous donner sa benediction; comme aussi d'agréer que l'on mit le tres-saint Sacrement dans nôtre Chapelle, parce qu'encore qu'il fût fête nous n'entendrions point la Messe s'il ne nous le permettoit. Il répondit avec beaucoup de bonté que nous fussions les bienvenuës; qu'il se rejoüissoit de nôtre arrivée; que s'il avoit pû se lever il seroit venu nous dire lui-même la premiere Messe; mais qu'étant malade il envoieoit son Proviseur pour la dire & faire tout ce que je desirerois. Le Proviseur arriva sur les sept heures, & ensuite de la priere que je lui en fis il dit la Messe, nous communia toutes, & mit le tres-saint Sacrement avec grande solemnité. Ces Messieurs les Conseillers s'y trouverent & tant de monde, qu'il y avoit sujet d'admirer que ce bruit se fût si-tôt répandu. Cette action s'étant passée sur les huit heures du matin du même jour, que nous arrivâmes, toute la ville de Grenade y accourut comme si c'eût été pour gagner un jubilé, & ils disoient tous d'une voix que nous estions des Saintes, & qu'ils devoient nous considerer comme envoiées de Dieu pour leur consolation.

Ce même jour Dom Louïs de Mercado & le Licentié Laguna allerent visiter l'Archevêque qui étoit malade de la fraieur qu'il avoit eue de ce coup de tonnerre. Ils furent surpris de voir qu'il jetoit le feu par les yeux de colere de ce que nous estions venuës. Ils lui dirent que s'il en avoit tant de déplaisir ils s'étonnoient qu'il leur eût accordé la permission. Il leur répondit qu'il n'avoit pû s'en défendre: & qu'il s'étoit fait une tres-grande violence parce qu'il n'approuvoit point les monasteres de filles, mais qu'il ne nous doneroit rien, n'ayant pas

moien d'assister celles dont il étoit déjà chargé.

Nous commençâmes alors à pratiquer véritablement la pauvreté pour laquelle nous avons tant de dévotion : car les aumônes que Madame Anne nous faisoit n'étoient pas grandes, & les autres personnes nous voiant logées chez-elle ne nous donnoient rien, parce qu'ils croioient que rien ne nous manquoit dans une maison où l'on faisoit tant de charitez aux pauvres qui y accouroient de toutes parts, & presque à tous les monasteres & les Hospitaux de la ville. Ainsi nous nous trouvâmes durant plusieurs jours en tel état que nous n'aurions pû vivre avec ce peu que cette Dame nous donnoit si le Convent des Martirs de nos Peres Carmes déchauffez ne nous eût assistées d'un peu de pain & de poisson quoi qu'ils n'en eussent pas trop pour eux-mêmes, tant la famine étoit grande à cause que cette année avoit été tres-sterile dans l'Andalousie. Nous n'avions pour nous coucher que ce que nous avions apporté & qui ne pouvoit suffire que pour deux ou trois de nous : ce qui nous obligeoit d'aller tour à tour dormir sur les nattes qui étoient dans le cœur. Mais au lieu de nous en attrister, nous en avions tant de joie que pour continuer d'en jouir nous cachions nôtre besoin, principalement à cette Sainte Dame de peur d'abuser de sa bonté : & comme elle nous voioit si satisfaites & nous confideroit comme des personnes vertueuses & penitentes, elle ne s'apercevoit point que ce qu'elle nous donnoit ne pouvoit pas nous suffire.

Nous passâmes de la sorte la plus grande partie des six mois que nous demeurâmes chez elle, & durant tout ce temps nous fûmes visitées par des personnes de la plus grande condition & par des Religieux de tous les Ordres, qui ne parloient d'autre chose que de la temerité qu'il y avoit à fonder des maisons si pauvres qu'elles manquoient de toutes les commoditez humaines. Nous leur répondions que c'étoit ce qui nous donnoit des consolations divines, & que mettant nôtre confiance en Dieu qui nous avoit donné tant de preuves de ses

soins & de sa providence, nous n'apprehendions point de fonder de la sorte des monasteres, mais croyions au contraire que rien n'étoit si assuré que de les établir en cette maniere. Plusieurs d'entre eux se mocquoient de ce discours & du contentement que nous témoignions d'être resserrées dans une si étroite clôture, & si réservées que Dom Louïs de Mercado, quoi que demeurant dans une partie du logis, ne nous a jamais vûes que nos voiles baissées, & que ni lui ni aucun autre ne connoît nôtre visage : en quoi nous en faisons rien d'extraordinaire vivant toujours de la sorte ; mais ils le comptoient pour beaucoup.

Plusieurs filles de toutes conditions se presentoient pour prendre l'habit : mais entre plus de deux cens qui le demanderent il ne s'en trouva une seule que nous jugeassions avoir les qualitez marquées dans nos constitutions. Ainsi nous évitions de parler à quelques-unes & remettions les autres, en leur disant qu'avant que de les recevoir il faloit qu'elles fussent informées de nôtre maniere de vivre, & que nous eussions éprouvé leur vocation, ce qui ne se pouvoit qu'après que nous aurions une maison, parce que celle où nous estions n'étoit pas capable d'en tenir davantage. Nous ne perdions point de temps pour en chercher, & n'en pouvions trouver ni à vendre ni à loüer. Je n'étois pas sans quelque peine de nous voir si peu assistées : mais toutes les fois que j'y pensois je m'imaginois d'entendre ces paroles de JESUS-CHRIST à ses Apôtres : *Quand je vous ai envoiez prêcher les pieds nuds & sans aucune provision, vous a-t-il manqué quelque chose ?* Et je me répondois à moi-même avec une grande confiance que ce divin Sauveur pourvoiroit abondamment à nos besoins spirituels & temporels. Non certes, Seigneur, il ne nous a rien manqué.

Les Prêtres les plus estimez & les Predicateurs les plus fameux de la ville venoient nous dire des Messes & nous prêcher, sans presque que nous les en fissions prier ; ils témoignoient être bien aises de nous confesser &

demcu-

demeuroient satisfaits de nôtre maniere de vivre. Ainsi je me fortifiois de plus en plus en la confiance que j'avois en Dieu que rien ne nous manqueroit, dans laquelle j'étois déjà fort affermie par une chose qui se passa aussi-tôt après nôtre arrivée. Ce fut que j'entendis interieurement & si distinctement que cela me fit une tres-forte impression, ces paroles du Pseume: *Scapulis suis obumbrabit tibi, & sub pennis ejus sperabis.* Je le dis au Pere Jean de la Croix mon Confesseur & au Pere Jean Baptiste de Ribera de la compagnie de JESUS à qui je communiquois toutes choses. Ils me répondirent que c'étoit comme un gage que nôtre Seigneur me donnoit pour m'assurer que cette fondation reüssiroit heureusement: ce que les effets ont confirmé depuis quatre ans qu'il y a qu'elle est faite; & je ne sçauois trop lui rendre graces de ce que les Sœurs qui ont été en cette maison durant tout ce temps m'assurent n'avoir jamais eu ailleurs Dieu toujours si présent, ni reçu tant de témoignages de la grace qu'il leur fait de se communiquer à elles.

Cela parut évidemment dans leur avancement spirituel, & dans celui que chacun remarquoit que leur exemple caufoit en ce grand nombre d'autres monasteres de Religieuses qui sont dans cette ville: & le President Dom Pedro de Castro me le dit à moi-même. A quoi il faut ajoûter qu'outre ces faveurs que nôtre Seigneur nous faisoit, l'assurance de l'avoir avec nous dans le tres-saint Sacrement nous donnoit une joie inconcevable, parce qu'il nous faisoit sentir d'une maniere qui ne nous pouvoit permettre d'en douter & comme s'il nous eût été visible; qu'il étoit reellement présent. Une si grande consolation nous étoit generale à toutes & si ordinaire que nous nous disions les unes aux autres, que nous n'avions jamais éprouvé ailleurs un tel effet du tres-saint Sacrement. Cette même faveur qu'il nous fit dès le moment qu'il fut mis chez nous dure encore en quelques-unes, quoi que non pas si sensible que durant les sept premiers mois.

Nous loiiâmes ensuite une maison que celui qui la tenoit nous ceda sans en rien dire au propriétaire, & nous y allâmes secretement dans le même temps que vôtre Reverence vint de Baëce pour nous assister. Nous ne pûmes en trouver une autre jusques à ce que nôtre Seigneur toucha le cœur de quelques Demoiselles des plus qualifiées de la ville qui entrerent chez nous par l'avis de leurs Confesseurs sans en parler à leurs parens parce qu'ils ne leur auroient jamais permis de s'engager dans un Ordre si austere. Nous leur donnâmes l'habit peu de jours après avec une grande solemnité, & beaucoup de trouble de leurs parens & d'émotion de la ville ; nôtre maniere de vivre leur paroissant si terrible : & nous apprîmes que plusieurs empêchoient avec grand soin leurs filles de nous venir voir, à cause que le Pere & la Mere de la Sœur Mariane de J E S U S qui fut la premiere que nous reçumes étant morts aussi-tôt après qu'elle fut entrée, on l'attribua à la douleur qu'ils en avoient eüe. Mais quant à cette bonne Religieuse elle remercie continuellement nôtre Seigneur de la grace qu'il lui a faite de l'appeller à son service dans nôtre Ordre, & il n'y a une seule des autres qui ont été reçues depuis qui ne soit dans le même sentiment. Lors que ces filles eurent fait profession nous pensâmes à acheter une maison avec le bien qu'elles avoient apporté. On traita de plusieurs ; & l'on vint même jusques à en dresser le contract, sans néanmoins pouvoir rien conclure. On parla de celle du Duc de Sessè qui étoit la mieux assise & la plus commode pour nous qui fût dans Grenade : & notwithstanding les difficultez qui s'y rencontroient que l'on disoit être si grandes qu'il y auroit de la folie d'y penser, je me resolus de l'acheter, parce qu'il y avoit plus de deux ans que celle de nos Sœurs qui faisoit la charge de Secretaire & que je ne nomme point ici à cause que vôtre Reverence la connoît assez, m'avoit assuré que nôtre Seigneur lui avoit fait sçavoir avec tant de certitude que nôtre monasteres s'établirait dans cette maison qu'elle ne pouvoit douter que cela ne s'exécût malgré

malgré toutes les oppositions qui s'y rencontreroient.
Les effets en ont confirmé la verité, puis que nous y
sommes maintenant.

LA MANIERE

de Anne de JESUS.

VISITER

LES

MONASTERES.



DE Ee 5



DE
LA MANIERE
DE
VISITER
LES
MONASTERES.

On a imprimé dans l'Espagnol avant ce Traité une lettre écrite aux Carmelites par leur General, qui ne va qu'à leur en recommander l'excellence, & qu'ainsi l'on n'a pas jugé necessaire de traduire.



LE commence par reconnoître & par avoïer que j'ai travaillé avec beaucoup d'imperfection à ce Traité. J'entens pour ce qui regarde l'obeissance, quoi que ce soit celle de toutes les vertus que je desire le plus de pratiquer : car je l'ai écrit avec une grande mortification & beaucoup de repugnance. Dieu veuille que j'aie bien rencontré en quelque chose. Je ne le puis esperer que de sa bonté, qui sans avoir égard à mes defauts a considéré l'humilité de celui qui m'a commandé d'entreprendre ce petit ouvrage.

2. Quoi qu'il ne semble pas à propos de commencer par le temporel j'ai cru le devoir, parce qu'afin que le spirituel aille toujourns de bien en mieux il est tres-important même dans les monasteres pauvres & sans revenu, d'avoir un tres-grand soin du temporel.

La prudence oblige un Superieur de prendre extrêmement garde à se conduire de telle sorte envers les Religieuses

ligieuses soumises à son autorité, qu'encore qu'il leur témoigne beaucoup de douceur & d'affection, elles voient qu'il leur fera rigoureux & inflexible dans les choses essentielles. Car un Supérieur ne doit rien tant apprehender à mon avis, que de n'être pas craint de ceux sur qui son pouvoir s'étend & de leur donner ainsi la liberté de traiter avec lui d'égal à égal, principalement si ce sont des femmes, parce que si elles connoissent que son indulgence l'empêche de les corriger de peur de les attrister, il lui sera très-difficile de les bien gouverner.

3. Il est nécessaire qu'elles sçachent qu'elles ont en lui un chef dont la fermeté est inébranlable dans tout ce qui est contraire à l'observance; & un juge incapable de rien faire de contraire au service de Dieu & à la plus grande perfection: mais qui d'un autre côté a pour elles une tendresse de Père, afin qu'autant que sa juste sévérité leur fera reverer, autant sa bonté les rassure & les console. Que s'il manque en l'une de ces deux choses il vaut mieux sans comparaison que ce soit en celle d'être trop doux & trop facile que d'être trop ferme & trop sévère, parce que les visites ne se faisant qu'une fois l'année pour punir les fautes avec charité, si les Religieuses qui les commettent voient qu'on ne les en punit pas, elles n'auront point de soin de s'en corriger ni durant l'année d'après, ni durant celles qui la suivront: & il arrivera de là un si grand relâchement qu'il n'y aura plus de moyen d'y remédier quand on le voudra.

Si la faute vient de la Prieure, quoi que l'on en mette une autre en sa place le mal ne laissera pas de continuer, tant la coutume a de pouvoir dans une nature aussi corrompue qu'est la nôtre. Des choses qui paroissent n'être point considérables apporteront peu à peu un incroyable dommage à tout l'Ordre, & le Supérieur qui n'y aura pas remédié de bonne heure en rendra à Dieu un terrible compte.

4. Mais ne dois-je point apprehender en disant ceci de faire tort à nos monastères qui sont ceux de la Sainte Vierge, puis que par la miséricorde de Dieu ils sont si é-

loignez d'avoir besoin qu'on les traite avec rigueur? Il faut l'attribuer à la crainte que j'ai que le temps n'y apporte du relâchement faute d'y prendre d'abord bien garde. Je voi que par l'assistance de nôtre Seigneur ils vont au contraire toujourns croissant en vertu. Mais peut-être y en aura-t-il quelqu'un où cela n'iroit pas de la sorte si les Superieurs n'eussent usé de cette sage séverité dont j'ai parlé en corrigeant jusques aux moindres imperfections, & en déposant les Superieures qui les negligeoient. C'est principalement en ce point qu'il faut agir avec force & demeurer inflexible, parce que plusieurs Religieuses pourront être fort saintes; sans néanmoins être capables de commander, & qu'il n'y a point de temps à perdre lors qu'il s'agit d'une chose si importante. Que si elles sont aussi mortifiées & aussi humbles qu'elles doivent l'être dans des maisons consacrées à Dieu où l'on fait une profession si particuliere de mortification & d'humilité, elles ne croiront point avoir sujet de se plaindre de ce qu'on les déposera. Et si au contraire elles en ont de la peine il paroitra clairement par ce desir d'être Superieures, qu'elles n'étoient pas capables de conduire des ames qui aspirent à une si haute perfection.

5. Le visiteur doit considerer en la presence de Dieu combien grandes sont les graces dont il favorise ces maisons saintes; afin de n'être pas si malheureux qu'elles diminuent par sa faute: & il ne scauroit trop rejeter cette fausse compassion dont le diable est d'ordinaire l'Auteur, puis que ce seroit la plus grande cruauté dont il pourroit user envers des ames soumises à sa conduite.

6. Comme il est impossible que toutes celles qu'on établit Superieures aient les qualitez nécessaires pour se bien acquitter d'une telle charge, il ne faut jamais lors que l'on voit qu'il leur en manque quelques-unes les y laisser plus d'un an, parce qu'une seconde année pourroit apporter un grand dommage au monastere, & une troisième causer sa ruine en y faisant passer en coutume les imperfections & les fautes qu'elles n'auroient pas corri-

corrigées. Ceci est si extrêmement important que quelque grande que soit la peine qu'ait le Supérieur à déposer une Prieure, parce qu'elle lui paroît une sainte, & qu'elle n'a que de bonnes intentions; il faut qu'il se fasse violence pour remédier à un si grand mal, & j'en conjure au nom de nôtre Seigneur.

Si le Supérieur remarque dans les élections, que celles qui donnent leur voix ont eu quelque prétention ou quelque affection particulière (ce que Dieu ne veuille permettre) il doit casser l'élection, & leur nommer d'autres monasteres d'où elles puissent élire une Prieure, parce qu'une élection aussi défectueuse que seroit celle-là, ne pourroit jamais que mal réussir.

7. Je ne sçai si ce que j'ai dit jusques ici regarde le spirituel ou le temporel : mais mon dessein étoit de commencer par dire, que l'on doit voir tres-actement les livres de la dépense, principalement dans les maisons rentées, afin de la proportionner au revenu & en vivre le mieux qu'on pourra, puis que graces à Dieu toutes celles de nos maisons qui sont rentées en ont suffisamment, pourveu que les choses soient bien réglées; Que si elles commencent à s'endetter elles se trouveront peu à peu entierement ruinées, parce que leurs Supérieures les voyant dans une grande nécessité croiront ne leur pouvoir refuser de recourir à leurs parens ou de rechercher d'ailleurs quelque secours comme on en voit aujourd'hui des exemples en d'autres maisons: J'aimerois mieux sans comparaison qu'un monastere fût entierement détruit que de le voir en cet état. C'est ce qui m'a fait dire que le temporel peut causer un tres-grand préjudice au spirituel, & qu'il est tres-important d'y prendre garde.

Quant aux monasteres pauvres & sans revenu, ils doivent aussi éviter avec grand soin de s'endetter, & avoir une ferme confiance que pourveu qu'ils servent Dieu fidèlement & se contentent du nécessaire, il ne les en laissera pas manquer. Il faut dans les uns & dans les autres, c'est à dire, rentez ou non, prendre bien garde de
 quelle

quelle sorte les Religieuses sont nourries ; & comment les malades sont traitées, afin de pourvoir suffisamment à leurs besoins. L'expérience fait voir que Dieu ne le leur refuse jamais lors que la Superieure a une grande confiance en lui, & n'a pas moins de vigilance que de foi & de courage.

8. Il faut s'enquerir dans tous les monasteres de ce que les Religieuses ont gagné du travail de leurs mains. Cela est utile pour deux raisons. La premiere pour les encourager par le gré qu'on leur en sçait : La seconde afin de le faire sçavoir aux autres monasteres qui n'ont pas tant de soin de travailler parce qu'ils n'en ont pas tant de besoin. Outre le profit temporel qu'apporte ce travail, il console celles qui s'y appliquent lors qu'elles pensent qu'il sera connu de leurs Superieures. Car bien que cela paroisse peu important il ne laisse pas de l'être par la satisfaction que c'est à des filles qui vivent dans une si étroite clôture de contenter leur Superieur ; & à cause qu'il est juste d'avoir quelquefois de la condescendance pour leur foiblesse.

Le Superieur doit s'informer s'il ne se fait point de dépenses superflues, principalement dans les maisons rentées qui sont celles qui y sont le plus sujettes. Parce qu'encore que cela semble n'être pas considerable il cause d'ordinaire la ruine des monasteres : & s'il arrivoit que les Superieures fussent prodigues, leurs liberalitez indiscrettes pourroient reduire les Religieuses à n'avoir pas de quoi vivre comme on le voit dans plusieurs maisons. Ainsi il faut avoir soin de mesurer la dépense au revenu & aux aumônes que l'on reçoit.

9. Il ne faut point souffrir de somptuositez dans les monasteres ni que l'on s'endette sans une grande nécessité pour faire de nouveaux ouvrages : Il seroit besoin pour ce sujet de n'en entreprendre aucun sans en demander avis au Superieur, afin qu'il en accorde ou en refuse la permission selon qu'il le jugera à propos. Mais cela ne se doit pas entendre des petites choses qui ne peuvent incommoder le monastere, & les Religieuses
doivent

doivent plutôt souffrir d'être dans une maison qui n'est pas telle qu'elles pourroient desirer, que de se mettre tant en peine d'être mieux, de donner mauvaise édification, de s'endetter, & de se mettre en état de n'avoir pas de quoi subsister.

10. Il est fort important de visiter souvent toute la maison pour voir s'il ne manque rien à la clôture & à la retraite qui y doit être, afin d'ôter toute occasion d'y contrevenir sans s'arrêter à la sainteté que l'on y remarquera quelque grande qu'elle soit, puis que personne ne pouvant juger de l'avenir il faut prendre toutes choses au pis. Il doit y avoir deux grilles aux parloirs, une au dedans & l'autre au dehors à travers lesquelles on ne puisse passer la main : ce qui importe beaucoup. Il faut aussi prendre garde que la toile des confessionnaux soit cloüée, que l'ouverture par où l'on donne la sainte communion soit la plus petite qu'il se pourra ; & qu'il y ait deux clefs à la porte du Cloître dont la portiere aura l'une, & la Prieure l'autre. Je sçai que tout ce que je viens de dire se pratique maintenant. Mais j'en parle afin que l'on s'en souvienne toujours, parce que ce sont de ces choses qu'il ne faut pas manquer d'observer & qu'il est bon que les Sœurs voient combien on les leur recommande afin qu'elles ne les négligent jamais.

11. Il faut s'informer de la conduite des Confesseurs & du Chapelain pour sçavoir si on ne communie avec eux que dans la nécessité, & s'en enquerir exactement des Religieuses, comme aussi du recueillement où l'on est dans la maison. Que si quelqu'une par une tentation qui lui feroit trouver du mal où il n'y en auroit point exageroit les choses, comme cela arrive quelquefois, il ne faudroit pas laisser d'écouter patiemment ce qu'elle auroit à dire pour s'en servir à apprendre la vérité de la bouche des autres ; & lors qu'on auroit reconnu que ce n'est qu'une imagination, on pourroit reprendre sévèrement cette Sœur pour l'empêcher de plus commettre une semblable faute. Que s'il arrive que quelque autre prenant des atômes pour des manquemens blâme la Supérieure

perieure de certaines choses en quoi elle n'auroit point failli, il faut la traiter avec rigueur afin de lui faire connoître son aveuglement, & lui fermer la bouche pour uné autre fois.

Quand les choses ne sont pas de consequence on doit se contenter d'y remedier, & toujourns favoriser les Superieures, parce qu'il importe au repos des Religieuses que la bonne opinion qu'elles ont d'elles les porte à leur rendre avec simplicité une parfaite obeissance; & qu'autrement le demon en pourroit tenter quelques-unes en leur persuadant qu'elles sont plus éclairées que leur Prieure, & leur faire ainsi toujourns trouver à redire à des choses de nulle consideration, ce qui causeroit beaucoup de mal. C'est à quoi la discretion du Superieur doit bien prendre garde pour ne pas empêcher leur avancement spirituel: & il n'y aura pas peu de peine si elles sont mélancoliques. Quant à celles là il ne les doit pas traiter trop doucement, parce que s'il leur laisse croire qu'elles ont raison en quelque chose, elles ne cesseront jamais de s'inquieter. Mais il faut au contraire leur donner sujet de craindre d'être rudement traitées, & de croire que l'on fera toujourns contre elles pour la Prieure.

12. S'il arrive que quelque Religieuse témoigne de désirer de passer dans un autre monastere, on doit lui répondre de telle sorte que ni elle ni aucune autre ne puisse jamais s'imaginer que ce soit une chose qu'on lui accorde. Car il faut l'avoir vu pour pouvoir croire jusques à quel point va le mal que cela est capable de causer, & quelle porte c'est ouvrir au demon pour tenter les Religieuses que de leur donner lieu d'esperer de pouvoir obtenir cette permission quelque grandes que soient les raisons qu'elles en alleguent: quand même on voudroit les envoyer ailleurs il se faudroit bien garder de leur laisser croire que ce seroit parce qu'elles l'auroient désiré: mais il faudroit prendre adroitement d'autres prétextes, puis que si on n'en usoit de la sorte ces esprits inquiets ne seroient jamais en repos, & seroient grand tort aux autres. On doit au contraire

leur

leur faire connoître la mauuaife opinion qu'auroit le Superieur de ce qu'elles defireroient ainfi changer de maifons, & que quand il auroit eu deffein de les enuoier en d'autres foit pour quelque fondation ou d'autres affaires de l'Ordre ce qu'il fçauoit qu'elles l'auroient fouhaité l'en empêcheroit. Cela eft d'autant plus important que ces tentations n'arrivent jamais qu'à des perfonnes melancoliques, ou qui font de telle humeur qu'elles ne font propres à rien. Il feroit même bon avant qu'elles fe déclaraffent fur ce defir de fortir, de faire venir ce fujet à propos afin de leur faire connoître fans témoigner que ce foit à deffein, combien ces fortes de tentations font dangereufes, d'en dire les raifons & de laiffer doucement entendre qu'aucune Religieufe ne fortira du monaſtere, parce que le beſoin de les enuoier ailleurs eft ceſſé.

13. Le Superieur doit s'enquerir ſi la Prieure a une affection particuliere pour quelques-unes des Sœurs qui la porté à li mieux traiter que les autres. En quoi ſi elle ne ſe laiffe point aller à l'excès ce n'eſt pas une choſe fort conſiderable, puis qu'elle eſt obligée d'auoir plus de communication & de liaiſon avec les plus vertueuſes & les plus diſcrettes qu'avec les autres. Mais comme la trop bonne opinion que nous auons naturellement de nous-mêmes nous empêche de nous bien connoître, & que chacun ſe croit plus capable qu'il ne l'eſt, le demon peut ſe ſeruir de cette inclination que nous apportons en naiſſant pour tenter quelques Religieufes. Car voiant qu'il ne ſ'en offre point de grands ſujets au dehors il ſe ſert de ces petites occaſions qui ſe rencontrent dans le monaſtere pour y entretenir la guerre, & l'on merite en y reſiſtant. Ainſi ſ'il y en a qui ſe perſuadent que la Prieure ſe laiffe gouverner par quelques-unes des Sœurs il faut qu'elle ſe modere en cela pour n'être pas un ſujet de tentation aux foibles. Mais elle ne doit pas ceſſer de les employer & de ſ'en ſeruir dans le beſoin qu'elle en a pour l'auantage du monaſtere, il faut ſeulement prendre garde de n'auoir pas trop d'attache pour quelques-unes, ce qu'il eſt facile de connoître,

14. Comme il s'en rencontre qui s'imaginent d'être si parfaites qu'elles trouvent à redire à tout ce que font les autres, quoi que ce soit elles-mêmes qu'il y a toujours sujet de reprendre, elles rejettent toutes les fautes sur la Prieure ou sur quelque autre, & elles pourroient en surprenant le Superieur & lui faisant considerer comme un mal ce qui seroit un bien le porter ainsi à faire mal en pensant bien faire, il ne faut pas s'arrêter au rapport d'une seule; mais s'informer aussi des autres, puis que si le Superieur dans chaque visite y établissoit de nouveaux ordres, à moins que pour des raisons fort importantes & après s'être informé avec grand soin de la Prieure & des Sœurs du besoin qu'il y a de le faire & de la maniere qu'on s'y doit conduire; ce seroit charger des personnes qui menent une vie si austere d'un fardeau si pesant, que ne le pouvant porter leur découragement les empêcheroit de satisfaire aux principales obligations de la regle.

Le Superieur doit prendre un extrême soin de faire observer les Constitutions: & lors qu'une Superieure se donne la liberté d'y contrevenir quoi que ce ne soit qu'en des choses qui paroissent legeres, la prudence l'oblige de considerer cette liberté comme un fort grand mal ainsi que le temps le fera connoître quoi que d'abord on ne s'en apperçoive pas. Car on tombe de ces petits relâchemens dans les plus grands, & ils causent enfin la ruine des monasteres.

15. Il faut déclarer publiquement à toutes les Religieuses qu'elles sont obligées d'avertir des fautes qui se commettent dans la maison; parce que lors qu'elles seront découvertes on imposera une penitence à celles qui les sçachant n'en auront pas donné avis: c'est le moien de tenir en devoir même les Superieures, & de les obliger à s'acquitter soigneusement de leur charge. Il ne faut point differer à remedier aux desordres de peur de leur donner de la peine, mais leur faire connoître qu'elles n'ont été établies en autorité que pour faire observer la regle & les Constitutions sans qu'il leur soit permis

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 667
permis d'y rien ajoûter ni diminuer, & leur faire voir
qu'il y aura des personnes qui veilleront sur leur con-
duite pour en avertir le Superieur.

16. Je ne sçauois croire qu'une Prieure qui fait des
choses qu'elle apprehende qui soient sceuës du Super-
ieur puisse bien s'acquitter de son devoir puis que c'est
une marque qu'elle ne sert pas Dieu fidellement, que de
craindre que ses actions soient connuës de celui qui
tient sa place à son égard.

Le Superieur doit extrêmement prendre garde si l'on
agit avec lui sincerement. Et s'il reconnoît que l'on y
manque en faire des reprehensions tres-rudes, afin
d'empêcher ce mal de continuer. Il pourra même se
servir pour ce sujet de l'entremise de la Prieure, des au-
tres qui sont en charge, & de tels autres moiens qu'il
jugera les plus propres parce qu'encore que l'on ne dit
rien contre la verité on pourroit user de dissimulation :
& à cause aussi que le Superieur étant comme le chef qui
doit tout maintenir dans l'ordre, il est necessaire qu'il
soit averti de tout de même que le corps humain ne
peut bien agir s'il n'est conduit par la tête. Je finis cet
article en disant que pourveu que l'on observe les Con-
stitutions on ne manquera jamais d'agir avec une entie-
re sincerité. Et qu'au contraire si on y contrevient & à
ce qu'ordonne la regle, les visites seront fort inutiles, à
moins que l'on ne change la Prieure & que l'on disperse
les Religieuses accoutumées à vivre dans ce desordre,
en d'autres monasteres bien reglez où elles ne pour-
roient beaucoup nuire n'y en mettant qu'une ou deux
dans chacun : & en faisant venir d'autres en leur place,
tirées des maisons où la discipline est exactement gardée
pour renouveler par ce moien tout le monastere où ces
abus s'étoient glissez.

17. Il faut remarquer qu'il peut arriver que quelques
Prieures demanderont la permission de faire des choses
qui ne seront pas conformes aux Constitutions : qu'elles
en allegueront des raisons qui manque de lumiere leur
paroîtront bonnes, ou qui s'efforceront, ce que Dieu ne
veuille

veuille permettre, de les faire recevoir pour telles au Supérieur, quoi qu'elles-mêmes n'aient pas sujet d'en être persuadées. Mais encore que ce qu'elles demanderont ne soit pas directement contraire aux Constitutions il pourroit être fort dangereux que le Supérieur le leur accordât, parce que ne connoissant pas ces choses par lui-même il n'en sçauroit juger avec certitude, & que les personnes qui lui en parlent pourroient les lui représenter tout autres qu'elles ne sont en effet par cette pente naturelle que nous avons à exagérer ce que nous avons à cœur pour faire approuver nos sentimens: mais le meilleur fera peut-être de ne se rendre pas facile à écouter de semblables propositions, & d'en demeurer à ce qui se pratique maintenant, puis que l'on voit que graces à Dieu tout va si bien, & qu'il faut toujours préférer le certain à l'incertain. Ainsi le Supérieur doit dans ces rencontres demeurer ferme à user de ce saint empire que Dieu lui donne en refusant ce qu'il ne croit pas être raisonnable sans se mettre en peine s'il mecontente la Prieure ou les Religieuses en ne leur accordant pas ce qui pourroit leur beaucoup nuire dans la suite. Outre que pour rejeter une chose il suffit qu'elle soit nouvelle.

18. Le Supérieur ne doit point donner de permission de recevoir des Religieuses qu'après s'être tres-particulièrement informé de leurs véritables dispositions: Et s'il se trouve en lieu où il les puisse connoître par lui-même, il est de sa prudence de n'y pas manquer, parce qu'il peut y avoir des Prieures si portées à recevoir des Religieuses qu'elles s'y rendent trop faciles, & que les Religieuses approuvent presque toujours ce qu'elles leur voient desirer, quoi que peut-être elles se trompent & agissent en cela, ou par inclination ou en faveur de quelque parente, ou par d'autres considérations qu'elles s'imaginent être bonnes encore qu'elles ne le soient pas. L'inconvénient n'est pas si grand quand il s'agit seulement de donner l'habit. Mais il n'y a point de soin qu'il ne faille prendre pour ce qui regarde la profession:

Et s'il y a des Novices le Superieur doit dans ses visites s'informer tres-exactement de la maniere dont elles se conduisent, afin que selon ce qu'il en apprendra il accorde ou refuse la permission de les faire professes lors que le temps en sera venu, parce que s'il arrivoit que la Prieure affectionnât particulièrement ces Novices & s'interessât dans ce qui les regarde, les Religieuses n'oseroient dire avec liberté leur sentiment; au lieu qu'elles ne craindroient point de le déclarer au Superieur. Ainsi il seroit bon s'il se pouvoit de différer la profession jusques au temps de la visite si elle étoit proche: & même si on le jugéoit à propos d'envoyer au Superieur les suffrages des Religieuses bien cachetez comme on le feroit lors de l'élection, parce qu'il est si important à une maison Religieuse de ne recevoir personne qui puisse y causer du trouble que l'on ne sçauroit y apporter trop de soin.

19. Il faut aussi bien prendre garde à la reception des Sœurs Converses, parce que presque toutes les Prieures se portant à en recevoir beaucoup les maisons s'en trouvent chargées, & qu'il arrive souvent qu'une partie de ces Converses sont de peu de travail. Ainsi on ne doit pas se rendre facile à en recevoir sans une grande nécessité, & sans être exactement informé du besoin qu'en peut avoir la maison puis qu'elle a tant d'intérêt que l'on agisse en cela avec beaucoup de prudence.

Il faut tâcher de ne pas remplir le nombre des Religieuses du cœur; mais qu'il reste toujours une place, afin que s'il se presente quelque excellent sujet on puisse le recevoir; au lieu que si le nombre étoit complet quelque vertueuse que fût une fille on seroit contraint de la refuser, puis qu'autrement ce seroit ouvrir la porte à l'infraction de l'une de nos principales Constitutions: ce qui n'importe de rien moins que de la ruine des monasteres; & cette raison fait aussi qu'il vaut mieux manquer à ce qui regarde l'avantage d'une seule personne que de préjudicier à tant d'autres. Mais ce que l'on pourroit faire en cette rencontre seroit d'envoyer une des

Religieuses dans une autre maison dont le nombre ne seroit pas rempli afin de donner lieu à la reception de cette personne si vertueuse qui se presenteroit ; & si elle apporte quelque dot ou quelque aumône l'envoier avec la Religieuse qui s'en iroit pour ne plus revenir. Mais si cela ne se rencontre pas, arrive ce qui pourra plutôt que de faire une chose si préjudiciable à tout l'Ordre.

Lors qu'on demande au Superieur la permission de recevoir une Religieuse il doit s'informer du nombre qu'il y en a dans le monastere sans se rapporter seulement à la Prieure d'une chose si importante.

20. Il faut s'enquerir si les Prieures n'ajoutent point quelque chose à l'office ou aux penitences outre ce qui est l'obligation, parce qu'il pourroit arriver que chacune y ajoutant selon sa devotion particulieres les Religieuses s'en trouveroient si chargées que cela nuiroit à leur santé, & leur osteroit le moien de s'acquitter de leurs obligations. Ce qui ne se doit pas entendre des occasions extraordinaires qui ne durent que quelques jours, mais seulement s'il se rencontroit des Prieures assez indiscrettes pour le tourner en coûtume sans que les Religieuses osassent s'en plaindre à cause qu'il leur paroîtroit que ce seroit manquer de discretion, & qu'elles ne doivent en parler qu'au Superieur.

Du
Chant.

21. Le Superieur doit prendre garde à la maniere dont on dit l'office & dont on chante dans le cœur, & s'informer si l'on observe les pauses, & ce ton de voix conforme à nôtre profession & qui édifie. Car il se rencontre deux inconveniens à chanter haut : L'un que la mesure ne s'y gardant pas cela est desagreable : L'autre que cette disconvenance ne s'accorde pas avec l'uniformité de nôtre maniere de vivre. A quoi si l'on ne remédie on tombera dans des manquemens qui feront perdre la devotion à ceux qui nous entendent chanter : au lieu que nos voix doivent être tellement mortifiées qu'ils connoissent que nôtre dessein n'est pas de flatter les oreilles : ce qui est aujourd'hui un défaut si general, & tellement passé en coûtume qu'il paroît être sans remede

mede & fait que l'on ne sçauoit trop y prendre garde.

22. Lors que le Superieur commandera des choses qui seront importantes il sera fort à propos qu'il ordonne à l'une des Sœurs en présence de la Superieure de lui écrire si l'on manque à les executer, afin que cette Superieure sçache qu'elle ne sçauoit s'en dispenser. Par ce moien il sera comme toujours present, & l'on aura plus de soin de ne pas manquer à ce que l'on doit.

23. Avant que de commencer la visite il sera fort utile que le Superieur represente tres-fortement combien la Prieure seroit blâmable si elle trouvoit mauvais que les Sœurs rapportassent les fautes qu'elles auroient remarquées en elle quoi qu'elles n'en fussent pas bien assurées, puis qu'elles y sont obligées en conscience, & qu'une Superieure ne se doit fâcher de rien de ce qui peut lui donner quelque mortification, parce que ce lui est un moien de se bien acquitter de sa charge & de servir Dieu plus parfaitement : Au lieu que si cela lui donne quelque mécontentement des Religieuses c'est une preuve certaine qu'elle n'est pas capable de commander puis qu'elle leur osteroit la liberté d'en user de même dans un autre rencontre voiant qu'après que le Superieur s'en seroit allé elles demeureroient exposées au pouvoir de cette Superieure : ce qui pourroit causer un tres-grand relâchement. C'est pourquoi quelque sainteté que le Superieur remarque dans les Prieures il ne doit pas laisser d'avertir les Religieuses d'agir de la sorte que je viens de dire, à cause que nous sommes naturellement tres-foibles & que le demon nôtre ennemi ne sçachant d'ailleurs à quoi s'attacher, pourroit se servir de cette occasion pour leur nuire & s'acquitter ainsi de ses pertes.

24. Le Superieur doit garder un extrême secret, afin que la Prieure ne puisse jamais sçavoir qui sera celle qui l'aura accusée, à cause, comme je l'ai dit, que nous vivons encore sur la terre. Et quand ce ne seroit que pour lui épargner quelque sujet de tentation ce seroit toujours beaucoup. Mais cela pourroit aller encore plus loin.

25. Que

25. Que si les choses que l'on dira de la Prieure ne sont point importantes on pourra adroitement les faire tomber à propos en parlant à elle, sans qu'elle puisse juger qu'on les ait apprises des Religieuses, parce que le meilleur est qu'elle ne sçache point qu'elles aient rien dit d'elle : Mais quand ce sont des choses de consequence, il faut plutôt penser à y remedier qu'à la contenter.

26. Le Superieur doit aussi s'informer si la Prieure a de l'argent sans que la Celeriere le sçache : car il est fort important qu'elle n'en ait jamais, ainsi que le portent nos Constitutions : & la même chose doit s'observer dans les maisons qui ne vivent que d'aumône. Je pense l'avoir dit ailleurs & que ce n'est qu'une repetition : mais comme j'écris ceci à diverses reprises je ne m'en souviens pas bien, & j'aime mieux le redire que de perdre du temps à chercher si je l'ai dit.

27. Ce n'est pas une petite peine au Superieur de se trouver obligé d'écouter tant de petites choses dont j'ai parlé. Mais ce lui en seroit une beaucoup plus grande de voir les desordres qui arriveroient s'il ne le faisoit pas. Et comme je l'ai déjà dit, quelque saintes que soient des Religieuses rien n'est si important à des filles que d'être bien persuadées qu'elles ont pour chef un Superieur que nulles considerations humaines ne peuvent toucher, qui ne pense qu'à observer & faire observer aux autres tous les devoirs de la religion, qu'à punir ceux qui y contreviennent, qu'à prendre un soin particulier de chaque maison : & qui non seulement les visite une fois l'année, mais s'enquiert de ce qui s'y passe en chaque jour qui sont tous moïens pour augmenter la perfection, parce que les femmes pour la plupart aiment leur honneur & sont timides. Ainsi il importe extrêmement que le Superieur ne se relâche point dans ses soins : & que même en quelque rencontre il ne se contente pas de reprendre, mais y emploie encore les châtimens, afin que l'exemple d'une seule serve à toutes. Que si par une dangereuse compassion ou par des respects humains il manque à se conduire de la sorte dans les commencemens
lors

lors que le mal est encore presque imperceptible, il sera contraint dans la suite d'user d'une beaucoup plus grande rigueur : il connoitra que sa douceur a été une véritable cruauté ; & il en rendra à Dieu un fort grand compte.

28. Il y a des Religieuses si simples qu'elles croiroient faillir en disant de la Prieure des choses auxquelles il est besoin de remedier. Mais il faut les guerir de ce scrupule, & leur apprendre que lors qu'elles les voient contrevenir aux Constitutions, ou faire d'autres fautes importantes elles sont obligées de les en avertir avec humilité. Il pourra néanmoins arriver que les Prieures n'aient point failli, & que celles qui trouvent à redire à leur conduite n'y sont portées que par quelque mécontentement qu'elles ont d'elles. Et comme les Religieuses sont peu informées de la sorte dont on doit agir dans ces visites il est du devoir du Supérieur de les en instruire pour y suppléer par sa prudence.

29. Le Supérieur doit s'informer tres-exactement non seulement d'une ou de deux Religieuses, mais de toutes ; de la maniere dont on vit avec les Confesseurs, & de l'accès qu'on leur donne. Car puisque l'on n'a pas jugé à propos qu'ils aient jamais la charge de Vicaires elles ne doivent pas avoir grande communication avec eux, & le moins qu'elles en auront fera le meilleur. On ne sçauroit aussi trop prendre garde à éviter qu'il n'y ait entre eux trop de familiarité : & il sera quelquesfois assez difficile de l'empêcher.

30. Il faut avertir les Supérieures de ne faire aucune dépense superflue, mais d'avoir toujours devant les yeux que n'étant que les œconomes & non pas les propriétaires du bien dont elles disposent, elles ne sçauroient trop le ménager. Elles y sont obligées en conscience ; comme aussi à n'avoir rien plus que les autres, si ce n'est la clef de quelque petite cassette pour y garder des lettres qui ne doivent point être vûes & particulièrement si elles sont des Supérieurs.

31. On doit aussi prendre garde qu'il n'y ait rien dans

les habits qui ne soit conforme aux Constitutions. Et s'il arrivoit jamais, ce que Dieu ne veuille, qu'il s'y rencontrât quelque chose de curieux & qui ne donnât pas tant d'édification, il faut que le Superieur le fasse brûler en sa présence afin de jeter l'étonnement dans l'esprit des Religieuses qui seront alors vivantes pour les porter à ce corriger, & empêcher celles qui leur succéderont de tomber dans la même faute.

32. Il faut bien prendre garde à la maniere de parler. Elle doit être simple, Religieuse, proportionnée à l'état des personnes retirées sans user de termes affectés & à la mode; celles qui ont renoncé au monde devant plutôt passer en cela pour rustiques & pour grossieres, que pour capables & curieuses.

33. On ne doit point s'engager dans les procès que par une pure nécessité; & espérer que Dieu pourvoiera par d'autres moiens à ce qui nous est nécessaire, se souvenant toujours qu'il faut aspirer à ce qui est de plus parfait. Que s'il est absolument impossible de les éviter, il ne faut ni les commencer ni les soutenir qu'après en avoir donné avis au Superieur, & reçu de lui sur ce sujet un ordre particulier.

34. En recevant des Religieuses il faut beaucoup plus considerer les qualitez qui sont en elles que le bien qu'elles apportent. Et quelque grand qu'il pût être on n'en doit recevoir aucune que conformément aux Constitutions.

35. Nous ne saurions trop nous représenter ce que font & ce qu'ordonnent maintenant les Superieurs que Dieu nous a donnez. C'est d'eux que j'ai appris une partie de ce que j'écris ici en lisant les actes de leurs visites, & entre autres choses qu'ils ne doivent point avoir de communication plus particuliere avec quelqu'une des Sœurs qu'avec les autres ni lui parler seul à seul, ni lui écrire, mais qu'ils doivent leur témoigner à toutes en general l'affection d'un veritable Père, parce qu'autrement quand le Superieur & cette Religieuse seroient aussi saints que S. Jérôme & Sainte Paule, on ne laisseroit

roit pas d'en murmurer comme on murmuroit contre eux : ce qui ne feroit pas seulement tort à cette maison, il en feroit aussi à toutes les autres où le demon ne manqueroit pas de le faire sçavoir pour en profiter ; le monde étant si méchant dans ce siecle corrompu que cela produiroit beaucoup de mal comme on en voit assez d'exemples. Il arriveroit aussi de là que l'affection que toutes ne sçauroient manquer d'avoir pour le Superieur lors qu'il est tel qu'il doit être & qu'il est si important qu'elles aient, viendroit à diminuer quand elles croiroient que la sienne au lieu d'être generale pour elles toutes se porteroit entierement à l'une d'elles. Mais ceci ne se doit entendre que lors qu'il y a de l'excès & en des choses notables, & non pas pour quelque rencontre particuliere & necessaire qui peut obliger d'en user d'une autre sorte.

36. Quand le Superieur entre dans le monastere pour visiter la clôture, comme il ne doit jamais y manquer, il faut qu'il voie exactement toute la maison : & que son compagnon, la Prieure, & quelques Religieuses le suivent toujours, sans que jamais il y mange quoi que ce fût le matin & quelque instance qu'on lui en pût faire. Cela étant achevé il faut qu'il sorte & que s'il lui reste quelque chose à dire il le remette au parloir, parce qu'encore qu'il le pût faire d'une maniere à laquelle il n'y auroit rien à reprendre, ce seroit introduire une coûtume dangereuse pour l'avenir s'il se rencontroit d'autres Superieurs à qui il ne fût pas à propos de donner tant de liberté : Que s'il y en avoit qui voulussent la prendre, je prie Dieu de ne pas permettre qu'on la leur accorde ; mais plutôt de les rendre tels qu'il ne se passe rien dans ces occasions qui ne donne de l'édification & qu'ils ressemblent en tout à ceux que nous avons maintenant. Ainsi soit-il.

37. Le Superieur ne doit point souffrir qu'on lui fasse trop bonne chere dans le temps de sa visite. Il suffit qu'on le traite honnêtement, & s'il y avoit de l'excès il faut qu'il témoigne de le trouver fort mauvais. Car de

semblables soins ne conviennent ni à lui ni aux Religieuses qui doivent se contenter du nécessaire pour ne point donner mauvaise édification : Que si l'on manquoit à ce que je dis, le Supérieur que nous avons aujourd'hui ne s'en appercevroit pas à moins qu'on l'en avertît, tant il a peu d'application à de semblables choses & prend peu garde si on lui donne peu ou beaucoup ni si ce qu'on lui donne est bon ou mauvais. Son soin va à travailler lui-même autant qu'il peut aux procès verbaux de ses visites, afin que nul autre que lui n'ait la connoissance des manquemens des Religieuses. Cette conduite est excellente pour couvrir les petites fautes qu'elles pourroient commettre parce que les regardant avec des yeux de Pere, Dieu de qui il tient la place lui donne lumière pour y remedier & pour empêcher qu'elles n'aient de mauvaises suites : Au lieu que s'il n'agissoit pas de la sorte, il considereroit peut-être comme des défauts fort importans ce qui n'est rien en effet & ne se mettant gueres en peine de les cacher il nuiroit beaucoup à la reputation d'un monastere sans qu'il y en eût sujet. Dieu veuille, s'il lui plaît faire par sa grace que les Supérieurs agissent toujourns avec tant de sagesse & de bonté.

38. Le Supérieur ne doit jamais témoigner avoir une affection particuliere pour la Prieure principalement en presence de la communauté, de peur que les Sœurs n'osent lui dire les fautes qu'elles auroient remarquées en elle. Il est nécessaire au contraire qu'elles soient persuadées qu'il ne l'excusera point dans les manquemens ; mais qu'il y remediera. Car rien n'afflige plus les ames zelées pour la gloire de Dieu & pour l'Ordre que de voir la discipline pancher vers sa decadence, & qu'après avoir esperé que le Supérieur y remediera leur esperance se trouve vaine. Tout ce qu'elles peuvent faire alors est d'avoir recours à notre Seigneur, & de se rebouder à se taire quand bien tout devroit perir, puis qu'elles s'en tourmenteroient inutilement. En quoi ces pauvres filles sont d'autant plus à plaindre qu'on ne les entend qu'une seule

seule fois lors qu'on les appelle pour le scrutin ; & qu'au contraire la Prieure a tout loisir de se justifier, & même de faire croire qu'elles ont agi avec passion. Car encore qu'elle ne sçache pas au vrai qui sont celles qui l'ont accusée, certaines conjectures font qu'elle s'en doute : Et comme le Superieur ne juge des choses que sur ce qu'on lui dit, il se persuade aisément devoir ajouter foi à ses raisons. Ainsi il ne remediera à rien. Au lieu que s'il pouvoit voir de ses yeux ce qui se passe il decouvriroit aisément la verité que la Prieure lui déguise, sans en avoir peut-être le dessein, tant l'amour propre fait que nous avons de peine à nous connoître & à nous condamner nous-mêmes. J'ai souvent vu arriver ce que je dis à des Prieures fort vertueuses en qui j'avois tant de créance qu'il me paroissoit impossible que les choses allassent autrement qu'elles ne l'assuroient. Neanmoins après avoir demeuré quelques jours dans ces maisons je vois avec étonnement, & quelquefois en des choses importantes, que c'étoit tout le contraire, quoi que presque la moitié de la Communauté m'eût assurée ainsi que la Prieure qu'il y avoit de la passion ; au lieu que c'étoit elles qui se trompoient & le reconnurent ensuite. Comme le demon trouve peu d'occasions de tenter les Sœurs je croi qu'il tente les Prieures en leur donnant d'elles des opinions peu favorables, afin d'éprouver si elles le souffriront avec patience : & tout cela tourne à la gloire de Dieu. Pour moi je suis persuadée que le meilleur moien d'y remedier est de ne rien croire jusques à ce que l'on soit exactement informé de la verité, & qu'alors il faut la faire connoître à celles qui sont dans l'erreur. Ceci n'arrive pas d'ordinaire en des choses fort importantes : mais le mal peut augmenter si on ne se conduit avec prudence. Je ne sçauois trop admirer l'adresse dont le diable se sert pour faire croire à chacune d'elles qu'il n'y a rien de plus veritable que ce qu'elles assurent. C'est ce qui m'a fait dire qu'il ne faut pas ajouter une entière foi à la Prieure ni à une Religieuse, & que pour être éclairci avec certitude de ce que l'on doit

678 DE LA MANIERE DE VISITER LES MONAST.
 faire il faut s'informer de la plus grande partie des
 Sœurs lors que le sujet le merite. Dieu veuille, s'il lui
 plaît, nous donner toujors des Superieurs si prudens &
 si saints, qu'étant éclairez de sa celeste lumiere ils ne se
 méprennent point, mais qu'ils connoissent le veritable
 état de nos ames & qu'ainsi leur sage conduite les fasse
 augmenter de plus en plus en vertu pour son honneur
 & pour sa gloire.

FIN.



AVIS

A V I S
D E
L A S A I N T E
A
S E S R É L I G I E U S E S .

1. **L'**ESPRIT de l'homme reffemble à la terre qui bien que fertile ne produit néanmoins que des ronces & des épines lors qu'elle n'est pas cultivée.

2. Parlez avantageusement de toutes les personnes de piété, comme des Religieux, des Prêtres, & des Hermites.

3. Quand vous ferez avec plusieurs, parlez toujours peu.

4. Conduisez-vous avec une grande modestie dans toutes les choses que vous ferez & dont vous traiterez.

5. Ne contestez jamais beaucoup, principalement en des choses peu importantes.

6. Parlez à tout le monde avec une gaieté modérée.

7. Ne raillez jamais de quoi que ce soit.

8. Ne reprenez jamais personne qu'avec discrétion & humilité, & avec un confusion secrète de vos défauts particuliers.

9. Accommodez-vous toujours à l'humeur des personnes avec qui vous traiterez. Soiez gais avec ceux qui sont gais, & tristes avec ceux qui sont tristes : & enfin rendez-vous toutes à tous pour les gagner tous.

10. Ne parlez jamais sans y avoir bien pensé auparavant & sans l'avoir fort recommandé à notre Seigneur, afin de ne rien dire qui lui soit desagréable.

11. Ne vous excusez jamais, à moins qu'il n'y ait grande raison de le faire.

12. Ne dites jamais rien de vous-même qui mérite quelque louange, comme de ce qui regarde le sçavoir, ou les vertus, ou la race: si ce n'est qu'il y ait sujet d'esperer que cela pourra servir à ceux à qui vous le dites: & alors il le faut faire avec humilité, & considérer que ce sont des dons que l'on a reçûs de la main de Dieu.

13. Ne parlez jamais avec exageration, mais dites simplement & sans chaleur ce que vous pensez.

14. Meslez toujourns quelque chose de spirituel dans vos discours & dans les conversations où vous vous trouverez, pour éviter ainsi les paroles inutiles & les disputes.

15. N'assurez jamais rien sans le bien sçavoir.

16. Ne vous meslez jamais de dire vôtre sentiment sur quoi que ce soit, à moins qu'on ne vous le demande, ou que la charité ne vous y oblige.

17. Lors que quelqu'un parlera de choses bonnes & spirituelles, écoutez le avec humilité comme un disciple écoute son maître, & prenez pour vous ce qu'il aura dit de bon.

18. Découvrez à vôtre Supérieur, & à vôtre Confesseur toutes vos tentations, vos imperfections, & vos peines, afin qu'il vous assiste de ses conseils & vous donne des remedes pour les surmonter.

19. Ne demeurez point hors de vôtre cellule; ni n'en sortez point sans sujet. Et lors que vous ferez obligées d'en fortir, implorez le secours de Dieu afin qu'il vous garde de l'offenser.

20. Ne mangez ni ne beuvez qu'aux heures ordinaires: & rendez alors de grandes actions de graces à Dieu.

21. Faites toutes choses comme si vous voyiez véritablement Dieu présent devant vous: car l'ame en cette maniere fait un grand progrès.

22. N'écoutez jamais ceux qui disent du mal de quelqu'un: & n'en dites jamais aussi, si ce n'est de vous-même. Et lors que vous prendrez plaisir d'agir de la sorte vous avancerez beaucoup.

23. Ne faites aucune action sans la rapporter à Dieu

en la lui offrant, & sans lui demander qu'il la fasse réussir à son honneur & à sa gloire.

24. Lors que vous serez dans la joie ne vous laissez point emporter à des ris immoderés : mais que votre joie soit humble, douce, modeste & édifiante.

25. Considérez-vous toujours comme étant servante de toutes les autres : & regardez en chacune d'elles notre Seigneur JESUS-CHRIST. Car par ce moien vous n'aurez nulle peine à les respecter.

26. Soiez toujours aussi disposée à pratiquer l'obéissance que si JESUS-CHRIST lui-même vous l'ordonnoit par la bouche de votre Supérieure.

27. En toute action & à toute heure examinez votre conscience : & après avoir remarqué vos fautes tâchez de vous en corriger avec l'assistance de Dieu. En marchant par ce chemin vous arriverez à la perfection Religieuse.

28. Ne pensez point aux imperfections des autres ; mais seulement à leurs vertus. Et ne pensez au contraire qu'à vos imperfections.

29. Aiez toujours un grand desir de souffrir pour JESUS-CHRIST en toutes choses, & dans toutes les occasions qui se pourront présenter.

30. Faites chaque jour cinquante oblations de vous-même à Dieu : & faites-les avec beaucoup de ferveur & grand desir de le posséder.

31. Aiez present durant tout le jour ce que vous avez medité le matin : & faites-le avec un soin particulier, parce que vous en tirerez un grand avantage.

32. Conservez soigneusement les sentimens que Dieu vous inspirez, & mettez en pratique les bons desirs qu'il vous donne dans l'oraison.

33. Fuyez toujours la singularité autant qu'il vous sera possible, parce que c'est un mal fort dangereux dans une communauté.

34. Lisez souvent vos statuts & votre regle, & les observez tres-exactement.

35. Considérez la Sagesse & la Providence de Dieu

danstoutes les choses qu'il a créées, & prenez de toutes un sujet de le louer.

36. Détachez v^otre cœur de toutes choses: cherchez Dieu & vous le trouverez.

37. Cachez avec soin v^otre devotion: & n'en témoignez jamais au dehors que ce que vous en ressentez au dedans.

38. Ne faites point paroître la devotion que vous avez dans le cœur si quelque grande nécessité ne vous y engage. Mon secret est pour moi, disoit Saint Bernard & Saint François.

39. Ne vous plaignez point de v^otre manger soit qu'il soit bien ou mal apprêté, vous souvenant du fiel & du vinaigre qu'on presenta à JESUS-CHRIST.

40. Ne parlez point lors que vous êtes à table: ni ne levez point les yeux pour regarder qui que ce soit.

41. Representez-vous la table du Ciel: confidez quelle est la viande dont on s'y nourrit qui est Dieu même: Confidez quels sont les conviez qui sont les Anges, & élevez vos yeux vers cette sainte & celeste table avec un extrême desir d'y avoir place.

42. Puis que vous devez regarder JESUS-CHRIST en la personne de v^otre Supérieur ne parlez jamais en sa présence si la nécessité ne vous y oblige: & parlez alors avec grand respect.

43. Ne faites jamais rien dans ce qui regarde les mœurs qui ne se pût faire devant tout le monde.

44. Ne faites jamais de comparaison entre les personnes, parce que les comparaisons sont odieuses.

45. Lors que l'on vous fera quelque reprehension recevez-la avec une humilité interieure & exterieure: & priez Dieu pour celui qui vous reprend.

46. Quand un Supérieur vous commande quelque chose, ne dites pas qu'un autre commande le contraire: mais croiez que tous deux ont de saintes intentions, & obéissez à ce qui vous est commandé.

47. Fuyez la curiosité dans les choses qui ne vous regardent point: n'en parlez point, & ne vous en enquez point.

48. Remettez-vous devant les yeux vôtre vie passée pour la pleurer: & songez à vôtre tiedeur présente & aux vertus qui vous manquent pour gagner le Ciel, afin d'être toujours dans la crainte. Cette conduite produit d'excellens effets.

49. Lorsque ceux de la maison vous diront de faire quelque chose ne manquez jamais de le faire, pourveu qu'il n'y ait rien en cela de contraire à l'obeissance, & répondez toujours avec douceur & humilité.

50. Ne demandez jamais rien de particulier ni pour vôtre vivre ni pour vôtre vêtement, si ce n'est pour quelque grande necessité.

51. Ne cessez jamais de vous humilier & de vous mortifier en toutes choses jusques à la mort.

52. Accoutumez-vous de faire à toute heure plusieurs actes d'amour, parce qu'ils enflamment & attendrissent le cœur.

53. Faites aussi des actes de toutes les autres vertus.

54. Offrez toutes choses au Pere eternel en vous unifiant avec les merites de son Fils nôtre Seigneur J E S U S-CHRIST.

55. Soiez douces envers les autres, & rigoureuses à vous-mêmes.

56. Aux jours des fêtes des Saints confidez quelles ont été leurs vertus, & priez nôtre Seigneur de vous les donner.

57. Aiez un grand soin d'examiner tous les soirs vôtre conscience.

58. Aux jours que vous communiez employez vôtre oraison du matin à considerer qu'étant aussi miserable que vous êtes vous allez néanmoins recevoir un Dieu. Et employez celle du soir à penser que vous avez eu le bonheur de le recevoir.

59. Quand vous serez Superieure ne reprenez jamais personne pendant que vous serez en colere; mais attendez que vous n'y soiez plus: & par ce moien vôtre correction sera utile.

60. Travaillez autant que vous le pourrez pour ac-

querir la perfection & la devotion : & tout ce que vous ferez, faites-le parfaitement & devotement.

61. Exercez-vous beaucoup en la crainte du Seigneur, parce que de la naissent dans l'ame la componction & l'humilité.

62. Considerez avec attention combien les personnes sont changeantes & le peu de sujet qu'il y a de s'y fier. Et ainsi établissez toute vôtre confiance en Dieu qui ne change point.

63. Tâchez de traiter de toutes les choses qui se passent dans vôtre ame avec un Confesseur spirituel & sçavant à qui vous les communiquiez, & dont vous suiviez le conseil en tout.

64. Toutes les fois que vous communiez demandez à Dieu quelque grace particuliere ensuite de cette grande misericorde par laquelle il a daigné visiter vôtre ame.

65. Quoi que vous aiez divers Saints pour intercesseurs, adressez-vous particulièrement à Saint Joseph : car ses prières peuvent beaucoup auprès de Dieu.

66. Lors que vous serez dans la tristesse & dans le trouble n'abandonnez pas pour cela les bonnes œuvres soit d'oraison ou de penitence que vous aviez accoustumé de faire : car c'est le dessein du demon de vous les faire quitter en remplissant vôtre esprit d'inquietude. Mais au contraire faites-en plus qu'auparavant : & vous verrez que nôtre Seigneur sera tres-prompt à vous secourir.

67. Ne parlez point de vos tentations & de vos défauts à celles de la maison qui sont les plus imparfaites parce que cela leur nuiroit & à vous aussi : mais parlez-en seulement au plus parfaites.

68. Souvenez-vous que vous n'avez qu'une ame, que vous ne mourrez qu'une fois : que vous n'avez qu'une vie qui est courte : & qu'il n'y a qu'une gloire qui est éternelle. Et cette pensée vous détachera de beaucoup de choses.

69. Que vôtre desir soit de voir Dieu : vôtre crainte de le pouvoir perdre : vôtre douleur de ne le pas posséder encore : & vôtre joie de ce qui peut vous tirer à lui. Et vous vivrez dans un grand repos.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.



T A B L E

D E S

C H A P I T R E S

de ce premier Volume.

T A B L E D E S C H A P I T R E S

D E L A V I E

D E S A I N T E T H E R E S E .

- AVANT-PROPOS** *de la Sainte.* Page 1
- C H A P I T R E P R E M I E R .** **V**ertus du Pere & de la Mere de la Sainte. Soins qu'ils prenoient de l'éducation de leurs enfans. La Sainte n'étant âgée que de six ou sept ans entre avec un de ses freres dans le desir de souffrir le martire. 2
- II.** Préjudice que reçût la Sainte de la conversation d'une de ses parentes. Combien il importe de ne frequenter que des personnes vertueuses. On la met en pension dans un monastere. 5
- III.** Grands avantages que tire la Sainte des entretiens d'une excellente Religieuse sous la conduite de laquelle elle étoit avec les autres Pensionnaires. Elle commence à concevoir un foible desir d'être Religieuse. Une grande maladie la contraint de retourner chez son Pere. Elle passe chez un de ses oncles qui étoit tres-vertueux : & ensuite du peu de sejour qu'elle y fit elle se resout à être Religieuse. 11
- IV.** La sainte prend l'habit de Religieuse, & sent en même temps un tres-grand changement en elle. Elle retombe dans une si grande maladie que son Pere est obligé de la faire sortir du monastere pour la faire traiter. Celui de ses oncles dont il a été ci-devant parlé lui donne un livre qui lui sert beaucoup pour lui apprendre à faire oraison : & elle commence à entrer dans l'oraison de quietude & même d'union, mais sans le connoître. Besoin qu'elle eut durant plusieurs années d'avoir un livre pour se pouvoir recueillir dans l'oraison. 15
- V.** Préjudice que la Sainte dit avoir toujours reçu des demi-sçavans. Dieu se sert d'elle pour retirer son Confesseur d'un grand peril. La maladie de la Sainte la reduit en tel état qu'on

- qu'on la crût morte. 22
- V.** Extremité où la Sainte se trouve encore après cette mer-
veilleuse foiblesse. Elle se fait remener dans son monastere,
& demeure percluse durant trois ans. Patience avec laquelle
elle souffre tous ses maux. Ses dispositions interieures. Elle
a recours à Saint Joseph, & recouvre sa santé par son inter-
cession. Grandes loüanges de ce Saint. 31
- VII.** La Sainte après être guerise se range en des conversa-
tions dangereuses, & par une fausse humilité n'ose plus con-
tinuer à faire oraison. Combien la clôtüre est necessaire dans
les monasteres de femmes, & quel mal c'est de mettre des
filles dans les maisons non reformées. **IESVS-CHRIST**
s'apparoît à la Sainte avec un visage severe. Elle engage son
Pere à faire oraison. Il y fait un grand progrès, & meurt
faintement. La Sainte sort de son monastere pour l'assister.
Un Religieux Dominiquain la porte à rentrer dans l'exercice
de l'oraison. Combat qui se passoit en elle-même parce
qu'elle n'étoit pas encore detachée de ces conversations inu-
tiles & dangereuses. Quelle peine c'est à une ame qui aime
Dieu de recevoir de lui des faveurs au lieu de châtimens
lors qu'elle l'offense encore: & combien grand est le be-
soin de communiquer avec des personnes vertueuses pour
se fortifier dans ses bonnes resolutions. 38
- VIII.** Combien la Sainte souffrit durant dix-huit ans de sentir
son cœur partagé entre Dieu & le monde. Elle exhorte à ne
discontinuer jamais de faire oraison quelque peine que l'on
y ait, & dit qu'en certains temps elle y en avoit eu de tres-
grandes. 53
- IX.** Impression qu'une image de **IESVS-CHRIST** tout
couvert de plaies fit dans l'esprit de la Sainte. Avantages
qu'elle tiroit de se représenter qu'elle l'accompagnoit dans
la solitude, & de la lecture des Confessions de Saint Augu-
stin. Qu'elle n'a jamais osé demander à Dieu des consola-
tions. 61
- X.** Maniere dont la Sainte étoit persuadée de la presence de
IESVS-CHRIST dans elle. Des joies qui se rencon-
trent dans l'oraison. Que c'est une fausse humilité de ne
pas demeurer d'accord des graces dont Dieu nous favo-
rise. 66
- XI.** L'oraison n'est autre chose que le chemin pour arriver à
devenir heureusement esclave de l'amour de Dieu: Mais
souvent lors que l'on croit avoir entierement renoncé à
tout, il se trouve que l'on y est encore attaché. Celui qui
commence à faire oraison doit s'imaginer que son ame est
un jardin qu'il entreprend de cultiver. Quatre manieres de
l'arroser par l'oraison, dont la premiere est comme tirer de
l'eau d'un puits avec grande peine. La seconde d'en tirer
avec une machine. La troisieme d'en tirer d'un ruisseau par
des rigoles. La quatrieme de le voir arroser par de la pluie
qui

qui tombe du Ciel. Et la Sainte traite dans ce Chapitre de la premiere de ces quatre manieres d'oraison qui est la Mentale, & dit qu'il faut bien se garder de s'etonner des secheresses qui s'y rencontrent, & de quelle maniere on doit alors se conduire.

73

XII. La Sainte continuë à parler de l'Oraison mentale. Dit qu'il se faut bien garder de pretendre à un estat plus eleve si Dieu luy-même ne nous y eleve: & rapporte comme il la rendit en un moment capable de faire connoître à ses Confesseurs les graces dont il la favorisoit.

83

XIII. Divers avis tres-utiles pour ceux qui commencent à vouloir faire oraison; afin de se garantir des pieges que le demon leur tend pour les empêcher de s'avancer. Combien il importe de communiquer avec des personnes sçavantes, & d'avoir un bon Directeur.

88

XIV. De l'Oraison de Quietude ou de Recueillement, qui est la seconde sorte d'oraison que la Sainte compare à la seconde maniere d'arroser ce jardin spirituel par le moien d'une machine qui tire de l'eau avec une rouë.

101

XV. La Sainte continuë à traiter de l'oraison de Quietude ou de Recueillement, & donne d'excellens avis sur ce sujet.

108

XVI. De l'Oraison d'Union, qui est la troisieme sorte d'oraison que la Sainte compare à la troisieme maniere d'arroser un jardin par des rigoles d'une eau vive tirée d'un ruisseau ou d'une fontaine.

118

XVII. La Sainte continuë à parler dans ce Chapitre de l'oraison d'union.

124

XVIII. De la quatrieme sorte d'oraison qui est l'oraison de Ravissement ou d'Extase, ou d'Elevation & transport d'esprit, qui sont des termes differens pour exprimer une même chose, & que la Sainte compare à la quatrieme maniere dont un jardin se trouve arrosé par une abondante pluie qui tombe du Ciel.

129

XIX. La Sainte continuë à traiter dans ce Chapitre de l'oraison de Ravissement ou d'Extase, parle des effets qu'elle opere en l'ame, & exhorte encore à ne discontinuer jamais pour quelque cause que ce soit de faire oraison.

138

XX. De la difference qu'il y a entre l'oraison d'Union & celle de Ravissement, & des merveilleux effets que produit cette dernière.

149

XXI. La Sainte continuë & acheve de traiter dans ce Chapitre de la quatrieme maniere d'oraison qui est le Ravissement, & des effets qu'elle produit dans les ames.

165

XXII. Qu'il ne faut pas porter nôtre esprit à une contemplation trop elevee si Dieu même ne l'y porte. Erreur où la Sainte dit qu'elle avoit été de n'oser envisager l'humanité de I E S U S - C H R I S T dans la creance que ce lui étoit un obstacle pour arriver à une oraison plus sublime.

173

XXIII. La Sainte reprend le discours de la suite de sa vie. Avantage

vantage

vantage qu'elle reçoit des excellens avis d'un Gentilhomme de tres-grande vertu, & de la conduite d'un Pere de la Compagnie de IESVS à qui elle fit une Confession generale.

185

XXIV. La Sainte aiant par le conseil de son Confesseur demandé à Dieu dans l'oraison de l'assister pour le contenter en tout, elle tombe en extase. Dieu lui parle pour la premiere fois, & lui change en un moment tellement le cœur qu'elle se détache de toutes les affections, qui bien qu'elles lui parussent innocentes lui étoient fort prejudiciables. 195

XXV. De la difference qu'il y a entre des paroles que Dieu dit à quelques ames, & celles que nôtre entendement forme lui-même & s'imagine venir de Dieu. Marques auxquelles on peut connoitre cette difference & les tromperies du demon. Paroles que Dieu dit à la Sainte dans un extrême trouble où elle étoit, & qui mirent en cet instant son esprit dans un tel calme & lui donnerent tant de courage qu'elle n'appréhenda plus les demons. 200

XXVI. Les ames que Dieu favorise de ces visions admirables ne peuvent ignorer l'amour qu'elles ont pour lui. Trois paroles qu'il dit à la Sainte dans un grand trouble où elle étoit rendent le calme à son esprit. Conduire qu'il tient sur elle. Il devient lui-même le livre admirable dans lequel elle s'instruisoit de toutes choses. 214

XXVII. La Sainte reprend la suite de sa vie. Lors qu'elle demandoit, & que l'on demandoit à Dieu pour elle de la conduire par un autre chemin, elle sentit & connut d'une maniere inexplicable que IESVS-CHRIST étoit à côté d'elle, quoi qu'elle ne le vit point. Comparaison dont elle se sert pour tâcher à faire comprendre quelque chose de ces visions & de leurs effets. Elle déplore l'aveuglement des personnes, même Religieuses, qui sous pretexte de ne vouloir point donner de scandale en donnent beaucoup; & rapporte ensuite plusieurs particularitez de la vie & de la mort du Bien-heureux Pere Pierre d'Alcantara. 218

XXVIII. La Sainte étant en oraison IESVS-CHRIST lui fait voir des yeux de l'ame ses mains, & puis son visage; & dans une autre vision la sainte humanité toute entiere. Effets que produisent ces visions, & la difference qu'il y a entre elles & les illusions du demon. Extrême peine que l'on donnoit à la Sainte sur ce que l'on croioit qu'elle étoit trompée dans ces visions. Mais son Confesseur la console. 230

XXIX. La Sainte continuë à traiter de ces Visions que plusieurs croioient toujours venir du demon; ce qui lui donnoit une merveilleuse peinte. IESVS-CHRIST fait que la Croix de son rosaire lui paroît être de quatre pierres precieuses d'une incomparable beauté. Difference qui se rencontre entre ces celestes visions. Elle voioit souvent des Anges: & un Seraphin lui perce le cœur avec un dard. Ce qui l'embrase d'un

d'un

d'un si grand amour de Dieu que la violence de ce feu lui faisoit jeter des cris; mais des cris meslez d'une joie inconcevable.

251

XX X. La Sainte apprehende de tomber dans ces ravissmens. Le bienheureux Pere Pierre d'Alcantara vient ou elle étoit. Elle lui donne une entiere connoissance du fond de son ame. Il l'assure que ces ravissmens & ces visions venoient de Dieu, & rassure deux des amis de la Sainte qui croioient qu'ils venoient du demon. Elle ne laisse pas d'avoir de grandes peines spirituelles & corporelles. De la difference qui se rencontre entre la vraie & la fausse humilité. La Sainte raconte particulierement quelques-unes de ses peines. Douleur que c'est à une ame qui aime Dieu d'être unie à un corps incapable de le servir.

249

XX X I. Tentations par lesquelles les demons attaquent la Sainte. Pouvoir de l'eau benite pour les chasser. Dieu se sert de la Sainte pour la conversion d'un Ecclesiastique. La Sainte n'apprehendoit point les demons & n'avoit jamais plus de courage que lors qu'on la persecutoit. Extrême apprehension qu'elle avoit que l'on ne scût les feveurs qu'elle recevoit de Dieu: & ce qu'il lui dit sur cela, Elle desiroit que chacun connût ses pechez. Mais elle vit depuis que c'étoit une fausse humilité. Injustice des gens du monde envers ceux qui servent Dieu. Qu'il faut bien se garder de perdre courage lors que l'on en voit d'autres plus avancez que nous dans la pieté. On doit toujours se tenir sur ses gardes pour ne point reculer dans le détachement de toutes choses, & particulierement en ce qui concerne le faux honneur auquel les personnes Religieuses sont obligée de renoncer entierement. Avantages qui se rencontrent dans la pratique de l'humilité, même en des petites choses.

262

XX X I I. Dieu fait voir à la Sainte la place que ses pechez lui avoient fait meriter d'avoir dans l'enfer. Reflexion sur ce sujet. La Sainte étant dans le desir de faire penitence on lui propose de fonder un monastere pour y vivre comme les Religieuses déchauffées. Elle entre dans ce dessein. Dieu lui commande d'y travailler & de donner à ce monastere le nom de Saint Ioseph. Elle commence de s'y employer. Persecutions qui s'élevent contre elle, & assistance qu'elle recevoit de quelques personnes.

277

XX X I I I. L'affaire de la fondation du monastere qui passoit pour faite est rompuë. Persecutions se renouvellent. Dieu confirme la Sainte dans son dessein & son courage se redouble, achete une maison & la trouvant trop petite veut en avoir une autre: mais Dieu lui commande d'y entrer. Sainte Claire lui apparôit & lui promet de l'assister. La tres-sainte Vierge lui apparôit aussi avec Saint Ioseph, la revest d'une robe blanche, & lui donne une chaine d'or avec une croix enrichie de pierreries.

287

Vno

- XX XIV.** Vne Dame de grande qualité étant demeurée Veuve obtient du Pere Provincial que la Sainte l'iroit trouver pour la consoler dans son extrême affliction. Reflexions de la Sainte pour faire voir combien les Grands sont à plaindre. Dieu se sert d'elle pour porter un Religieux à une eminente vertu, & la rassure dans son doute si elle étoit en grace. Excellens avis pour les Directeurs. Dieu par le moien de la Sainte prepare une de ses Sœurs à bien mourir. 297
- XX XV.** Vne Religieuse d'une tres-grande pieté qui avoit un semblable dessein que la Sainte pour fonder un monastere vient la trouver. Elles conferent ensemble, & la Sainte entre ensuite dans la pensée de n'avoir point de revenu. Le saint Pere Pierre d'Alcantara la fortifie dans cette resolution. La Sainte retourne tres à propos dans le monastere de l'Incarnation, & elle parle par occasion de la vertu des Religieuses qu'elle reçut depuis dans celui qu'elle fonda. 309
- XX XVI.** La Sainte à son retour de chez cette Dame trouve toutes choses disposées pour l'établissement de son nouveau monastere dans Avila. Elle y entre & donne l'habit à quelques Religieuses. Violente tentation par laquelle le demon s'efforce de troubler sa joie. Murmures contre ce nouvel établissement. La Superieure du monastere de l'Incarnation mande la Sainte; Elle y va & se justifie. La ville d'Avila intente un procès contre la Sainte sur ce sujet, & s'en desiste peu à peu. *Jesus-Christ* apparoit à la Sainte, & elle crut voir qu'il lui mettoit sur la tête une Couronne d'or. La sainte Vierge lui apparoit aussi avec un manteau blanc dont il lui sembla qu'elle la couvroit & ses Religieuses. Maniere de vivre de ce nouveau monastere. 317
- XX XVII.** Differentes sortes de visions & de ravissemens, & effets qu'ils produisent. Dieu nous permet de lui parler avec plus de liberté que ne font les Grands du monde. Que les personnes Religieuses devroient au moins être exemptes de s'instruire de ces complimens & de ces civilités dont on use dans le siecle. 333
- XX XVIII.** Secrets que Dieu découvre à la Sainte dans ses visions & ses revelations, & effets qu'elles produisent. Graces accordées de Dieu aux prieres de la Sainte. 340
- XX XIX.** La Sainte continué à parler des graces accordées de Dieu à ses prieres. Qu'il ne faut pas mesurer son avancement spirituel par le temps qu'il y a que l'on s'occupe à l'oraison; mais par les effets. Qu'on doit adorer avec humilité la grace que Dieu fait à d'autres de s'avancer plus que nous. Le bref de Rome arrive pour fonder le monastere sans revenu. Admirables visions qu'eut la Sainte. 354
- XL.** Suite des admirables visions & revelations dont Dieu favorise la Sainte, & sentimens qu'elle avoit dans ces occasions. 368
- ADDITION.** 381

T A B L E
D E S
C H A P I T R E S
D E S F O N D A T I O N S.

Avant-propos de la Sainte. 409

FONDATION DE MEDINE DU
CHAMP.

- C**HAPITRE I. **P**erfection dans laquelle vivoient les Religieuses Carmelites du monastere de saint Ioseph d'Avila. Combien ardent étoit le desir que Dieu donnoit à la Sainte pour le salut des ames. 413
- II. Le General de l'ordre des Carmes vient en Espagne. Il approuve l'établissement du monastere de saint Ioseph d'Avila fondé par la Sainte, & lui donne pouvoir d'en fonder d'autres. Il lui permet ensuite de fonder aussi deux monasteres de Carmes déchauffez. 417
- III. La Sainte se rend à Medine du Champ pour y fonder un monastere de Carmelites. Difficultez qu'elle y rencontre, & assistance qu'elle reçoit de quelques personnes de pieté. Elle communique à deux Religieux son dessein d'établir des monasteres de Carmes déchauffez, & ils lui promettent d'y entrer. 421
- IV. La Sainte parle dans ce Chapitre des graces si particulieres que Dieu faisoit alors aux monasteres de son ordre, & les exhorte à l'exacte observation de leur regle. 429
- V. A quel point de perfection l'obeissance & la charité peuvent élever les ames : Que ces deux vertus sont préférables aux plus grandes consolations interieures, aux ravissmens, aux visions, & au don de Prophetie, puis que c'est le moien de rendre par une admirable union nôtre volonté conforme à la volonté de Dieu : & qu'ainsi il faut quitter la retraite & la solitude lors que les occasions de pratiquer ces vertus y obligent. Exemples que la Sainte en rapporte. 434
- VI. Avis admirable de la Sainte pour distinguer les faux ravissmens d'avec les veritables, & empêcher que l'on ne se laisse aller à ces défaillances qui ne procedent que d'une foiblesse de la nature, ou d'imagination, ou de melancolie. Exemples 438

- ples que rapporte la Sainte sur ce sujet, & entre autres de deux Religieuses qui croioient ne pouvoir sans mourir manquer de communier tous les jours. 443
- VII. Des effets de la melancolie, & des moiens dont on peut user pour remedier à un si grand mal & si dangereux dans les monastères. 454
- VIII. Ce chapitre n'est qu'une suite du chapitre precedent, & la Sainte y parle des visions qui peuvent aussi n'être qu'un effet de melancolie. 461

FONDATION DE MALAGON.

- IX. De quelle sorte cette fondation se fit sans y rencontrer aucune difficulté. 466

FONDATION DE VAILLADOLID.

- X. Fondation de ce monastere de Vailladolid faite par la Sainte. 468
- XI. La Sainte ne parle dans ce Chapitre que de la vie & de la mort admirables d'une excellente Religieuse de ce monastere de Vailladolid nommée Beatrix Ognez. 471

FONDATION DU PREMIER MONASTERE

de Carmes déchauffez.

- XII. Du commencement de cette fondation. 476
- XIII. Suite de la fondation de ce monastere, & de la maniere de vie si austere & si pauvre de ces bons Peres. 479

FONDATION DE TOLEDE.

- XIV. La Sainte commence de travailler à la fondation de ce monastere : & de quelle sorte elle obtint du Gouverneur de Toledé la permission de s'y établir. 485
- XV. La Sainte parle dans ce Chapitre des excellentes vertus des Religieuses de ce nouveau monastere fondé dans Toledé. 492

FONDATION DE PASTRANE.

- XVI. La Sainte fonde ces deux monasteres de Carmes déchauffez & de Carmelites à la priere du Prince Rui Gomez de Silva & de la Princesse d'Eboli sa femme, qui étant Veuve se rend Religieuse dans celui des Carmelites. Elle se retire ensuite d'avec elles ; & elles quittent cette maison pour s'aller établir à Segovic. 496

FONDATION DE SALAMANQUE.

- XVII. Avis important que la Sainte donne aux Superieures touchant la conduite qu'elles doivent tenir envers les Religieuses, & particulièrement en ce qui regarde l'obeissance &

DES FONDAT. FAITES PAR SAINTE THERESE. 695

& la mortification.

504

- X VIII. Difficultez que la Sainte rencontre dans la fondation de ce monastere de Salamanque, qui n'estoit pas encore bien affermie lors qu'elle escrivoit ceci.

512

FONDATION D'ALBE DE TORMEZ.

- XI X. De quelle maniere ce monastere fut fondé par le moien d'une Dame de tres-grande vertu nommée Therese de Lays, dont la Sainte rapporte presque toute la vie.

517

FONDATION DE SEGOVIE.

- X X. La Sainte rapporte en ce chapitre ce qui se passa dans cette fondation.

524

FONDATION DE VEAS.

- X XI. La Sainte traite dans ce chapitre de la fondation de ce monastere, & des admirables vertus de Catherine de Sandoval qui s'y rendit Religieuse avec sa sœur, & y porta tout son bien.

528

FONDATION DE SEVILLE.

- X XI I. La Sainte ne parle dans ce Chapitre que des vertus du Pere Jerôme Gratien de la Mere de Dieu Carme déchauffé.

539

- X XI I I. La Sainte part pour la fondation du monastere de Seville. Incroyables peines & grands perils qu'elle court en chemin, & difficultez qu'elle rencontre à cet établissement. Mais après qu'elle eut parlé à l'Archevêque il lui en accorda enfin la permission.

545

- X XI V. Dans les extrêmes difficultez de trouver une maison pour l'établissement de ce monastere Dieu assure la Sainte qu'il y pourvoiroit. Assistance qu'elle reçoit d'un de ses freres qui revenoit des Indes. Enfin elle achete une maison tres-commode, & l'on y porte le tres-saint Sacrement avec une tres-grande solemnité.

553

- X X V. La Sainte ne parle presque dans tout ce Chapitre que d'une excellente fille qui se rendit Religieuse dans ce monastere nommée Beatrix de la Mere de Dieu.

558

FONDATION DE S. JOSEPH DE CARAVAQUE.

- X X VI. De quelle maniere se fit cette fondation. La Sainte exhorte à ne se point arrêter au bien dans la reception des Religieuses. Elle parle ensuite des grands travaux qu'elle a soufferts dans ces fondations, & dit comme on lui rendit tant de mauvais offices auprès du Pere General qu'elle recut des défenses d'en faire davantage; ce qui au lieu de l'affliger lui donna beaucoup de joie.

566

FON

FONDATION DE VILLENEUVE DE LA XARE.

XXVI. Persecutions faites aux Peres Carmes déchausiez par ceux de l'observance mitigée soutenus, par le Nonce Apostolique, & qui ne cessèrent qu'après que le Roi Philippe second eut donné à ce Nonce quatre Assesseurs tres-gens de bien pour juger de cette affaire. La Sainte entreprend par l'ordre de Dieu de fonder un monastere de Carmelites à Ville-neuve de la Xare ou neuf demoiselles qui vivoient en communauté d'une maniere admirable souhaitoient avec ardeur d'être Carmelites. La Sainte aiant passé pour y aller par un monastere fondé par Sainte Catherine de Cardone elle parle fort au long de la vie & des vertus de cette grande Sainte.

577

FONDATION DE PALENCE.

XXVII. Dans la repugnance qu'avoit la Sainte des'engager à cette fondation, Dieu lui commande de l'entreprendre, & lui ordonne ensuite de s'établir auprès d'une Eglise de la Vierge, quoi qu'elle eût déjà fait le marché d'une autre maison. La Sainte rapporte aussi de quelle sorte l'affaire d'entre les Carmes déchausiez & les mitigez fut accommodée, & qu'ils eurent chacun un Provincial.

598

FONDATION DE SORIE.

XXIX. La Sainte parle dans le recit de cette fondation des éminentes vertus de l'Evêque d'Osme qui la porta principalement à l'entreprendre.

612

FONDATION DE BURGOS.

XXX. Extrêmes peines qu'eut la Sainte dans cette fondation par les difficultez continuelles que l'Archevêque de Burgos y apportoit quoi qu'il eût témoigné d'abord de l'avoir tres-agreable, & qu'il n'y eût rien quel'Evêque de Palence ne fît pour le presser de tenir la parole qu'il avoit donnée. Le monastere des Carmelites de saint Joseph d'Avila se trouvant alors le seul qui ne fût pas soumis à l'Ordre, la Sainte obtient de l'Evêque de cette ville à qui il étoit soumis, qu'il le seroit désormais à l'Ordre comme les autres.

620

FONDATION DE GRENADE.

XXXI. De quelle maniere la fondation de ce monastere fut entreprise, & avec combien de difficultez elle fut enfin achevée.

646

DE LA MANIERE DE VISITER LES MONASTERES.

658

AVIS DE LA SAINTE A SES RELIGIEUSES.

681

T A.

TABLE DES PETITS ABREGEZ

des matieres imprimez aux marges de ce volume.

D E l'oraison.	Pag. 19
Devoion pour S. Ioseph.	35
De l'oraison.	55
Avantage que tira la Sainte des Confessions de S. Augustin.	64
De l'oraison.	66
De la fausse humilité.	68
De l'oraison & de l'amour de Dieu.	73
Quatre manieres d'oraison.	76
De l'oraison mentale.	77
De l'oraison, & combien il importe d'avoir un bon Directeur.	88
De l'oraison de Quietude ou de recueillement.	101
De cette même oraison de Quietude ou de recueillement.	108
De l'oraison d'Vnion.	118
De l'oraison d'Vnion. Suite.	124
De l'oraison de Ravissement ou d'extase ou d'élevation & transport d'esprit.	129
De l'oraison de Ravissement. Suite.	138
De l'oraison de Ravissement.	149
De l'oraison.	173
De la difference des paroles de Dieu & de celles des hommes.	200
Du bienheureux Pere Pierre d'Alcantara.	227
Idem.	250
De l'humilité.	253
Du mépris de l'honneur.	273
De l'obeissance.	436
Des faux ravissmens qui ne sont en effet que des défaillances.	443
De la maniere dont il faut traiter les melancoliques.	454
D'une Religieuse nommée Beatrix Ognez.	471
Contre les beaux bâtimens.	480
De l'amour de la pauvreté.	490
Le Pere Marian de S. Benoit.	498
Des mortifications indiscrettes.	506
Therese de Lays.	517
Catherine de Sandoval.	529
Le Pere Jerôme Gratien de la Mere de Dieu.	539
Beatrix de la Mere de Dieu.	550
Ne se point arrêter au bien dans la reception des Religieuses.	571
Des éminentes vertus de l'Evêque d'Osme.	616
Du Chant.	670

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

A

A	<i>Esforbement.</i> Voiez Oraison de Quietude.	
	<i>Amitié</i> Voiez Religieuses.	
	<i>Amour</i> de Dieu. Voiez Dieu.	
<i>Avis</i>	excellens de la Sainte.	504. 506. 507. 681

B

<i>Bâtimens.</i>		
	Contre le grands Bâtimens.	480. 662
<i>Beatrix</i>	de la Mere de Dieu Carmelite.	558
<i>Beatrix</i>	Ognez Carmelite.	471
<i>Bien.</i>		
	Mépris que l'on en doit faire.	163
	Ne le pas arrêter au bien pour recevoir des Religieuses,	
	571.	

C

<i>Catherine</i>	de Sandoval Carmelite.	529
<i>Charmes.</i>		24
<i>Charité.</i>		
	Qu'il faut quitter l'oraison pour satisfaire à la charité.	436
<i>Chant</i>	des Religieuses.	670
<i>Choses diverses.</i>		
	La Sainte dit que Dieu lui a inspiré ce qu'elle a écrit. 105. 133	
	Qu'elle ne s'étonne pas que ceux qui n'ont point éprouvé ces oraisons si sublimes les considerent comme des reveries quoi qu'il n'y ait rien de plus veritable.	218
<i>Cloûture.</i>		40
<i>Communion.</i>	Voiez Eucharistie & Meditation après la Communion.	
<i>Complimens.</i>		339
<i>Confesseurs.</i>		335
<i>Confessions</i> de S. Augustins.		
	Avantage qu'en tira la Sainte,	64
<i>Connoissance</i> de nous-mêmes.		
	Combien necessaire.	96
<i>Converses.</i>		669
<i>Cour</i>	des Rois.	336
<i>Courage.</i>		
	Courage de la Sainte.	58. 75. 89. 271
<i>Crainte</i>	de Dieu. Voiez Dieu,	
		<i>Dé fiance</i>

D

<i>Dé fiance de soi-même.</i>	147
<i>Demons.</i>	
Mépris que la Sainte avoir pour eux.	212. 263
Ils ne connoissent pas les pensées de nôtre entendement, mais seulement celles de nôtre imagination.	
<i>Dieu.</i>	
Ce que c'est que de le croire véritablement.	368
De l'amour que l'on doit avoir pour Dieu.	286. 434
En quoi consiste cet amour.	81
Confiance que l'on doit avoir en Dieu.	89
De la crainte que l'on doit avoir pour lui,	104
Avantage qu'il y a de s'imaginer toujours Dieu présent.	83
Dieu veut que nôtre travail soit le prix de nôtre vertu.	82
Combien les paroles de Dieu sont différentes de celles des hommes.	200. 201
<i>Difference.</i>	
Entre l'oraison de Quietude & celle d'Ynion.	126
Entre l'union & l'élevation de l'esprit.	132
Entre les paroles de Dieu & celles des hommes.	200
Entre les Visions intellectuelles & les représentatives.	387
Entre les Visions qui viennent de Dieu & celles qui vien- nent du démon.	232. 237
Entre les Visions & les Ravissemens.	233
Entre la vraie & la fausse humilité.	253
Entre les Visions véritables & celles qui ne sont que chime- riques.	237
<i>Dirigeurs.</i>	89. 94. 303
<i>Dot des Religieuses.</i>	571

E

<i>Eau benite.</i>	263
<i>Ecriture Sainte.</i>	368
Qu'il ne faut pas s'arrêter à un seul de ses passages.	387
<i>Elevation, ou Transport, ou vol de l'esprit.</i>	
Voiez oraison de Ravissement.	
<i>Enfer.</i>	
Quelles sont ses peines,	277
<i>Evêques & Evêchez.</i>	375
<i>Evêques d'Osme.</i>	616
<i>Eucharistie.</i>	176. 256. 348. 349
Voiez Communion.	
<i>Extase.</i> Voiez oraison de Ravissement.	

F

<i>Fondations faites par la Sainte.</i>	409
---	-----

G

Grands.

En quoi les Rois & les Princes sont compris. 166. 299. 336.
338. 390

H

Habits.

674

Honneur.

163. 164. 171. 224. 272

Humanité de Jesus Christ.

Quelle erreur c'est de croire que lors que Dieu eleve les a-
mes à des oraisons surnaturelles elle ne doivent plus en-
visager la sacrée humanité de *Jesus-Christ* sous pretexte
d'elever son esprit au dessus de toutes les choses créées.
173.

Humilité tant vraie que fausse.

68 87

C'est une fausse humilité de s'imaginer qu'il y auroit de la
vanité à demeurer d'accord de ce que Dieu nous fait. 68

I

Images.

Leur utilité.

63. 383

L

Larmes.

66. 78. 102. 138. 140. 141. 142. 246

Liberté.

L'un des effets de la liberté de l'esprit est de trouver Dieu
en toutes choses & d'en prendre sujet d'elever sa pensée
& son cœur vers lui. 470

M

Meditations. Voyez Pater & Communion.*Melancolie.*

Mauvais effets qu'elle produit & moien d'y remedier. 454
461

Merte.

Il consiste à aimer Dieu & à souffrir.

381

Monasteres.

Manieres de les visiter.

658

Mortifications indiscrettes,

506

O

Obeissance.

Il faut quitter l'oraison pour satisfaire à l'obeissance. 409. 436. 509
436

O R A I S O N,

Oraison en general.

Il faut commencer par sçavoir que ce que la Sainte nomme
les

Les Puissances de l'ame dont il est continuellement parlé dans l'oraison, est l'entendement, la memoire & la volonté.

De Purilité de l'oraison. 53. 54. 55. 66

Qu'il y faut marcher sans crainte, & ne point discontinuer.

141. 146

Commencer l'oraison par se représenter un mystere de la passion. 157

L'Oraison nous rend esclaves de l'amour de Dieu. 73

Tout l'edifice de l'Oraison est fondé sur l'humilité. 180

C'est une erreur de croire que la perfection de l'oraison dépende de l'entendement. Et la pensée n'étant pas l'ame, la volonté seroit bien malheureuse si elle étoit conduite par elle. Ainsi la perfection ne consiste pas à beaucoup penser, mais à beaucoup aimer : & cet amour consiste à être prêt de souffrir pour Dieu dans les occasions qui s'en rencontrent. 434

Qu'il faut quitter l'Oraison pour pratiquer l'obeissance & la charité. 435

Des tentations qui se rencontrent dans l'oraison. 88

La Sainte dit qu'elle ne s'étonne pas que tout ce qu'elle écrit de l'Oraison paroisse obscur à ceux qui ne l'ont point éprouvé, quoi qu'il n'y ait rien de plus veritable. 73

Oraison Mentale.

La Sainte aiant comparé l'ame à un jardin spirituel que l'on arrose avec grand soin pour lui faire porter des fleurs & des fruits agreables à Dieu qui sont les vertus & les bonnes œuvres, elle dit que cette oraison mentale est comme tirer de l'eau d'un puits à force de bras, parce qu'il faut pour ce sujet que l'entendement travaille par la meditation des obligations infinies que nous avons à Dieu. 77

L'oraison Mentale n'est autre chose que de témoigner dans ses frequens entretiens que l'on a seul à seul avec Dieu, combien on l'aime & la confiance que l'on a d'en être aimé. 56

Maniere de faire l'oraison Mentale. 94. 99

Avantage d'avoir un livre pour pouvo'r mediter. 120

Lors que Dieu donne cette oraison il se faut bien garder d'aspirer plus haut si lui-même ne nous y eleve. Et ce que nous devons faire. 83. 94

Oraison de Quietude ou de Suspension de toutes les puissances.

La Sainte la nomme aussi Oraison de *Recueillement*. Elle lui donne aussi ailleurs le nom de *Contemplation*.

Cette Oraison est la premiere de celles que la Sainte appelle *turnaurelles*. Mais il faut remarquer qu'elle entend par ce mot non seulement ce qui est un effet de la grace de *Isas-Liryk* (car en ce sens il n'y a point d'oraison

faite comme il faut qui ne soit surnaturelle) mais elle entend ce qui eleve nos puissances à un état plus élevé que ne fait la maniere ordinaire d'agir de la grace dont l'operation est plus conforme à celle de la nature. Et la Sainte mêle quelquefois ces diverses oraisons surnaturelles donnant en divers endroits divers noms à l'une d'elles.

La Sainte aiant comparé l'ame à ce jardin spirituel dont il est parlé ci-dessus dans l'oraison Mentale, elle dit que cette oraison est comme tirer avec une machine de l'eau d'un puits pour l'arroser. 77

Dans cette sorte d'oraison l'ame commence à recueillir ses puissances, l'entendement, la memoire & la volonté, & à éprouver quelque chose de surnaturel qu'il lui seroit impossible d'acquérir par elle-même, quoi qu'au commencement l'entendement ait travaillé avec elle: Mais après elle seule agit sans sçavoir comment elle agit, quoi que l'entendement & la memoire ne soient pas endormis; & elle les laisse s'égarer dans leurs pensées sans se mettre en peine de les rappeler. Dieu ne commence pas seulement alors à le communiquer à l'ame; mais il veut qu'elle connoisse qu'il s'y communique & elle perd le desir de toutes les choses d'ici-bas. 101. 102

Cette oraison qui est surnaturelle est comme une étincelle par laquelle Dieu commence à embraser l'ame de son amour. 109

Oraison d'Union à qui la Sainte donne aussi le nom de *Contemplation*.

La Sainte aiant comparé l'ame à ce jardin spirituel dont il est parlé ci-dessus, dit que cette oraison est comme tirer de l'eau par des rigoles d'une source ou d'un ruisseau pour arroser ce jardin spirituel. 76

Cette oraison est comme un sommeil des puissances, l'entendement, la memoire & la volonté, dans lequel bien qu'elles ne soient pas encore assoupies elles ne sçavent comment elles operent. 118. 119

Ce que l'ame fait en cet état.

Il y a encore une autre union plus élevée dans laquelle Dieu recueille la volonté, & aussi ce semble l'entendement parce qu'il ne discourt point, mais s'occupe à considérer le bonheur dont il jouit, & les merveilles qu'il voit. Alors la memoire qui demeure libre & l'imagination (que la Sainte témoigne croire être autre chose que l'entendement) fatigue la volonté. 127

L'entendement ne travaille point & s'étonne seulement de voir que ce celeste jardinier ne demande autre chose de lui sinon qu'il jouisse du plaisir de sentir l'odeur des fleurs qui sont les vertus. 124

Cette

Cette oraison est une union manifeste de l'ame avec Dieu dans laquelle les puissances connoissent ce qu'il opere en elles & s'en rejouissent. On sent que la volonte est comme liee & joiit d'une grande joie dans le même temps que l'entendement & la memoire sont si libres qu'ils sont capables de traiter d'affaires & de s'occuper aux œuvres de charité. Ainsi l'ame peut travailler comme Marthe; au lieu que dans l'oraison de Quietude elle étoit comme Magdalene. Tellement que dans cette d'Union l'ame est tout ensemble dans la vie Active & dans la vie Contemplative. 128

Il y a cette difference entre l'oraison d'Union & le Ravissement que l'union n'opere que dans l'interieur & que l'on y peut presque toujours resister à l'attrait de Dieu quoi qu'avec peine, au lieu que le Ravissement opere aussi dans l'exterieur, & que l'on ne peut presque jamais y resister. 149

Page 15. Chap. IV. Il faut le voir tout entier.

Oraison de Ravissement ou d'Extase, ou d'Elevation, de Transport, & de Vol de l'Esprit, ou de parfaite Contemplation.

La Sainte compare cette quatrième sorte d'Oraison à la quatrième maniere dont est arrosé ce jardin spirituel comme par une pluie qui tombe du Ciel. 76

C'est une union parfaite de toutes les puissances qui dans l'excès de leur joie sont incapables de la comprendre aux autres. 129

L'ame en cet état est incapable d'agir. 130

Ni de comprendre ce qui se passe. 136

Effets de cette oraison de Ravissement. 137. 138. 170, 171. 172

Il y a cette difference entre le Ravissement & l'Union, que le Ravissement n'opere pas seulement dans l'interieur, mais aussi dans l'exterieur, & que l'on peut presque toujours dans l'oraison d'Union resister à l'attrait de Dieu quoi qu'avec peine; mais non pas dans celle de Ravissement. 147

Page 129. Chap. XVIII. qu'il faut voir tout entier.

Page 138. Chap. XIX. qu'il faut voir tout entier.

Page 149. Chap. XX. qu'il faut voir tout entier & qui est admirable.

Page 165. Chap. XXI. qu'il faut voir tout entier.

La Sainte explique ensuite tres-particulierement ce qui lui arrivoit dans ces Ravissements & les effets qu'ils produisent. Cet endroit est tres-remarquable. 151. 344

On ne perd pas d'ordinaire le sentiment, mais quelquefois on le perd entierement quand les ravissements sont extraordinaires. 153

Tres-grande difference qui se rencontre dans les Ravissements. 333

Des faux Ravissemens.	443
<i>Visions.</i>	
Tant intellectuelles & interieures, qu'imaginaires ou representatives.	241. 340. 462
Marques de celles qui viennent du demon.	206. 236. 237
Visions intellectuelles & interieures;	
De l'excellence de ces visions. De quelle sorte cela se passe, & effets qu'elles produisent.	218. 219. 220
<i>Visions Imaginaires ou representatives.</i>	
La Sainte les nomme seulement imaginaires à cause des images qu'elles representent. Mais parce qu'en Francois ce mot d'imaginaires se prend d'ordinaire pour des choses chimeriques, on y ajoûte celui de representatives afin d'ôter toute ambiguité.	
Page 250. Chap. XXVIII. Il le faut tout voir.	
Page 241. Chap. XXIX. Il le faut tout voir.	
Quelques-unes des principales visions representatives qu'ait eu la Sainte,	232. 248. 277. 296. 329. 330

P

<i>Paroles de Dieu.</i>	
Combien differentes de celles des hommes.	25. 290. Et de quelle maniere il parle aux ames.
<i>Pauvreté.</i>	311. 490
Ne se pas arrêter au bien pour recevoir des Religieuses.	571
<i>Pauvreté d'esprit.</i>	
En quoi elle consiste.	181
<i>Peches mortels.</i>	388
<i>Peches veniels.</i>	214
<i>Perfection.</i>	
Qu'elle ne consiste pas en des consolations interieures, en de grands Ravissemens, en des visions, & au don de prophetie; mais à suivre entierement la volonté de Dieu.	438
<i>Personnes d'éminente vertu & sainteté dont la Sainte rapporte particulierement plusieurs choses.</i>	
S. PIERRE d'ALCANTARA.	227. 283. 249. 311. 317. 328. 452.
<i>L'Evêque d'Osme.</i>	616
<i>Le P. Marian de S. Benoit.</i>	458
<i>Le Pere Jérôme Gratien de la Mere de Dieu.</i>	539. 544
<i>Gentilhomme qui étoit marié.</i>	185
<i>Sainte Catherine de Cardone.</i>	586
<i>Beatrix Ognez Carmelite.</i>	471
<i>Terefe de Lays Carmelite.</i>	517
<i>Catherine de Sandoval Carmelite.</i>	528
<i>Neuf Demoiselles qui vivoient ensemble & furent toutes Carmelites.</i>	581. 593

TABLE DES MATIERES.

<i>Predicateurs.</i>	703
<i>Princes. Voiez Grands.</i>	123
Le Prince Rui Gomez de Silva & la Princeſſe d'Eboli ſa femme.	355
<i>Procés.</i>	
Les éviter autant qu'il ſe peut.	676

R

<i>Religieuſes. Voiez Vocation.</i>	
Avis importants.	504
Combien elles doivent aimer la ſolitude.	642
Ne s'arrêter au bien pour recevoir des Religieuſes.	414
Ne ſe pas hâter de faire des profeſſes.	668
Langage qu'elles doivent tenir.	677
Chant.	670
Habits.	674
Procés. Les éviter autant qu'il ſe peut.	676
<i>Revelations.</i>	461
Voiez Viſions.	
<i>Richèſſes.</i>	163
<i>Romans.</i>	6
<i>Rois.</i>	
Quel bonheur ce leur ſeroit ſ'ils preferoient l'honneur de Dieu à leurs intereſts.	171
Voiez Grands.	

S

<i>Saints.</i>	
Dieu ne fait voir à chacun d'eux, qu'une facilité proportionnée à leur merite.	67
<i>Saint Joſeph.</i>	
De la devotion qu'on y doit avoir.	35
<i>S. Pierre d'Alcantara.</i>	227. 250. 283. 311. 317. 328. 452
<i>Sainte Catherine de Cardone.</i>	586
<i>Œavans.</i>	
Que l'on ſ'en trouve toujours bien.	304
Combien les demi-Œavans ſont dangereux.	24. 96
<i>Secherèſſes.</i>	83. 106
<i>Solitude.</i>	440
<i>Superieurs & Superieures.</i>	658
Avis importants pour eux.	508
Voiez Maniere de viſiter les monaſteres.	658
<i>Suſpenſion de toutes les uiſſances.</i>	
Voiez Oraïſon de quietude.	

T

<i>Therèſe de Lays.</i>	517
<i>Transport ou Vol de l'Esprit.</i>	
Voiez	

704 TABLE DES MATIERES.

Voiez Oraïson de Ravissement.

Travail des mains.	499. 501. 595
Trinité.	366. 388
Tristesse.	
Combien préjudiciable,	81

V

Vifions. Voiez Oraïson.

Quelques unes des Vifions les plus remarquables qu'ait eu la Sainte.

232. 248. 277. 296. 465

Vocation.

Ne se pas arrêter au bien.

571. 676

Vol de l'Esprit. Voiez Oraïson de Ravissement,

Fin de la Table des Matieres.

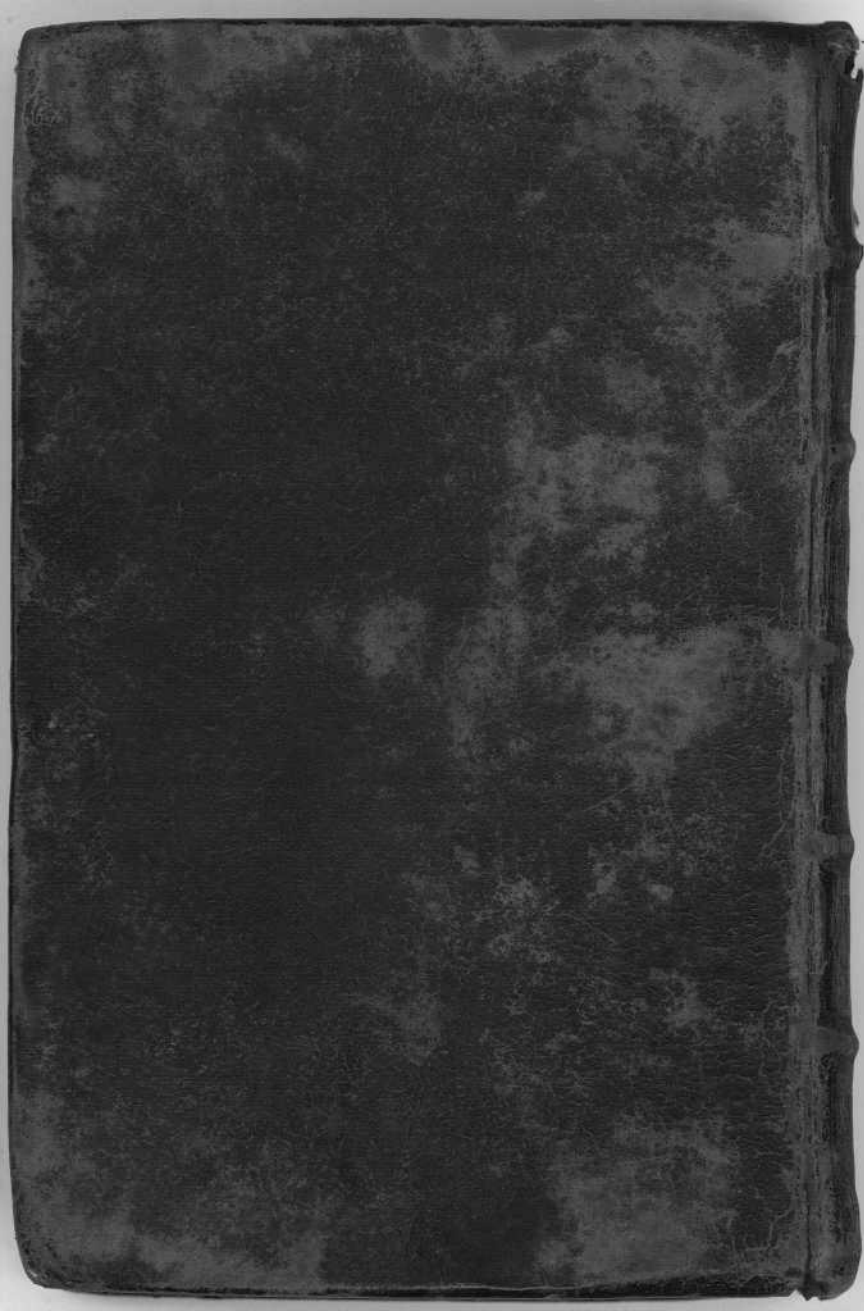
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN II

Obras de Santa Teresa de Jesús

Número.....	2	1162	Precio de la obra.....	Ptas.
Estante.....	3		Precio de adquisición.	»
Tabla.....	3		Valoración actual....	»



1

16h.

OR
DE

ES
RS

CON

AL